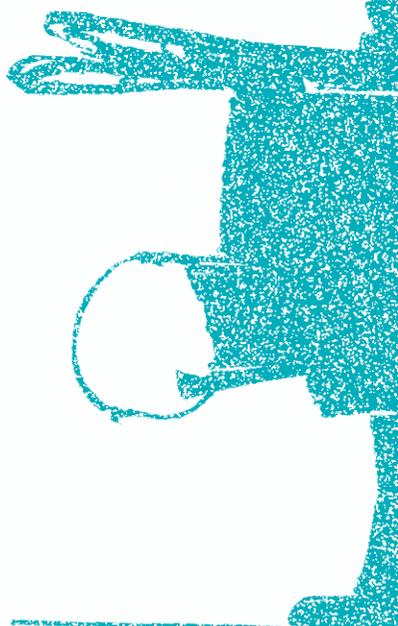


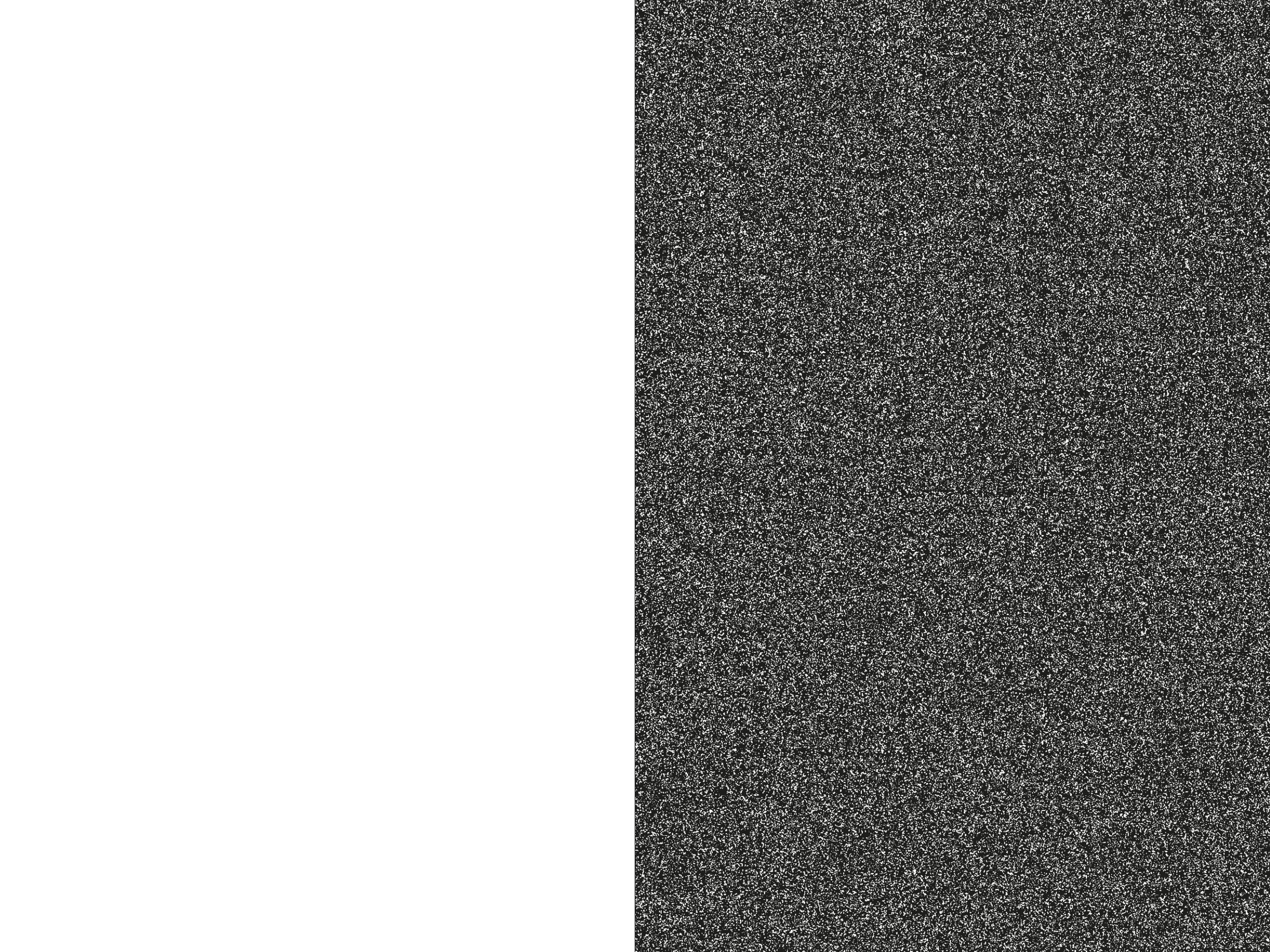
ACS

1989,
*hors-champ
de l'architecture
officielle :
des petits mondes
au Grand*

Transmissions



Dirigé par
Anne Debarre et
Guillemette Morel Journel



*1989,
hors-champ
de l'architecture
officielle:
des petits mondes
au Grand*

Transmissions

ACS

Dirigé par
A. Debarre et
G. Morel Journal

7	Préface Jac Fol
9	<i>Introduction. Architecture 89: que transmettre et comment ?</i> Anne Debarre et Guillemette Morel Journal
15	<i>Quelles cultures architecturales ?</i> <i>Une sélection bibliographique</i>
<hr/>	
25	<i>6 juillet 1990, Bernard Huet démissionne</i> Juliette Pommier, Bernard Huet
39	<i>Un statut pour les enseignants des écoles d'architecture</i> Maxime Decommer
51	<i>Quel professionnalisme des écoles françaises</i> <i>à l'heure de l'Europe ?</i> Anne Debarre
63	<i>L'écologie dans les écoles à l'heure de la création</i> <i>du Giec et du sommet de Rio</i> Léa Mosconi
73	<i>L'informatisation de l'architecture.</i> <i>Convergences et décalages entre recherche,</i> <i>enseignement, pratique et production</i> Leda Dimitriadi
85	<i>Manières de penser l'enseignement du projet.</i> <i>Des postures de recherche très diverses</i> Guillemette Morel Journal
103	<i>Un maire, une école d'architecture, des projets urbains.</i> <i>Nantes 1989</i> Jean-Louis Violeau
109	<i>La médiatisation des écoles privées :</i> <i>l'Architectural Association School</i> <i>et l'École spéciale d'architecture</i> Julie André-Garguilo
119	<i>Le Sia, une tentative éphémère de réconciliation</i> <i>des mondes de l'architecture</i> Anne Debarre
133	<i>Naissance d'une presse d'information professionnelle</i> Margaux Darrieus
145	<i>Un prince au secours de l'enseignement</i> <i>de la bonne architecture</i> Guillemette Morel Journal, Prince de Galles
<hr/>	
154	Biographies des auteurs

Grâce à l'accompagnement de l'école nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, nous avons formé un projet collectif, 1989, *hors-champ de l'architecture officielle*, qui s'emploie à éclairer les voisinages de l'architecture présidentielle française et, ainsi, ne saurait contourner ce qui se passe dans l'enseignement et la recherche de l'architecture, ainsi que les doctrines qui s'y disputent. Ce livre développe les conditions, montre les acteurs et les particularités de ces disputations, toujours actuelles, entre enjeux professionnels et exigences intellectuelles.

Ce sont bien les écoles où se joue l'avenir professionnel, ces lieux de formation et de recherche qui stimulent les doctrines, ces lieux dont les projets diffèrent, voire s'opposent, notamment à propos de l'enseignement du projet que d'aucuns veulent pluridisciplinaires alors que d'autres y voient encore le seul maître-architecte. En 1989, comme vous pouvez le lire, le grand basculement académique s'avance; les architectes-docteurs ou les architectes-chercheurs sont aussi des professionnels. Ces écoles, nos écoles, sont déjà enfiévrées par des questions durables: les tensions entre les disciplines complémentaires, les circonstances institutionnelles et les terrains d'exercice. Transmettre, c'est opérer le passage, apprendre, enseigner, des opérateurs aux savants, des savants aux concepteurs, des concepteurs-savants aux étudiants, des étudiants aux enseignants-chercheurs. Transmettre, c'est aussi communiquer, faire savoir, démontrer, s'exposer, également, savoir démontrer, savoir préparer, savoir se demander, sans discontinuer, former aux actions architecturales en les interrogeant.

Ainsi, cette nouvelle injonction communicationnelle que le monde académique intitule « valorisation » confirmant le basculement général dans un moment libéral et concurrentiel. Ainsi, d'importantes figures hexagonales: Huet, Boudon, Barthes, Damisch, Ciriani, Bois, Deleuze, Guattari, Derrida, Cauquelin, de Certeau, Fortier, Foucault, Allégret, Bourdieu, Épron, Lefebvre, Baudrillard, Virilio, Zeitoun, Clément, Péneau, Castex, Panerai, Eleb, Haumont, Choay, Cohen, Augoyard, Véry, Queysanne, j'en oublie malheureusement. Qui, en histoire de l'art, en sémiologie, en philosophie, en sociologie, en anthropologie, en sciences de l'ingénieur, en psychologie, en géographie, en urbanisme, stimulent l'institutionnalisation de la recherche architecturale dans sa relation déjà complexe avec le monde académique et les professions, tandis que naît le doctorat d'architecture.

Comme souvent, toutes les interpellations sont déjà là: bien averties, *via* le bioclimatique, l'écologie/l'amorce du monde numérique/l'esthétique/toutes les sciences humaines et sociales/l'histoire affiliée à celle de l'art ou des techniques, et, un peu plus à la marge, le droit, l'économie et les sciences politiques. Entre opportunité et opportunisme, entre pertinence et ruse, entre savoirs et création, entre délibéré et arbitraire, les questionnements se rouvrent. Les époques étant en partie leurs créations, les historiens le savent bien: selon, tout commence *et* tout cesse. Le présent ouvrage nous demande si 1989 est un commencement néolibéral, une fin postmoderne, un accomplissement communicationnel, un drame géopolitique, ou un passage durant lequel le monde architectural prend un peu plus conscience.

Jac Fol
Directeur d'ACS/AUSser 3329, Ensa Paris-Malaquais

Introduction

*Architecture 89:
que transmettre
et comment ?*

Le programme 1989, hors champ de l'architecture officielle s'est donné pour but d'explorer les nouveaux visages du monde de la ville et de l'architecture à la fin des années 1980, à l'heure où les arbres des grands projets présidentiels cachent la forêt des multiples jeux d'acteurs, événements, bâtiments et manières de penser le projet qui sont en train de se mettre en place une décennie avant le tournant du deuxième millénaire. Le défilé du bicentenaire de la Révolution française sur les Champs-Élysées, la pyramide du Louvre, la Grande Arche ou l'Opéra Bastille : tout semble se passer dans les beaux quartiers de la capitale mais le reste du pays bruisse d'une myriade de réalisations et d'initiatives. Si Paris rayonne au niveau international, chaque entité territoriale cherche à se situer dans une concurrence désormais permanente avec les récents décrets sur la décentralisation. À la recherche d'une médiatisation, les territoires s'en trouvent animés d'une nouvelle vie, de nouveaux chantiers.

Au sein du bouillonnement diffus d'événements que connaît la France en 1989, la culture de l'architecture et de l'aménagement emprunte aussi des chemins parallèles. Ce ne sont pas ceux de la production bâtie, mais de leurs transmissions sous diverses formes. La principale modalité de ces transmissions est, bien sûr, l'enseignement de l'architecture, mais la diffusion des idées et des informations à travers la presse et l'édition, les expositions, l'organisation d'événements, participe aussi de ce rayonnement. Vingt ans après 1968, comme le suggère François Cusset¹, la communication s'est-elle substituée au combat politique ? Les onze contributions réunies dans cet ouvrage, dues à neuf membres du laboratoire ACS qui ont échangé lors de séminaires de travail, abordent ces deux terrains, et de leur ensemble émergent deux grandes tendances.

D'une part, une volonté de *professionnalisation*. Sans doute en réaction aux années post-1968 marquées par une appétence pour les sciences humaines et les expériences alternatives, mais aussi dans le contexte de professionnalisation de l'enseignement supérieur, notamment avec l'instauration des stages, on assiste à un retour à la discipline architecturale dans ce qui est considéré comme son essence : le projet, le bâtiment, le métier. Les étudiants sont destinés à devenir des professionnels du projet, dans sa dimension conceptuelle au moment de son apprentissage dans les écoles d'architecture mais aussi dans sa dimension technique et matérielle, alors que le marché de la construction se fait de plus en plus concurrentiel. On observe ce phénomène dans les écoles comme dans les médias, à travers la manière dont les réalisations sont présentées au public, qu'il soit « grand » ou spécialisé.

D'autre part, une *ouverture vers l'Europe*. En effet, l'échéance de l'ouverture du marché européen en 1993 effraie et dynamise à la fois la profession, tandis que l'essor des programmes Erasmus et l'organisation d'échanges ou d'expositions, mais aussi d'événements destinés à l'ensemble des acteurs de la profession, témoigne de l'envie d'aller voir ailleurs, de se nourrir à d'autres sources. Dans un paradoxe qui n'est qu'apparent, cette ouverture sur une échelle plus vaste est concomitante de la mise en place de la décentralisation, avec une atomisation croissante de la commande.

1 F. Cusset, *La Décennie. Le Grand Cauchemar des années 1980*, Paris, La Découverte, 2008 [2006], p. 230.

On retrouve ces deux orientations, seules ou combinées dans des formes plus ou moins marquées, dans toutes les contributions qui suivent : le plus souvent, elles se superposent, l'une dominant parfois l'autre sans totalement l'occulter. C'est pourquoi nous n'avons pas souhaité bâtir un sommaire qui aurait dissocié les témoignages de la professionnalisation du champ de ceux de son ouverture sur l'Europe. De la même manière, nous n'avons pas voulu traiter, d'une part, ce qui relève du monde des écoles d'architecture et, d'autre part, ce qui concerne la médiatisation de la profession et de ses productions. Au contraire, de contribution en contribution, nous avons cherché à dérouler une histoire qui se conjugue et s'enrichit selon les points de vue de leurs auteurs, tous différents même s'ils émanent d'architectes de formation dans leur grande majorité : une sorte de « manière de faire des mondes² » de l'architecture à une époque donnée, à travers différentes modalités de sa transmission. Cette transmission se conjugue au pluriel, puisqu'elle concerne à la fois un métier ancré dans une réalité sociale, politique et économique, et une discipline constituée par divers savoirs et savoir-faire dont les futurs professionnels doivent faire l'apprentissage. Ainsi, chaque article de l'ouvrage est lié à celui qui le précède et à celui qui le suit et construit, de fil en aiguille, un récit de la période étudiée, un récit parmi tant d'autres qui auraient pu être narrés.

Le livre s'ouvre sur un document : la lettre de démission de ses fonctions de directeur de laboratoire de recherche par Bernard Huet, fondateur de l'Unité pédagogique n° 8 devenue école Paris-Belleville, incarnation de la figure de l'architecte intellectuel, à la fois enseignant de projet et engagé dans la recherche de type académique. Cette lettre prend la forme d'un récit chronologique des frustrations endurées par son auteur tout au long de sa carrière dans les écoles d'architecture, que rappelle Juliette Pommier³ dans l'article qui l'accompagne. Elle témoigne bien de l'inconfort des enseignants vis-à-vis de la recherche, ou plutôt vis-à-vis des difficiles conditions de son exercice dans les écoles d'architecture, toujours marquées par le manque : de temps (le service dû face aux étudiants est 30% plus important en termes horaires que dans les universités), de budget de fonctionnement, de locaux, de reconnaissance institutionnelle (à l'échelle des établissements comme à l'échelle nationale), de personnel pour prendre en charge des tâches administratives de plus en plus lourdes⁴, enfin de reconnaissance individuelle en termes de carrière. En 1989, justement, Huet s'engage vraiment dans la pratique, comme si l'architecture ne pouvait plus exister sans une incarnation professionnelle dans l'exercice traditionnel de la maîtrise d'œuvre.

Le cas à la fois très particulier et exemplaire de Huet trouve une mise en perspective dans l'article que Maxime Decommer a consacré à la création statutaire d'un corps d'enseignant des écoles d'architecture, engagée par leur ministère de tutelle en 1989. Après des années de précarité héritées de l'organisation chaotique en termes de ressources humaines de

2 Par analogie à l'ouvrage du même titre de Nelson Goodman (Paris, Gallimard, « Folio », 2006) ou, dans le domaine de l'art, avec celui de Howard S. Becker, *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988 [Arts Worlds, 1982].

3 Elle vient de lui consacrer un ouvrage volumineux qui, outre une sélection d'articles de celui qui fut rédacteur en chef de *L'Architecture d'aujourd'hui* de 1974 à 1977, décrypte avec rigueur sa pensée sur l'architecture et la ville : J. Pommier, *De l'architecture à la ville, une anthologie des écrits de Bernard Huet*, Paris, éditions Zeug/Ensa Paris-Belleville, 2020.

4 Pourtant, l'heure n'était pas encore à l'HCERES, ni aux ANR.

l'École des beaux-arts, puis des Unités pédagogiques d'architecture, c'est le cadre européen, plus que les manifestations étudiantes, qui contraint l'administration à quelques avancées, qui restent toutefois en deçà des normes universitaires et sur un calendrier distendu. En connaisseur averti de l'histoire de la profession d'architecte, à laquelle il a consacré sa thèse de doctorat⁵, il relève en quoi les débats et négociations menés autour de la mise en place du statut des enseignants sous-tendent une forme de professionnalisation de leur métier de professeur. D'aucuns commencent déjà à craindre qu'elle ne mette en péril la place des praticiens dans les écoles, même si le statut obtenu autorise le cumul avec une activité de maître d'œuvre.

Engagée de même dans le programme de recherche national sur l'enseignement de l'architecture en France au xx^e siècle (HEnsa20⁶), Anne Debarre aborde cet enjeu de professionnalisation dans les écoles, mais du point de vue des étudiants, cette fois-ci : que pense-t-on qu'il faille enseigner à la veille de l'ouverture du marché européen ? Le bilan de vingt ans d'enseignement de l'architecture après 1969 met l'accent sur les réussites de jeunes architectes mais aussi sur son inadaptation aux réalités professionnelles. Si les projets de formations développés à ce moment affichent tous un objectif de professionnalisme, celui-ci recouvre des acceptions divergentes, de la préparation au métier de l'architecte à celle aux métiers de l'architecture.

La question des filières de spécialisation dans les formations est également posée à ce moment. Parmi les sujets enseignés dans les écoles, et alors que le Giec vient de publier son premier rapport, qu'en est-il de l'écologie ? Léa Mosconi, qui a récemment consacré sa thèse de doctorat aux premiers récits écologiques dans le domaine de l'architecture⁷, a scruté les programmes des manifestations organisées dans les écoles à Paris et en région, mais aussi les sujets de diplômes qui y ont été présentés à la fin des années 1980. Moins présente qu'on aurait pu le croire, l'écologie reste portée par des enseignants engagés dans des recherches dédiées et des étudiants militants. Elle apparaît essentiellement à travers des travaux sur les matériaux et les économies d'énergie.

En revanche, un autre phénomène prend davantage d'ampleur dans les écoles d'architecture françaises dès le début des années 1980 et s'imisce dans les programmes d'enseignement comme dans les travaux de recherche qu'elles accueillent : l'informatisation, qui concerne à la fois la représentation (DAO) et, plus ambitieusement, le projet (CAO). De nouvelles manières de pratiquer la profession se mettent en place tandis que les ordinateurs personnels commencent à entrer dans les foyers et qu'Internet tisse sa toile... Leda Dimitriadi⁸ montre les résistances et ambiguïtés qui ont pu accompagner l'intrusion de l'ordinateur dans les écoles et les agences.

5 Ainsi publiée : *Les Architectes au travail. L'Institutionnalisation d'une profession, 1795-1940*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.

6 Histoire de l'enseignement de l'architecture au xx^e siècle, programme soutenu par le Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2015-2022.

7 « Émergence du récit écologiste dans le milieu de l'architecture. 1989-2015 : de la réglementation à la thèse de l'anthropocène », université Paris-Est, 2018, sous la direction de Jean-Louis Violeau.

8 Auteure d'une thèse de doctorat intitulée « Du flexible au transformable. Ruptures et transitions de l'évolution technologique dans la conception architecturale », université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2008, sous la direction de Jac Fol.

Car si l'informatique tend à rebattre les cartes de l'enseignement de la conception, l'essence même de l'architecture, le projet, résiste. Faire du projet un objet de recherche participe à l'inscrire dans une formation construite sur le modèle universitaire. En 1989, dans un champ de la recherche architecturale récemment institutionnalisé, plusieurs rapports spécifiquement centrés sur l'apprentissage du projet en témoignent. Cependant, ils font plutôt état de la diversité des approches dans les écoles d'architecture. Ainsi, Guillemette Morel Journal n'est pas certaine que le groupe Uno et les tenants de l'architecturologie, représentés respectivement par Henri Ciriani et Philippe Boudon, puissent se rejoindre dans leurs objets comme dans leurs démarches, malgré un intérêt partagé pour les questions de représentation.

Des terrains réels de projets sont aussi des opportunités pour des étudiants et leurs enseignants, qui sont également des acteurs locaux de l'aménagement, avec des connivences qui peuvent s'établir avec les élus. Jean-Louis Violeau⁹ se concentre sur ce qui passe à Nantes, qui vient d'élire un maire socialiste, Jean-Marc Ayrault, nourri d'ambitions architecturales pour sa commune. L'école profite alors de la dynamique des mesures de décentralisation pour construire des partenariats avec la municipalité, et les étudiants trouvent ainsi des terrains et thèmes de travail, notamment pour leurs diplômes. On voit en cela que les écoles s'ouvrent aux transformations politiques par-delà les engagements militants des années 1970.

Si les écoles publiques commencent à faire entrer dans leurs conseils d'administration des personnalités du monde entrepreneurial, les écoles privées ont déjà endossé le rôle d'entreprise éducative et, avec lui, la nécessité d'une politique de communication forte pour exister sur la scène européenne et internationale. Deux institutions privées, l'Architectural Association de Londres et l'École spéciale à Paris, saisissent alors l'opportunité d'échanges lors de manifestations de médiatisation, expositions ou conférences. Julie André-Guarguilo, qui termine une thèse sur le glissement de l'architecture vers un phénomène médiatique à partir du cas de l'école anglaise¹⁰, a conduit un entretien avec Marc Vaye, ancien directeur des études à l'Esa, qui retrace une période d'échanges féconds entre les deux écoles.

Toujours dans le domaine de la communication, Anne Debarre s'intéresse à un événement d'un genre nouveau, le Salon international d'architecture, auquel participèrent plusieurs écoles. À la fois salon professionnel et manifestation culturelle, il connut cinq éditions de 1988 à 1992, installé à la Grande Halle de la Villette à Paris — excepté en 1991. Ce Salon incarne parfaitement les deux tendances que nous avons discernées durant la période observée : la professionnalisation de l'univers de l'architecture (avec l'accent mis du côté de la maîtrise d'ouvrage) et, bien sûr, l'euro-péanisation, voire l'internationalisation, avec des participants venant de plusieurs pays, et une session à Milan en 1991. Le témoignage des organisateurs du Salon, Jacques Lichnerowicz et Jean-Jacques Bravo, permet de retracer le contexte dans lequel l'expérience fut tentée, contexte marqué

9 Dominique Amouroux, Gilles Bienvenu, Jean-Louis Violeau (dir.), *Le Livre de l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes*, Golion (CH), Infolio, 2009.

10 Sous la direction de Jean-Louis Violeau et Pierre Chabard, université Paris-Est.

également par la décentralisation et la perméabilité croissante entre le privé et public dans l'architecture et l'aménagement : il faut se montrer et donner à voir son savoir-faire dans la concurrence désormais active dans tous les secteurs.

C'est pour répondre à cette nécessité de professionnalisation que, par une coïncidence troublante, deux nouvelles revues paraissent en 1989. Margaux Darrieus, architecte, journaliste et enseignante-chercheuse, spécialiste de la médiatisation du domaine¹¹, retrace, à partir d'entretiens avec des acteurs de ces nouvelles formules de presse, comment un groupe de presse et une émanation de l'Ordre des architectes se sont saisis du contexte de concurrence accrue par l'ouverture sur l'Europe pour proposer aux lecteurs d'AMC — *Le Moniteur* et de *D'A* des contenus « utiles », directement exploitables dans leur pratique professionnelle.

Au même moment, il existe d'autres manières d'envisager la profession d'architecte et, partant, son apprentissage. Ainsi, le prince héritier du trône d'Angleterre, passionné de construction traditionnelle, de démarches de participation des habitants, d'écologie et de protection de l'environnement, réfléchit en 1989 à la fondation d'une école privée d'architecture qui porterait son nom et enseignerait les valeurs qu'il chérit. Le discours d'inauguration de cet Institut, traduit et présenté par Guillemette Morel Journal, montre que d'autres conceptions du métier peuvent exister, quand la France semble figée sur des querelles plus formalistes entre modernes et postmodernes.

∴

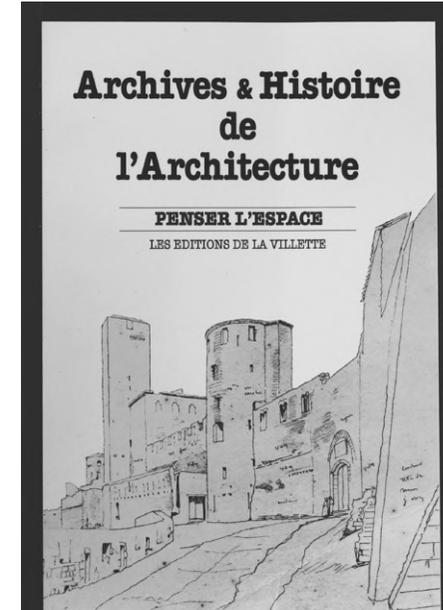
Ce qui fait la culture d'un « milieu » à une époque transparaît dans les médiations qu'il suscite. Autour de 1989, de nouveaux lieux d'exposition de l'architecture sont créés — par l'État, par les villes, voire par des organisations professionnelles comme l'Ordre des architectes. Des colloques et des rencontres sont organisées, dans les écoles et ailleurs. Parmi les publications sur et autour de l'architecture publiées en 1989 et 1990, il y a d'abord les revues professionnelles. Les plus diffusées en France sont alors la nouvellement créée *D'Architectures* et la formule mensuelle de *Le Moniteur Architecture* — AMC ; elles côtoient la doyenne, *L'Architecture d'aujourd'hui*, qui inaugure alors une nouvelle formule sous la houlette de François Chaslin, ainsi que *Techniques & Architecture* et *Architecture intérieure* — Créé. On compte aussi bien sûr des livres de genres fort variés, dont nous présentons une sélection dans les pages qui suivent.

11 Avec une thèse de doctorat soutenue en 2019, « Architecture et communication : construire les valeurs, des auteurs et de leurs œuvres, au XXI^e siècle », université Paris-Est, sous la direction de Jean-Louis Violeau.

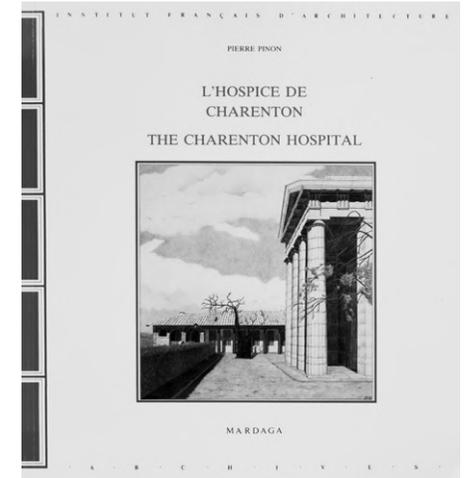
Quelles cultures architecturales ? Une sélection bibliographique

Durant les dernières décennies du xx^e siècle, les éditions d'architecture ne semblent pas aussi frileuses qu'aujourd'hui, puisque près de 800 titres parus en 1989 et 1990 figurent dans les bibliothèques des écoles; certes, ce décompte englobe les publications « autour » de la discipline, comme l'histoire, la sociologie ou la technique, mais il témoigne de la richesse des approches. Nous ouvrons cet ouvrage par une sorte de bibliographie sélective par l'image: les couvertures de 21 livres, regroupées selon des affinités de méthodes (en particulier historiques), de thématiques (outils pour le projet, monographies, écologie naissante), de corpus (passé ou présent, local ou global), de contextes de parution (catalogues d'exposition, recherches) et de statuts institutionnels (publications soutenues par des organismes publics ou autofinancées).

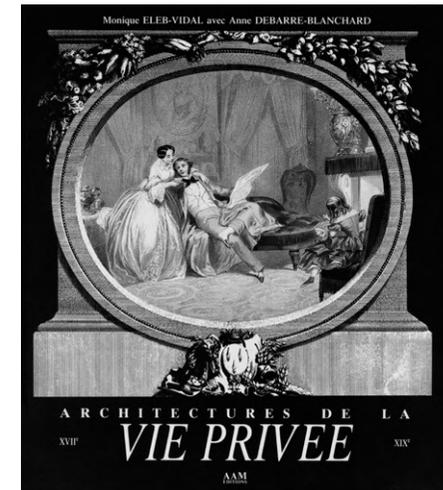
Retour à l'histoire, recherches menées dans les écoles:
nouveaux objets, nouvelles méthodes



Sabine Kühbacher et Pierre Joly, *Archives et histoire de l'architecture*, Paris, Éditions de la Villette, coll. « Penser l'espace », 1990.

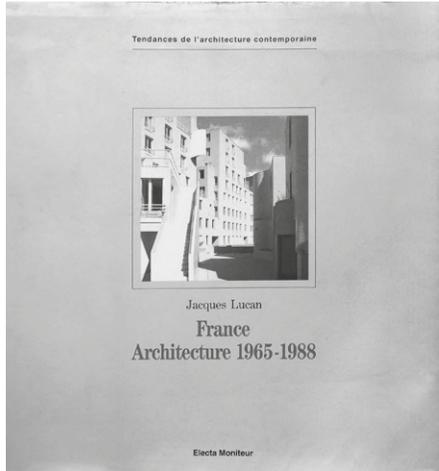


Pierre Pinon, *L'Hospice de Charenton / The Charenton Hospital*, Paris, Institut français d'architecture/Liège, Mardaga, coll. « Archives », 1989 (édition bilingue).

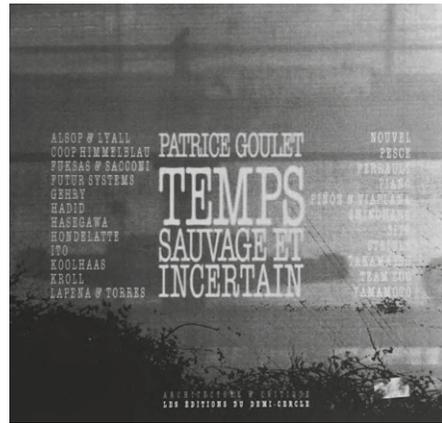


Monique Eleb-Vidal et Anne Debarre-Blanchard, *Architectures de la vie privée: maisons et mentalités, xvii^e-xix^e siècles*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1989.

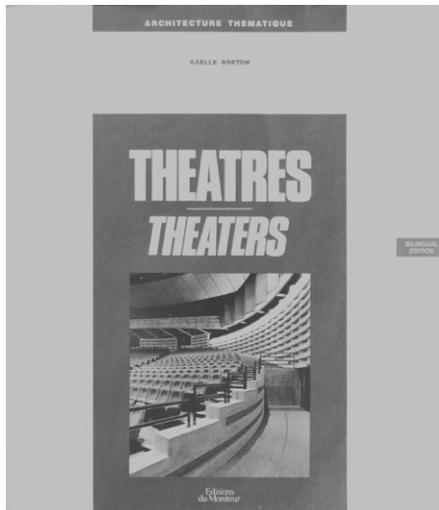
Perspectives contemporaines :
histoire du temps présent, doctrines, projets



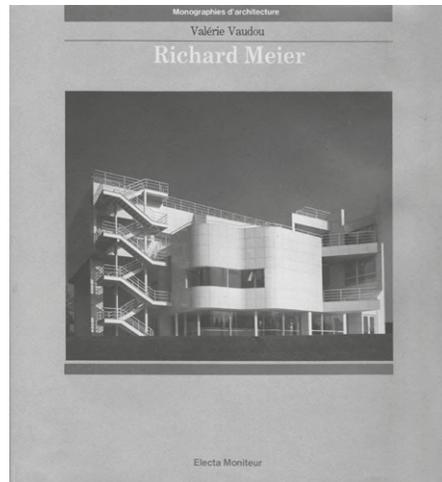
Jacques Lucan, *France, architecture 1965-1988*, Milan/Paris, Electa-Moniteur, 1989.



Patrice Goulet, *Temps sauvage et incertain: anthologie*, Paris, Les Éditions du Demi-cercle, coll. « Architecture & critique », 1989.

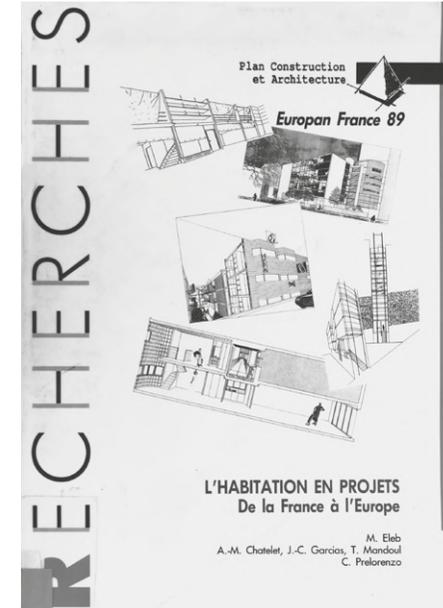


Gaëlle Breton, *Théâtres/Theaters*, Paris, Éditions du Moniteur, coll. « Architecture thématique », 1989 (édition bilingue).

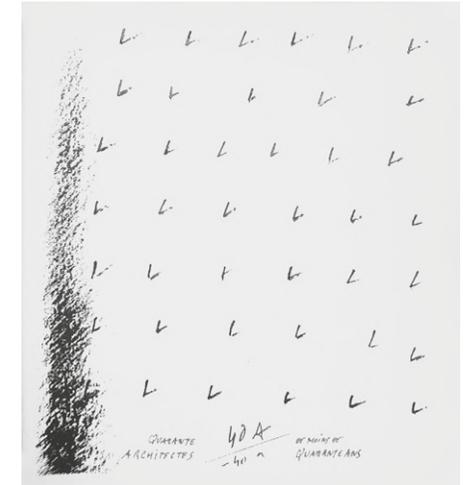


Valérie Vaudou, *Richard Meier*, Milan/Paris, Electa-Moniteur, coll. « Monographies d'architecture », 1989.

Promotion de jeunes architectes :
concours d'idées, expositions et publications



Monique Eleb, Anne-Marie Châtelet, Jean-Claude Garcias, Thierry Mandoul et Claude Prelorenzo, *L'Habitation en projets. De la France à l'Europe, European France 89*, Paris, Plan Construction et Architecture, coll. « Recherches », 1989.

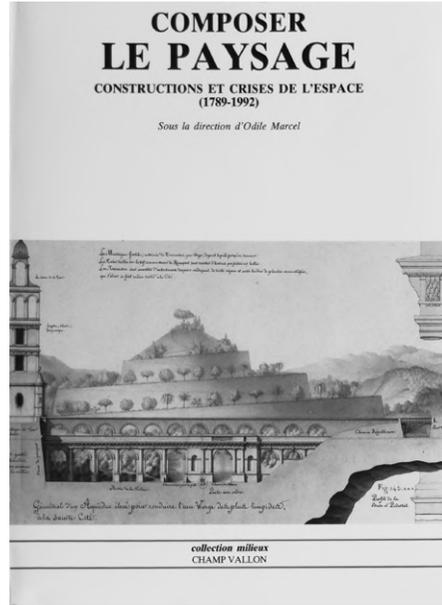


Institut français d'architecture, *Paris: 40 architectes de moins de 40 ans* [catalogue d'exposition, Institut français d'architecture], Paris, Éditions du Moniteur, 1990.

Écologie pour l'architecture:
du matériau aux paysages



CRATerre, Hugo Houben, Hubert Guillaud et Michel Dayre, *Traité de construction en terre*, Marseille, Parenthèses, coll. « L'Encyclopédie de la construction en terre », vol. 1, 1989.



Odile Marcel (dir.), *Composer le paysage. Construction et crises de l'espace (1789-1992)*, Seyssel, Champ Vallon, 1989.

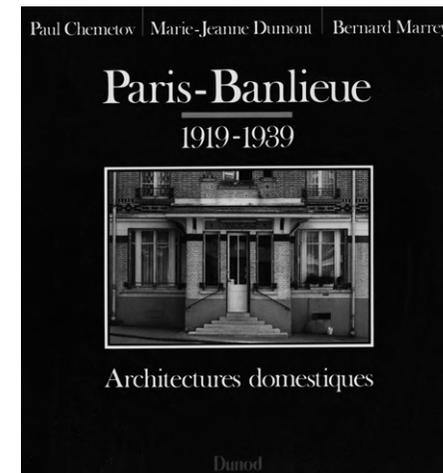
Explorations de territoires,
de la capitale à sa banlieue



Bruno Fortier, *La Métropole imaginaire. Un atlas de Paris* [exposition, Institut français d'architecture], Liège, Mardaga, 1989.



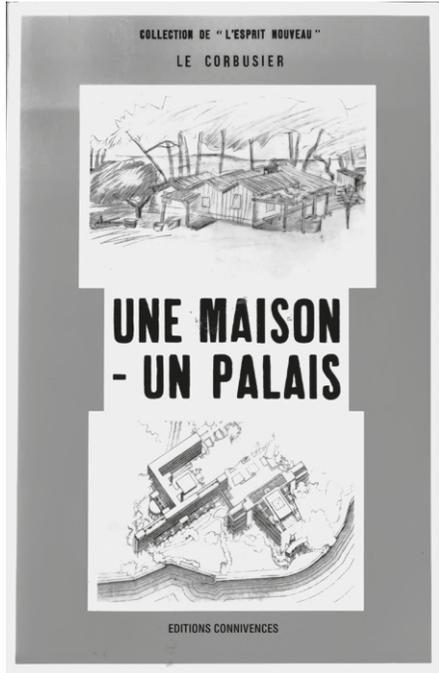
Jean-Louis Cohen et Bruno Fortier, *Paris, la ville et ses projets / A City in the Making* [catalogue de l'exposition permanente du Pavillon de l'Arsenal], Paris, Éditions Babylone/Pavillon de l'Arsenal, 1989 (édition bilingue).



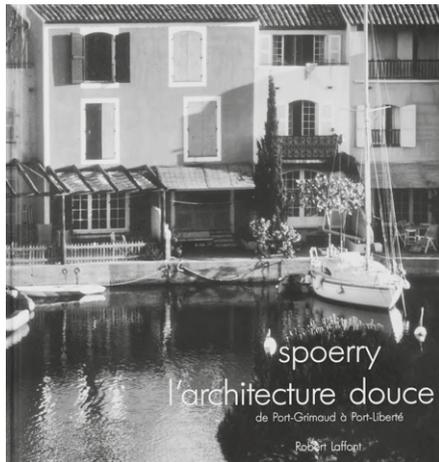
Paul Chemetov, Marie-Jeanne Dumont et Bernard Marrey, *Paris-Banlieue, 1919-1939. Architectures domestiques*, Paris, Dunod, 1989.



Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, *Architecture, lieu d'écritures. L'Architecture mise en scène par ses écrivains mêmes* [catalogue de l'exposition à l'Établissement public d'aménagement de La Défense], Boulogne-Billancourt, CAUE des Hauts-de-Seine, 1989.



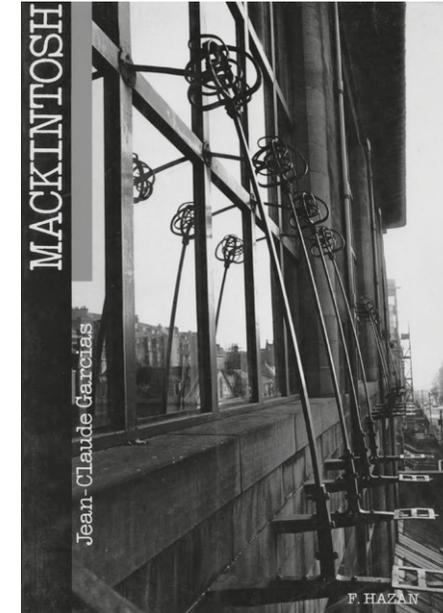
Le Corbusier, *Une maison, un palais, à la recherche d'une unité architecturale*, Paris, Connivences, 1989, réédition de l'édition de 1928.



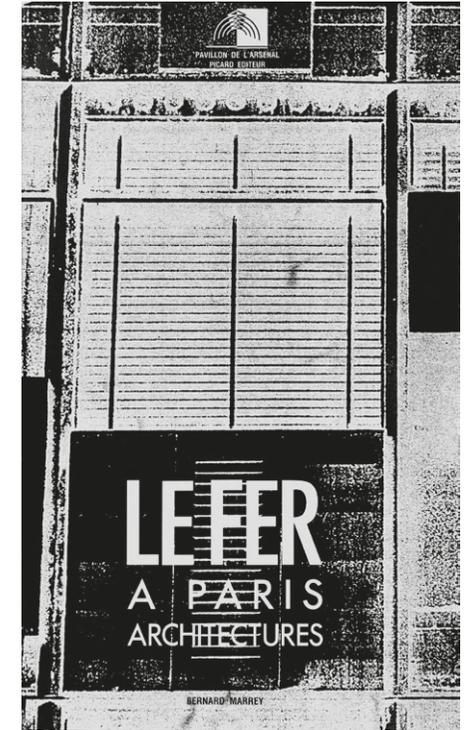
François Spoerry, *L'Architecture douce: de Port-Grimaud à Port-Liberté*, Paris, Laffont, 1989.



L'Étrange Univers de l'architecte Carlo Mollino [catalogue d'exposition], Paris, Éditions du centre Georges-Pompidou, coll. « Monographie », 1989.



Jean-Claude Garcia, *Mackintosh*, Paris, Hazan, 1989.



Bernard Marrey, *Le Fer à Paris. Architectures* [catalogue d'exposition], Paris, Picard/ Pavillon de l'Arsenal, 1989.



Jean Castex, *Renaissance baroque et classicisme. Histoire de l'architecture 1420-1720*, Paris, Hazan, 1990.

*6 juillet 1990,
Bernard Huet démissionne*

Lorsque Bernard Huet s'adresse au directeur de l'Architecture, il a derrière lui une longue expérience d'enseignant et de chercheur. Sa carrière d'enseignant se développe en effet sur une trentaine d'années, de 1966 à 1997, dans plusieurs institutions en France et à l'étranger. Elle est marquée à ses débuts par une forte dimension exploratoire et une recherche théorique foisonnante avant de se stabiliser autour de l'architecture urbaine à la fin des années 1970, à l'Unité pédagogique d'architecture n° 8 (UP8). Dans le contexte de Mai 1968 et de la refondation de l'enseignement de l'architecture en France, la tâche devient une aventure passionnante : tout est à inventer et tout est permis, le ministère de tutelle laisse aux UP une autonomie complète.

Pourtant, cette conjoncture exaltante et l'inventivité pédagogique de Huet et de son équipe n'ont pas empêché les désillusions et les conflits. Certains échecs ont donné lieu à de nouvelles opportunités et de nouvelles expérimentations. D'autres se sont renforcés avec le temps, jusqu'à devenir des obstacles infranchissables : ils sont à l'origine de la démission que Huet adresse au ministère de l'Équipement le 6 juillet 1990. C'est ce contre-récit que nous proposons d'alimenter ici, en marge de l'aventure héroïque de la fondation des UP, par quelques éclairages sur la figure de Huet.

L'UP de Huet

Huet dirige UP8 de sa fondation en 1969 jusqu'à 1973, puis préside son conseil d'administration jusqu'en 1979. Jusqu'en 1973, l'UP est entièrement structurée par son équipe enseignante, constituée par ses amis, collègues et élèves. La progressivité du cursus est totalement maîtrisée, comme en témoigne le dossier « Enseignement » publié en 1972 dans la revue *AMC*¹. Pour former un architecte conscient (et critique) du processus de production, et au fait de la différence entre l'espace architectural et l'espace vécu de la pratique sociale, UP8 revendique une démarche qui articule théorie et pratique.

Pendant cette période, Huet consacre toute son énergie à l'enseignement et à l'émergence de la recherche architecturale au sein de l'Institut d'études et de recherches architecturales et urbaines (Ierau), fondé en 1970. Il n'a encore aucune pratique professionnelle, et peu de ses collègues en ont une. « Plus encore, il existe à l'UP 8 un refus total de toute compromission avec la production architecturale. Un engagement qui sera par la suite difficilement réversible, mais qui a néanmoins le mérite d'orienter très clairement la destinée de l'école : non pas vers l'insertion dans une profession comme le préconise la mise en place du diplôme national unique, mais plutôt vers une formation d'élite capable de produire des chercheurs, des enseignants, des critiques d'architecture... capables d'imposer à la société une nouvelle vision de l'architecture.² »

Les années 1973 et 1974 constituent un moment charnière pour UP8. Alors que la conjoncture économique est bouleversée par le premier choc pétrolier, les positions des acteurs de l'UP évoluent. Huet s'engage dans

1 Dossier « Enseignement », *AMC*, n° 27, avril 1972, p. 1-32.

2 Éric Lengereau, *Histoire de l'Unité pédagogique n° 8. Berceau d'un renouveau, 1966-1978*, rapport de recherche, Paris, CIRHAC, 1992, p. 34.

BERNARD HUET
ARCHITECTE URBAIN
23, PARCOURS DE LA MATHÉRIQUE
75011 PARIS - TÉL. 47.00.18.44

PARIS, le 6 juillet 1990

Monsieur FRÉBAULT
Ministère de l'Équipement, du Logement,
des Transports et de la Mer
Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme
ARCHE DE LA DÉFENSE (Sud)
92065 PARIS LA DÉFENSE Cedex 04

Monsieur le Directeur,

Je vous écris cette longue lettre pour vous faire part de ma situation actuelle au sein de l'École d'Architecture de Paris-Belleville et des réflexions qu'elle m'inspire.

Mais auparavant, j'aimerais vous rappeler brièvement les quelques étapes marquantes d'une "carrière" d'un peu plus de 24 ans presque exclusivement consacrée à la recherche et à l'enseignement de l'architecture.

En 1966, à mon retour des États-Unis, j'ai créé un atelier expérimental dans lequel j'ai enseigné de manière bénévole pendant plus d'un an avant que le Ministère de la Culture ne m'accorde un contrat d'assistant. Cet atelier acquit très rapidement une excellente réputation qui me valut, outre ce contrat, d'être appelé à participer aux projets de réforme de l'enseignement de l'Architecture envisagés par le Ministère de la Culture. Après avoir intégré le groupe C du Grand Palais, je fus chargé de la coordination pédagogique du groupe et, en 1968, à l'issue d'un concours de recrutement, je fus nommé Professeur d'Histoire Critique de l'Architecture sur un contrat P1 que j'ai conservé jusqu'à aujourd'hui.

Je passerai rapidement sur ma participation aux grands mouvements de réforme qui ont accompagné les événements de mai 1968 et à la création de l'UP6 qui servait de point de ralliement aux enseignants les plus engagés dans la contestation de l'enseignement aux Beaux Arts.

Très rapidement, j'estimais qu'il fallait franchir une étape et mettre en œuvre une nouvelle pédagogie sans attendre les réformes du Ministère. C'est pourquoi, en 1969, je me retrouvais dans le groupe des enseignants fondateurs d'une Unité Pédagogique qui deviendra plus tard l'École de Paris-Belleville.

J'ai dirigé l'administration et la pédagogie de l'UP 8 pendant les trois premières années qui suivirent sa création et, par la suite, j'ai assuré la Présidence du Conseil d'Administration pendant six années.

Bernard Huet, lettre de démission
envoyée à la direction de l'Architecture
et de l'Urbanisme, 6 juillet 1990.

la pratique en participant avec le groupe Théorie, Architecture, Urbanisme³ (Tau) à une série de concours d'aménagements urbains, et devient le rédacteur en chef de *L'Architecture d'aujourd'hui* (1974-1977) où il mobilisera nombre d'enseignants de l'école. En pleine émergence de la post-modernité à la française, Huet et son équipe s'emparent de la notion de type, à l'image du rôle qu'elle joue dans les débats italiens. Non seulement le type assume la fonction de « structure de médiation » entre la ville et l'architecture, mais il constitue également l'outil d'articulation entre théorie et pratique, au cœur de la pédagogie de Huet qu'il permet de restructurer.

À partir de 1974-1975, l'initiation à l'architecture se développe sur toute la première année du premier cycle, et les studios se déroulent chaque semestre. L'articulation théorie/pratique n'est plus séquencée dans le temps du cursus, mais permanente, dès la première année des études. L'année suivante, pour faire face à la montée des effectifs étudiants (ils sont passés de 179 en 1969 à 341 en 1974), l'équipe pédagogique abandonne l'enseignement horizontal unitaire au profit d'une redivision de chaque année en différents studios. Quatre « cursus » verticaux sont désormais proposés, qui coordonnent des studios de la première année au diplôme, encadrés par un même groupe d'enseignants. Ceux-ci restent des proches de Huet. Ils partagent à des degrés divers sa culture et ses engagements pour la ville et pour l'histoire, alors en cours de formulation.

La « querelle des modernismes » s'invite à l'école

Alors que la réforme d'Ornano (1978) vient de réinstaurer le *numerus clausus* en fin de première année, l'arrivée d'Henri Ciriani redistribue les cartes à UP8. La fin des années 1970 est marquée en France par un changement de posture des architectes de la génération 1968, qui se cristallise dans la « querelle des modernismes⁴ » que Jacques Lucan analyse dans l'opposition des tendances postmoderne et néomodernisme. Au-delà d'une lutte des styles, il s'agit d'une divergence profonde sur la vision de l'architecte, de son rôle, de ses terrains et de ses compétences. À UP8, les figures de Huet et de Ciriani incarnent cette querelle. À l'image de leurs positions théoriques, leurs situations professionnelles s'opposent.

Huet a accédé, grâce à *L'Architecture d'aujourd'hui*, à une stature internationale dans le champ de la théorie et de la critique ; il est directeur de l'Iraou, ancien directeur d'UP8, et auteur de nombreuses recherches et articles. C'est en 1981 qu'il entame son premier chantier de logements à Reims⁵ et qu'il publie son premier livre, un recueil de ses articles, *Anachroniques d'architecture*⁶. Par comparaison, la trajectoire de Ciriani à l'AUA (Atelier d'urbanisme et d'architecture) de 1968 à 1982 lui a permis de concrétiser sa vision de l'espace moderne à plusieurs échelles. Il a conçu la « rue intérieure » du quartier de l'Arlequin avec Michel Corajoud (Grenoble, 1969-1975), livré le quartier de la Noiseraie (300 logements,

3 À partir de 1974, ce groupe rassemble progressivement autour de Huet : Bernard Le Roy, David Bigelman, Serge Santelli et Jean-Pierre Feugas. Le groupe n'est au complet qu'à partir de 1978, et ne porte ce nom qu'à ce moment-là.

4 J. Lucan, *L'Architecture en France, 1940-2000, Histoire et Théories*, Paris, Le Moniteur, 2001, p. 275.

5 129 logements sociaux dans le quartier du Château d'eau à Reims, avec Bigelman et Santelli, 1981-1982.

6 B. Huet, *Anachroniques d'architecture*, Bruxelles, AAM Éditions, 1981.

Marne-la-vallée, 1975-1980) et l'ensemble de la Cour d'angle (130 logements, Saint-Denis, 1978-1982). À UP8, les groupes d'enseignants se reconfigurent et se rebaptisent dès 1978, dans une concurrence que soulignent les dénominations choisies par chacun des quatre « cursus » : « A » autour de Huet, « Uno » autour de Ciriani, « Un » autour de Nicole Eleb et François Laisney, « Indépendants » pour Paul Bossard et Bernard Paurd.

En 1981-1982, Huet participe à la création d'un séminaire inter-UP de cinquième année, en collaboration avec l'Institut français d'architecture (Ifa) : « Paris comme forme urbaine, 1740-1840 », aux côtés de Bruno Fortier, Philippe Gresset, Antoine Grumbach, François Laisney et Pierre Pinon, entre autres.

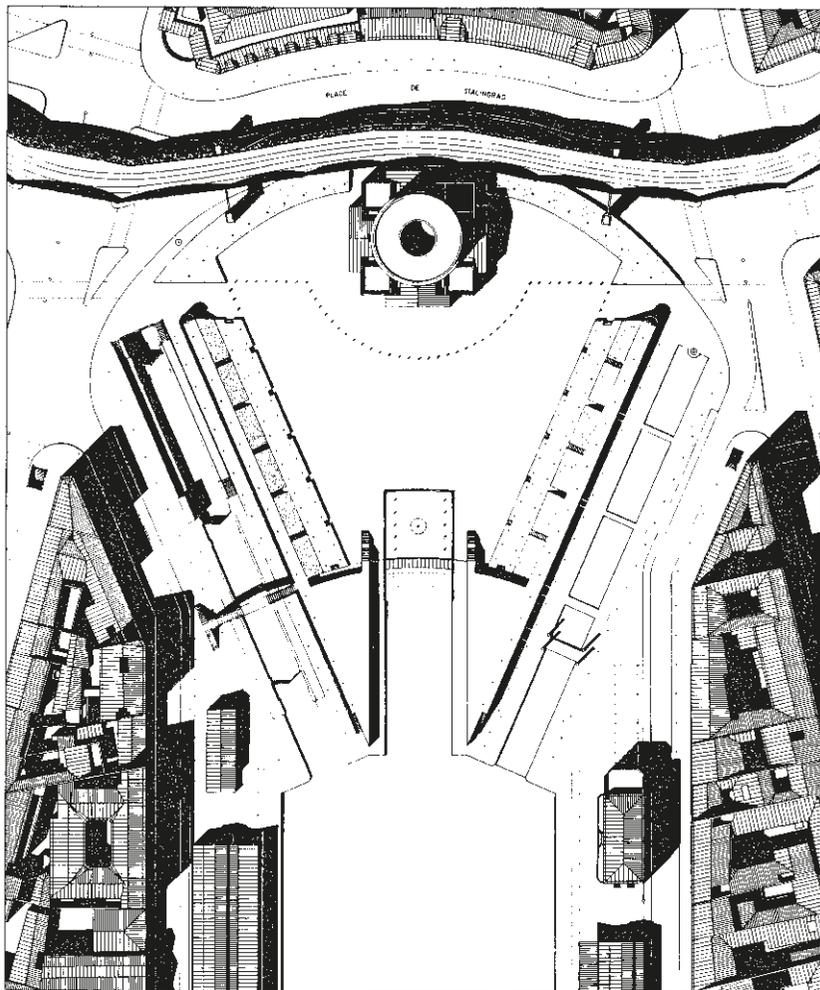
La réforme de 1984 supprime le troisième cycle de la formation initiale et réduit la durée des études d'architecture à cinq ans. Huet s'engage alors dans la création du certificat d'études approfondies en architecture (CEAA) « Architecture urbaine » avec Bigelman, Eleb, Feugas, Fortier, Laisney et Lucan. Cette nouvelle forme de troisième cycle n'est plus obligatoire pour obtenir le DPLG, elle fait de la recherche une formation supplémentaire spécifique, séparée de la formation d'architecte. Huet s'y consacre pleinement en dirigeant le CEAA, qui fixe trois objectifs : 1/étudier la ville européenne, 2/former à l'analyse urbaine et à la recherche, 3/être un laboratoire d'expérimentation et de projet urbain⁷. S'il demeure à la fois théorique et pratique, le CEAA vise à une réelle production scientifique de niveau universitaire de troisième cycle. Malgré la réforme de 1984, les années 1980 voient les travaux de recherche s'amplifier dans les écoles françaises : de plus en plus d'enseignants s'y essaient, chercheurs comme professionnels. Ciriani réalise ainsi une recherche sur l'espace moderne avec Claude Vié⁸.

En 1983, Huet obtient le Grand Prix de la critique architecturale, et Ciriani, le Grand Prix de l'architecture. L'activité professionnelle de Huet s'intensifie progressivement : il participe à deux ou trois concours par an, en collaboration avec des amis, et en remporte quelques-uns, comme le Centre d'art et de culture de la ferme du Buisson (Marne-la-Vallée, 1984, en association avec Antoine Grumbach pour le concours) ou le parc de Bercy (Paris, 1988, en association avec Marylène Ferrand, Feugas, Le Roy, Ian Le Caisne et Philippe Raguin). En 1989, il livre son premier aménagement urbain parisien, place Stalingrad → fig. p.30. Parallèlement, il multiplie les enseignements à l'étranger : en 1978, au Département d'architecture de l'université de Louvain, Belgique ; en 1981, dans le PhD Program, University of Pennsylvania, Philadelphie, États-Unis ; en 1983-1984, à l'École polytechnique de Lausanne, Suisse ; en 1984-1986, à l'Institut universitaire d'architecture de Venise, Italie ; en 1985, au Graduate Program, Temple University, Philadelphie, États-Unis → fig. p.32.

Pendant ce temps à UP8, la lutte des clans s'amplifie entre le groupe Uno et le groupe des amis de Huet — celui-ci n'enseignant alors quasiment plus à l'école. En 1987-1988, deux ans avant la démission de Huet,

7 Programme des études 1984-1985, UP8, fonds Ensa Paris-Belleville, Archives nationales (désormais AN) 20100187/106.

8 H. Ciriani, C. Vié, « L'espace de l'architecture moderne », rapport de recherche, Paris, ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports/SRA, 1989. Voir, dans le présent volume, l'analyse qu'en donne Guillemette Morel Journal, p.85-101.



Bernard Huet, projet pour la place de Stalingrad, 1987-1989.

les cursus parallèles ont disparu et seul le groupe Uno revendique désormais une cohérence verticale dans la progressivité des apprentissages, de la deuxième à la cinquième année.

La liste des studios apparaît, dès lors, comme une collection d'individualités, à l'exception du groupe Uno. Les objectifs présentés dans le programme des études ont également perdu toute dimension sociale ou politique ainsi que toute ambition théorique: « L'école vise principalement la formation professionnelle d'architectes opérationnels conscients de leur insertion dans la division technique du travail et capables de se situer dans le processus de production de l'objet architectural. L'enseignement sera donc axé sur la connaissance des processus de production et sur l'élaboration d'un « savoir » spécifique de l'architecte portant sur « l'espace architectural », ses modes de production et ses effets.⁹ »

Huet démissionne

C'est dans ce contexte que Huet donne sa démission de responsable scientifique du CEA « Architecture urbaine » et du poste de directeur de l'Ipraus (Institut parisien de recherche « Architecture, Urbanistique et Société », successeur de l'Ierau en 1986). Outre les difficultés de gestion, de financements et de statut qu'il présente dans sa lettre, sa décision relève d'une insatisfaction professionnelle que la comparaison avec Ciriani rend criante et d'une déception pédagogique que la fragmentation et la récupération de son école rendent tragique. Elle prend acte du rééquilibrage des lieux qui constituent le champ de l'architecture: il faut concrétiser, produire de la connaissance ne suffit pas. Huet cosigne son dernier rapport de recherche en 1991, avec Michèle Lambert et Jean-Yves Toussaint¹⁰.

À partir de 1991, l'engagement de Huet à l'école se réduit à son cours d'histoire de la Renaissance, à un rôle secondaire de directeur de recherche au DEA « Projet architectural et urbain: théories et dispositifs », EAPB (école d'architecture Paris-Belleville) cohabilité avec l'université de Paris 8 (Institut français d'urbanisme — Ifu), et à quelques rares studios, de 1993 à sa retraite en 1997. Ces années correspondent à son accomplissement professionnel dans le champ de l'aménagement urbain: place des Fêtes, Paris 20^e (1991-1996); Zac Cathédrale à Amiens (1992-2009); avenue des Champs-Élysées, Paris (1992-1994); place de la Liberté à Brest (1993-2001). En 1993, soit trois ans après la remise de sa démission de chercheur, cet engagement dans la pratique de l'aménagement des espaces publics est officiellement reconnu: Huet reçoit le Grand Prix de l'urbanisme.

9 Programme des études 1987-1988, UPA8, fonds Ensa Paris-Belleville, AN 20100187/106.
 10 B. Huet (dir.), M. Lambert et J.-Y. Toussaint, « Transformation de la cellule du logement collectif contemporain: émergence d'une typologie architecturale », Paris, ministère de l'Équipement — Plan Construction et Architecture, Ierau, 1991.



Bernard Huet, Temple University, Philadelphie, mai 1985.

Lettre de Bernard Huet
au directeur de l'Architecture

Paris, le 6 juillet 1990,

Monsieur le Directeur,

Je vous écris cette longue lettre pour vous faire part de ma situation actuelle au sein de l'École d'architecture de Paris-Belleville et des réflexions qu'elle m'inspire. [...] En 1969, je me retrouvais dans le groupe des enseignants fondateurs d'une Unité Pédagogique qui deviendra plus tard l'École de Paris-Belleville.

J'ai dirigé l'administration et la pédagogie de l'UP8 pendant les trois premières années qui suivirent sa création et, par la suite, j'ai assuré la Présidence du Conseil d'Administration pendant six années.

En 1972, estimant qu'une École ne pouvait vivre et se renouveler sans recherche, j'ai créé l'Institut d'Études et de Recherches Architecturales et Urbaines (IERAU), un des premiers, sinon le premier laboratoire de recherche architecturale créé dans une école d'architecture en France. J'ai présidé aux destinées de l'IERAU pendant quatorze ans jusqu'à sa fusion au sein d'une nouvelle équipe que je dirige actuellement : l'IPRAUS URA CNRS 1246¹¹.

Mon expérience et ma réputation dans le domaine de la recherche et de l'enseignement de l'architecture m'ont valu d'être appelé à siéger dans un grand nombre de commissions et de participer à un nombre incalculable de colloques et de rencontres nationales et internationales.

J'aimerais vous rappeler que la réussite exemplaire de l'UP8 et sa renommée ne furent pas construites autour du rassemblement de quelques architectes à la mode et plus ou moins reconnus pour leur réussite professionnelle, mais comme on semble l'oublier un peu facilement aujourd'hui, à partir d'un authentique projet d'enseignement et d'un travail théorique en profondeur dont j'ose croire, sans fausse modestie, que j'en fus l'inspirateur, l'animateur et le gardien pendant un peu plus de dix ans. Je dois ajouter que l'effort collectif de cette équipe d'enseignants totalement dévouée à la seule cause de l'enseignement et de la recherche fut accompli dans des conditions matérielles particulièrement difficiles et en conflit presque permanent avec un Directeur administratif dont je peux témoigner, avec l'ensemble de mes collègues enseignants, qu'il a toujours représenté un facteur d'inertie et de division face au dynamisme du corps enseignant.

Il me plaît de vous rappeler que l'originalité de l'UP8 reposait autant sur sa capacité de proposition et d'innovation que sur sa réputation d'école « rebelle ». Et je dois ici rendre hommage à l'administration du Ministère de la Culture qui sut comprendre et soutenir les initiatives des enseignants de cette école, alors qu'elles ne correspondaient pas toujours à la lettre des directives officielles visant à normaliser l'enseignement de l'architecture.

Paradoxalement, c'est précisément au moment où le Ministère commença à considérer cette école comme un modèle de sagesse administrative et pédagogique que commençait le déclin de l'UP8.

¹¹ URA : unité de recherche associée au CNRS. [N.D.E., ainsi que pour toutes les notes qui suivent.]

Derrière le calme apparent d'une mécanique bien rodée se profilait la routine, le désengagement et la paralysie du corps enseignant. Lassé d'attendre en vain une amélioration de son statut et de ses conditions de travail, découragé par l'opacité bureaucratique, il se laissait gagner par les luttes de pouvoir des clans et des personnes.

Au début des années 80, l'afflux massif et incontrôlé des étudiants attirés par le label de l'UP8 ou par la réputation médiatique de quelques architectes professionnels enseignants à l'École contribua à l'aggravation de la crise. Le Directeur imposant à l'école une politique démagogique de gonflement des effectifs, sans considérer ni le taux réel de l'encadrement, ni le niveau de recrutement des étudiants (certaines années il y eut jusqu'à 40% de non-bacheliers en première année), il devint rapidement impossible de maintenir les paramètres de qualité qui avaient fait la réputation de l'UP8.

Enfin, à partir du moment où disparaissait le projet d'enseignement originel derrière la fiction d'un programme d'enseignement réduit à une simple juxtaposition de cours et de travaux pratiques, le recrutement de nouveaux enseignants ne se fit plus en fonction de critères pédagogiques mais sur la base du clientélisme et du rapport de force entre les différentes disciplines et les clans d'enseignants dont l'antagonisme était encouragé plus ou moins ouvertement par le Directeur de l'École.

Au début des années 80, je dus me rendre à l'évidence que le fiasco de l'UP8, enfermée dans de mesquines querelles de personnes et de médiocres problématiques hexagonales, n'était pas l'exception.

Les visites régulières que je faisais dans d'autres Écoles de Paris et de province, à l'occasion de jurys ou de rencontres, et les contacts personnels que j'ai toujours maintenus avec leurs enseignants, m'ont vite convaincu que l'enseignement de l'architecture en France était atteint de langueur dans ses parties les plus vives. C'est pourquoi, à partir de 1983, j'ai décidé avec une quinzaine d'enseignants provenant de quatre UP parisiennes de créer un atelier inter-UP où un travail de groupe pourrait s'élaborer autour de problématiques communes.

L'IFA servait de lieu d'accueil pour ces ateliers et malgré le caractère officieux de l'expérience et l'absence de moyens matériels, les résultats furent rapidement très encourageants tant du point de vue du travail des étudiants que de l'intérêt que notre recherche suscitait à l'étranger. Il devint pour nous évident que le cadre sclérosé et immobile de nos UP devait être dépassé et que l'essai devait être transformé d'une manière ou d'une autre. Or, c'est précisément à ce moment que le Ministère non seulement refusa d'entériner et d'aider l'expérience, mais s'ingénia à l'arrêter en interdisant à l'IFA de recevoir les ateliers inter-UP, et en rappelant à l'ordre les Directeurs de nos établissements respectifs. Aucune justification satisfaisante ne nous ayant été donnée, nous ne comprîmes les véritables raisons de l'attitude du Ministre qu'en prenant connaissance du contenu de la réforme de 1984.

L'application de cette réforme acheva de ruiner ce qui restait du projet collectif de l'UP8, devenue entre-temps École d'Architecture de Paris-Belleville. Chaque enseignant architecte créa son propre certificat de projet et le reste des enseignements se trouva balkanisé dans des certificats juxtaposant des cours souvent incohérents dont seuls les intitulés se conformaient aux directives ministérielles.

De plus, l'adoption du système des certificats entraînait une telle lourdeur de gestion pour l'administration, les enseignants et les étudiants, que très vite plus personne ne souhaita le voir réellement fonctionner. La coordination des enseignements et les jurys sont ainsi devenus de pures fictions administratives. Quant aux étudiants, afin d'échapper à la rigidité du système, ils ont vite appris à en connaître les lacunes, les tolérances et les innombrables dérogations pour tirer leur épingle du jeu sans dépenser trop d'énergie. Je serai le dernier à leur en faire le reproche.

J'aimerais cependant préciser que mon opposition constante et répétée à la réforme de 1984 ne vient pas tant de son incapacité à susciter un projet en lieu et place d'un corps enseignant qui n'en avait plus, mais de ce qu'elle portait un coup fatal à une conception de l'enseignement de l'architecture que nous avons toujours défendue depuis [1968]¹². Il est clair aujourd'hui que les auteurs de la réforme de 1984 voulurent lui donner toutes les caractéristiques d'un enseignement de type *professionnel*, plus attachés à satisfaire à court terme des revendications étroitement corporatistes et exclusivement hexagonales, qu'à promouvoir un enseignement de niveau supérieur.

Je ne peux m'empêcher de vous rappeler que cette réforme a été conçue et promulguée au moment précis où l'Europe préparait son unification et où tous les pays européens, sans exception, prenaient une voie diamétralement opposée dans leur approche de l'enseignement de l'architecture.

Au moment où en France le Troisième Cycle était supprimé, alors que toute référence à la nécessité d'un enseignement *théorique* de l'architecture lié à la recherche est absente du texte de réforme, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Belgique (pour citer quelques pays voisins) créaient des doctorats de Troisième Cycle en architecture, de caractère universitaire.

Aujourd'hui, soit six ans après la réforme, le Ministère, pressé par l'urgence, essaye de compenser cette lacune grave par des moyens de fortune, sans même reconnaître qu'il faudrait peut-être abroger un texte dépassé afin de réparer une erreur qu'on est en droit de qualifier d'historique.

Quant à moi, dès 1985, je décidai de faire porter mes efforts non plus sur le sauvetage d'une École devenue ingérable, mais sur le maintien et la survie de la recherche et d'un enseignement de Troisième Cycle.

Ainsi, dès que le Ministère créa les CEAA¹³, j'ai proposé de monter avec le groupe d'enseignants qui s'était constitué autour des ateliers inter-UP un CEAA «urbain» ambitieux, regroupant quelques-uns des meilleurs spécialistes français appartenant à quatre Écoles parisiennes (Nanterre, Belleville, Villemin et Versailles) et à une École de province (Nancy).

Nous pensions que, pour être présent sur le marché international et satisfaire à la demande de nombreux étudiants désirant poursuivre des études de haut niveau, il fallait regrouper nos moyens intellectuels et matériels à l'intérieur d'une structure conçue à l'échelle nationale.

12 La lettre originelle mentionnait 1984. Nous avons corrigé pour rétablir la cohérence avec le parcours de Bernard Huet.

13 CEAA: Certificat d'études approfondies en architecture.

À partir d'un tronc commun, nous proposons de mettre en place une formation à la recherche et une diversification des débouchés en fonction des quelques champs d'application possibles (architecture urbaine, ville orientale, archéologie urbaine).

Une fois de plus, le Ministère refusa ce projet et brisa intentionnellement l'unité du groupe en créant trois CEAA autonomes et géographiquement dispersés dans trois Écoles éloignées (Villemin, Versailles et Nancy). Malgré ce revers, j'ai poursuivi mon effort autour du CEAA « Architecture urbaine » domicilié à Paris-Villemin¹⁴. [...] Parallèlement à [cet engagement], j'ai essayé de développer et d'organiser la recherche à l'École de Paris-Belleville.

Depuis 1972, elle se poursuivait au sein d'une association (IERAU) presque uniquement constituée par les enseignants de l'UP 8. Avec le temps, l'équipe s'était réduite, beaucoup d'enseignants ayant abandonné la recherche pour des activités professionnelles plus rémunératrices et mieux valorisées pour leur carrière. J'estimais donc qu'il était nécessaire de la renoueler et surtout de lui donner une dimension universitaire. L'occasion s'est présentée en 1985 lors de la création de la section 49 du CNRS « Architecture, Urbanistique et Société ». J'ai alors décidé de provoquer la fusion de l'équipe que je dirigeais avec le LASSAU¹⁵, équipe de recherche dépendant de l'université Paris X que nous connaissions bien et avec laquelle nous avons déjà eu des rapports de recherche. Le nouveau laboratoire constitué sous le nom IPRAUS a présenté sa candidature pour obtenir un rattachement principal à la section sociologie. Ayant donc été évaluée avec succès à deux reprises, notre équipe a été agréée par le CNRS sous la désignation d'URA 1276. Nous espérions que le BRA¹⁶ serait disposé à favoriser la constitution et la mise en place du nouveau laboratoire au sein de l'École Paris-Belleville.

Or, à notre surprise, le laboratoire ne fut pas agréé par le Ministère et, par conséquent, privé de moyens de fonctionnement propres. Cette situation paradoxale devenait pour moi incompréhensible dans la mesure où le BRA avait annoncé son intention de promouvoir une nouvelle politique « d'institutionnalisation » de la recherche au sein des Écoles d'Architecture. Finalement, l'agrément du BRA intervint en 1987, mais il ne changea guère notre situation matérielle. Au départ, nous disposions du local en location, du téléphone et d'une documentaliste appartenant à l'ancienne équipe LASSAU que nous pouvions payer sur les budgets des contrats de recherche passant par une association relais. C'était sans doute encore trop pour le BRA. Sans proposer aucune mesure compensatoire, il nous a refusé le droit de faire passer les contrats par l'association, mettant ainsi en péril l'existence même de l'équipe. En ce qui concerne l'École de Paris-Belleville, l'administration prélève régulièrement son pourcentage de 4% sur les budgets de recherche sans nous offrir le moindre service de gestion (secrétariat, dactylographie, tenue régulière de comptabilité).

Pour résumer les situations des deux structures que je dirige, le CEAA Architecture Urbaine et le laboratoire IPRAUS, je dois avouer qu'en matière de gestion et d'administration, je n'ai rien pu obtenir de la Direction de

14 Il le sera par la suite à Paris-Belleville.

15 Laboratoire des sciences sociales appliquées à l'urbain.

16 Bureau de la recherche architecturale, dépendant du ministère de tutelle des écoles d'architecture.

mon École, qui se retranche inlassablement derrière le fait que le Ministère ne lui a pas donné de personnels *spécifiquement* affectés au CEAA et à la recherche. [...]

Si je vous ai rappelé aussi longuement mon engagement dans l'enseignement et la recherche c'est pour que vous sachiez que j'y ai consacré les 25 années les plus productives de ma vie sans en avoir tiré d'avantages matériels, ni de position dominante. [...] Vous savez aussi que, contrairement à ce qui se passe à l'étranger, être classé Architecte « théoricien » vous écarte systématiquement de la commande publique. [...]

Par contre, ce qu'on semble oublier, c'est que je suis l'un des très rares architectes français bénéficiant d'une reconnaissance internationale incontestée. Je ne vous infligerai pas l'énumération des activités qui en témoignent (articles, colloques, séminaires, jurys, etc.) et je n'aurai pas l'outrecuidance de dresser la liste des personnalités importantes du milieu européen ou américain avec lesquelles j'entretiens des rapports fréquents et amicaux. Enfin, vous n'ignorez certainement pas que je suis constamment sollicité pour enseigner dans les Universités et les Écoles d'Architecture étrangères les plus prestigieuses, et je ne vous cache pas que la rémunération, le statut et les moyens de travail que l'on m'y offre sont sans commune mesure avec la médiocrité de mon emploi en France.

Un peu malgré moi, je suis considéré à l'étranger comme l'ambassadeur d'une certaine culture architecturale française et traité comme tel. Par contre en France, j'attends toujours que l'Administration reconnaisse concrètement l'importance de cette position, en me donnant des missions, des responsabilités, des conditions matérielles de travail conformes à ma valeur réelle. Vous me direz que je ne devrais pas me plaindre, puisque je suis titulaire d'un poste de professeur de 1^{ère} Catégorie, Responsable Scientifique d'un CEAA et Directeur d'un laboratoire de recherche. [...]

Quant à la Responsabilité Scientifique d'un CEAA et, plus encore, à la direction d'un laboratoire de recherche, elles relèvent d'une fiction administrative pure et simple. Pour assumer ces fonctions de « haut niveau de responsabilités intellectuelles » (et bénévoles), il n'est prévu ni statut ni pouvoirs. Je suis supposé animer, coordonner et gérer des équipes comprenant 20 à 30 personnes (la taille d'une PME), sans assistance technique, sans avoir d'autorité ni sur le personnel administratif ni sur le budget de fonctionnement, sans avoir accès à une information comptable permanente, sans pouvoir représenter et engager l'équipe que je dirige dans les relations qu'elle entretient avec les Universités et les laboratoires français et étrangers et sans même avoir le droit de disposer d'un simple papier à en-tête et de la signature du courrier. De qui se moque l'Administration quand, par ailleurs, elle exige que les responsables de CEAA ou de laboratoire, réduits à l'état d'ectoplasmes décoratifs, lui rendent des comptes sur ce qu'ils sont dans l'incapacité de gérer et lorsqu'elle fait peser sur les équipes la menace permanente de suspendre son agrément si elles ne sont pas en état de satisfaire aux exigences d'une bureaucratie disproportionnée par rapport à la médiocrité des moyens financiers et matériels mis à leur disposition ?

J'ai aujourd'hui pris conscience du ridicule de la situation où je me suis moi-même placé en croyant pouvoir maintenir contre toute évidence un pôle de qualité théorique et scientifique à l'École de Paris-Belleville. J'ai cru naïvement que mon expérience et ma réputation en matière

d'enseignement et de recherche m'auraient valu un certain soutien contre la volonté d'un Directeur d'École omnipotent mais incompetent en matière d'architecture, d'enseignement et de recherche (encore une anomalie propre aux Écoles d'Architecture françaises).

Je dois reconnaître aujourd'hui que ce soutien ne pouvait venir d'une Administration qui se satisfait de gérer en voulant ignorer le contenu de ce qu'elle gère, ni d'un Conseil d'Administration qui, par la nature de ses composants, ne pourra jamais mener une politique audacieuse de soutien à l'enseignement post-diplôme et à la recherche.

Il faut bien comprendre qu'une assemblée constituée pour moins d'un tiers de ses membres par des enseignants (dont un très petit nombre est engagé dans la recherche), ne peut être concernée par des objectifs de qualité qui se situent dans le long terme et qui n'intéressent qu'une élite. Je ne vois pas pourquoi des étudiants mandatés par leurs électeurs pour défendre des intérêts limités, des représentants de l'administration en fonction de l'appui qu'elles lui apportent au sein du CA, devraient choisir d'orienter l'École dans une direction qui n'aille pas dans le sens des revendications immédiates du plus grand nombre. Certaines exigences de qualité ne peuvent se satisfaire d'un type de démocratie fondée sur le nivellement d'intérêts opposés.

Après avoir consacré près d'un quart de siècle à l'enseignement de l'Architecture et au moment d'entrer dans ma soixantième année, il est normal que j'éprouve le besoin de faire un bilan et d'en tirer les conclusions.

Ayant attendu trop longtemps un statut, des moyens matériels décents et un certain respect pour ma fonction, je me refuse à prolonger une situation d'échec dont je ne vois pas d'issue prochaine et vous comprendrez que désormais je souhaite consacrer le temps et l'énergie qui me restent à des actions et des projets qui me soient personnellement plus profitables et me rendent une certaine dignité.

Je vous demande donc de bien vouloir accepter ma démission de responsable scientifique du CEAA Architecture Urbaine et [de] celle de Directeur du laboratoire IPRAUS. En toute logique, j'ai également remis à la Direction Générale du CNRS ma démission de membre de la Commission 49 AUS.

Vous vous demanderez sans doute pourquoi j'ai la faiblesse de ne pas vous proposer également ma démission d'enseignant. Ce n'est pourtant pas l'envie qui m'en a manqué, mais pour l'instant, je ne peux me permettre de perdre les avantages acquis en vue de la médiocre retraite qui m'est promise à 65 ans.

[...]

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments respectueux.

Bernard Huet

Un statut pour les enseignants des écoles d'architecture

31 octobre 1989 : au colloque sur l'enseignement de l'architecture organisé avec l'Ordre des architectes au Salon international de l'architecture (Sia) à Paris¹, le ministre de l'Équipement Michel Delebarre annonce « la constitution d'un corps d'enseignants titulaires des écoles d'architecture, fondé sur un recrutement national, et offrant progression de carrière, mobilité et cumul possible avec la poursuite de la pratique professionnelle² ». Dans la salle envahie d'étudiants, d'enseignants et de responsables d'écoles en colère contre la « crise aiguë » que traverse l'enseignement de l'architecture, le ministre s'engage également à ouvrir une vaste consultation sur l'avenir des formations à l'architecture.

En charge depuis huit mois seulement du ministère de tutelle de la direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (DAU), Delebarre s'empare d'un dossier dont l'actualité est sans conteste en 1989 dans le milieu architectural. Mais l'antériorité des débats qui l'ont nourri peut, aussi, le constituer tel un legs. Depuis plus de dix ans se sont succédé les annonces ministérielles pour résoudre une situation unique dans la fonction publique et jugée indigne de l'enseignement supérieur en France : un cursus assuré depuis 1969, dans une vingtaine d'Unités pédagogiques d'architecture (UP) — devenues écoles d'architecture en 1984 —, par un petit millier de contractuels et autant de vacataires, aux obligations de services disparates, ayant signé des contrats à durée illimitée mais à indice unique, sans possibilités de revalorisation de carrière ou de mobilité.

Les échecs des projets antérieurs révèlent que les points de blocage dépassent le seul aspect économique produit par la création d'un tel corps de fonctionnaires. Ce sont tant l'inscription de la formation à l'architecture dans l'enseignement supérieur, le rapport à la recherche, l'équilibre des champs disciplinaires dans les écoles que la professionnalisation du corps enseignant qui sont alors questionnés. Dans la réussite de la création des corps de maître-assistant et de professeur des écoles d'architecture, en 1992 et 1994, les effets de l'ouverture des études et de l'exercice de l'architecture à l'échelle de l'Europe sont aussi à considérer. Des premières règles nationales des années 1970 harmonisant les recrutements dans les UP au bilan des campagnes de titularisation des années 1990, en passant par les projets rejetés, archives administratives et articles de la presse professionnelle et généraliste permettent de reconstituer cette histoire.

1969-1988 : de premières règles nationales de recrutement et un statut hybride refusé

En 1968, le décret qui met fin à l'enseignement de l'architecture à l'École nationale supérieure des beaux-arts (Ensba) rappelle qu'il était « donné par un petit nombre d'architectes auxquels s'adjoign[ai]ent quelques professeurs, spécialisés dans les autres matières³ ». Le projet est de doter les futures UP d'un « statut voisin de celui des établissements à caractère scientifique et culturel » et d'une gouvernance fondée sur des conseils de gestion associant *étudiants* et *enseignants*, reconnaissant pour la première

1 Voir, dans le présent ouvrage, la contribution d'Anne Debarre, p. 119-131.

2 Gérard Courtois, « Pour apaiser le mécontentement des étudiants et des enseignants, deux nouvelles écoles d'architecture seront créées dans la région parisienne », *Le Monde*, 1^{er} novembre 1989.

3 Décret du 6 décembre 1968 portant organisation provisoire de l'enseignement de l'architecture.



Colloque sur l'enseignement de l'architecture au Salon international de l'architecture le 31 octobre 1989.

fois cette qualité à ceux qui forment les futurs architectes. Cependant, leur statut n'est en rien modifié avant 1978 ni la distinction des anciens enseignants titulaires de l'Ensba des contractuels des UP. De 1967 à 1980, quand les effectifs étudiants augmentent de 8 500 à 16 500, ceux des enseignants contractuels (hors vacataires) passent de 175 à 782⁴.

En 1976, un premier rapport sur l'enseignement de l'architecture livre une sévère critique de la politique du personnel des établissements⁵, au-delà de la précarité des enseignants et de leur « recrutement précipité et massif ». La tutelle pose alors les jalons d'une procédure nationale de recrutement⁶. Les enseignants sont désormais répartis dans cinq champs disciplinaires : architecture, construction, perception et expression plastique, sciences exactes, sciences humaines et juridiques. Chaque UP doit constituer une commission de recrutement. Bien qu'annoncées par le ministre de la Culture et de l'Environnement Michel d'Ornano dès août 1977, toutes les propositions du rapport ne sont pas suivies d'effet. Ainsi, la réforme acte le recrutement des enseignants parmi ceux inscrits sur une liste nationale d'aptitude établie par une commission *ad hoc*, d'après leurs diplômes, leurs connaissances et leurs capacités⁷, mais la mise en place d'un « statut d'enseignant contractuel », préalable à « la création d'un corps d'enseignant titulaire⁸ » reste sans suite, les élections présidentielles mettant un terme à tout nouveau projet.

Alors qu'en 1978 le ministère de l'Environnement et du Cadre de vie avait regroupé les enjeux propres à l'Équipement, la Culture et l'Environnement, ces derniers sont de nouveau séparés à l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir. Toutefois, la direction de l'Architecture demeure une prérogative du ministère de l'Équipement — renommé de l'Urbanisme et du Logement. Sous la tutelle du ministre Roger Quilliot, Jean-Pierre Duport en prend la tête de 1981 à 1987. En novembre 1983, après l'abrogation de la liste nationale d'aptitude et l'application concomitante d'une disposition prise dans la fonction publique qui stoppe les recrutements de contractuels dans les UP, il présente son projet de réforme au Conseil supérieur de l'enseignement de l'architecture (CSEA) comme un triptyque : les ambitions sont de modifier les études, de réformer juridiquement les établissements et de doter le personnel d'un statut⁹. Toutefois, le décret pris le 9 avril 1984¹⁰ concerne uniquement le premier volet. Il s'agit avant tout « d'ouvrir l'enseignement de l'architecture sur le reste de l'enseignement supérieur », en alignant la durée des études et en offrant des passerelles avec les formations de l'Éducation nationale. Alors que les effets de la crise du pétrole sur l'activité du bâtiment et des travaux publics sont prégnants, il faut aussi « permettre une diversification des modes et

4 Rapport sur la réforme de l'enseignement de l'architecture du service des Enseignements de l'architecture et des arts plastiques du ministère des Affaires culturelles, mai 1972, Archives nationales (désormais, AN) 20020285/11 ; Armand Frémont, « Écoles d'architecture 2000 », rapport au ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, novembre 1992, p.23 et 53.

5 Jacques Narbonne, « Rapport sur l'enseignement de l'architecture au secrétariat d'État à la Culture », 1976, p.46-48.

6 Décret du 23 juillet 1976 et arrêté ministériel du 26 juillet 1976 relatif aux modalités de recrutement du personnel enseignant contractuel des UPA.

7 Arrêté du 20 février 1978 et décret du 8 mars 1978 fixant le régime des études conduisant aux diplômes d'architecte DPLG.

8 « La réforme de l'enseignement de l'architecture », *Le Moniteur*, 1^{er} août 1977, p.21-22.

9 Procès-verbal du CSEA, 22 novembre 1983, AN 20020285/11.

10 Décret du 9 avril 1984 relatif aux enseignements organisés dans les écoles d'architecture.

conditions d'insertion des diplômés dans le monde du travail¹¹ ». Si « la logique des champs disciplinaires est dépassée¹² » dans les études, l'abandonner complètement n'est pas sans poser de problèmes pour la gestion du corps enseignant. Ces incertitudes, ajoutées à l'examen concomitant de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 26 janvier 1984, contraignent, selon Duport, le report des deux autres volets de la réforme.

Un an plus tard, certains regrettent qu'on ne « parle plus du statut des enseignants, [ni] du statut des établissements¹³ ». Un nouveau projet est élaboré, fondé sur un statut mixte de titulaires et de contractuels comportant trois catégories : professeurs associés, enseignants professionnels et adjoints d'enseignement¹⁴. Ainsi, les titulaires auraient plutôt été des enseignants des matières fondamentales — les jalons du métier d'enseignant-chercheur des écoles d'architecture étant ainsi posés — et les contractuels, des praticiens avec des contrats à durée limitée, adaptables à leur cumul d'une autre activité professionnelle. Ce projet est rejeté : les syndicats des enseignants y voient la reproduction de l'ancienne École des beaux-arts et s'opposent à un « statut au rabais » ; l'Ordre exclut ce statut conduisant les enseignants professionnels « à une situation d'infériorité » vis-à-vis de leurs collègues des enseignements fondamentaux ; le ministère du Budget refuse de créer un nouveau corps de fonctionnaires. En 1988, 878 enseignants contractuels et 402 vacataires attendent encore une réforme de leur statut¹⁵.

1989 : vers un unique statut d'enseignant titulaire

L'année 1989 marque un renouveau des acteurs chargés de l'architecture au plus haut niveau. Nommé ministre des Transports et de la Mer en juin 1988 dans le second gouvernement de Michel Rocard, Delebarre reçoit en sus le portefeuille de l'Équipement en février 1989 après le départ de Maurice Faure, nommé au Conseil constitutionnel. Ce dernier, resté moins d'un an, a néanmoins assuré la reprise des négociations avec Bercy pour la création du corps d'enseignant titulaire. En mai, alors qu'elle animait la sous-direction des Enseignements et des Professions de la direction de l'Architecture depuis un an, Florence Contenay est annoncée au cabinet ministériel. En juillet, Jean Frébault, ingénieur des Ponts et Chaussées, prend la tête de la DAU. En sous-main, Jean-François Texier, chef du bureau des Enseignants à la sous-direction des Enseignements et Professions, désormais dirigée par Wanda Diebolt, œuvre avec elle à faire aboutir les négociations.

À l'automne, deux jours avant l'ouverture du Sia, *Le Monde* livre une synthèse¹⁶ de la situation des 22 écoles d'architecture, centrée sur « le problème » des désormais 916 enseignants contractuels, sans omettre les conditions immobilières et statutaires contraignantes des établissements,

11 Procès-verbal du CSEA, document cité note 9.

12 Document de travail de la direction de l'Architecture, « Note de synthèse sur le contenu de la réforme de l'enseignement de l'architecture », 10 décembre 1982, AN 20020285/11.

13 Claude Daméry, « Lâchés? », *Le Petit Journal du syndicat de l'architecture*, n°3, avril 1985, p.1.

14 D'après l'historique présenté au CSEA dans le « Projet de décret d'enseignants titulaires (1986) », 14 juin 1988, AN 20020285/11.

15 Note non datée et non signée [circa juin 1988], AN 20020285/11.

16 Jean-Jacques Bozonnet, « ... et l'amertume des enseignants », *Le Monde*, 26 octobre 1989.

et le manque de moyens consacrés aux études malgré un triplement des budgets depuis 1969. Jacques Allégret, enseignant à Paris-Villemin et président de la Conférence des présidents des conseils d'administration des écoles d'architecture, fondée en 1988, y prend position pour un « corps de titulaires calqué sur celui du supérieur » pour « ceux qui souhaitent s'investir dans l'enseignement » et un « statut de professeur associé pour les professionnels ». Sans fard, l'article expose les situations des enseignants « chercheurs » et « praticiens », alertant sur les « brillants chercheurs [qui] baissent les bras » quand, pour un architecte praticien, le salaire mensuel de « 10 000 francs pour 12 heures de cours hebdomadaires » joue le rôle d'une « assurance contre les aléas de la conjoncture que peut connaître son agence », une sorte de « Sécurité sociale ou [d']argent de poche ». Rémi Lopez, président du Conseil national de l'Ordre, estime que la tutelle de l'Équipement freine le développement des moyens donnés à l'enseignement et avertit sur sa dégradation « à l'approche de l'Europe 1993 ». Si le journaliste conclut sur le risque pour le ministère « de devoir faire face à un front commun », la convergence des points de vue des enseignants « chercheurs » et « praticiens » sur le statut à créer semble loin d'être garantie. Déjà, la réforme des études de 1984 avait provoqué des manifestations d'étudiants opposés à « l'universitarisme » de leur formation¹⁷. En 1987, dans une proposition à la DAU de restituer une section d'architecture à l'Ensba, la « création hégémonique d'un corps d'enseignants-chercheurs, marginalisant le corps d'enseignants-praticiens¹⁸ » était aussi critiquée.

Le 31 octobre 1989, le ministre s'engage donc à créer un corps d'enseignants titulaires. Il annonce un concours national nommant, en cinq ans, les deux tiers des enseignants contractuels tandis que le dernier tiers des postes sera ouvert à « des jeunes professionnels ou chercheurs capables d'apporter du sang neuf ». Il confirme la refonte des contrats des enseignants en poste comme de ceux à recruter, « qui devrait se traduire rapidement par de nombreuses promotions¹⁹ ». À l'instar des autres pays européens, le choix est donc d'aligner le statut des enseignants sur celui de l'enseignement supérieur dans les universités. L'alternative d'assurer l'enseignement par des vacataires rémunérés à un haut niveau, comme dans les grandes écoles à vocation professionnelle, n'est pas retenue. Plus précisément, l'esquisse brossée dès novembre par Texier est celle d'un corps « correspond[ant] au statut de maître de conférences de l'université²⁰ », titularisant, en cinq ans, 450 des 930 enseignants en poste, soit la moitié et non plus les deux tiers. L'autre moitié demeurerait vacataire, prioritairement chargée de l'enseignement du second cycle et de la formation permanente. Un concours annuel et par champs disciplinaires, avec voies d'accès interne et externe, aurait affecté les lauréats dans chaque école. La carrière aurait été permise dans trois classes avec obligation de mobilité entre la seconde et la première, et le cumul avec une activité libérale

17 « Les étudiants en architecture contre leur réforme », *Le Quotidien de Paris*, 7 décembre 1983.

18 Document anonyme — attribué à des enseignants de quatre écoles parisiennes — à la DAU : « Une expérience pilote, une section d'architecture à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts », 7 octobre 1987, AN 20020285/11.

19 G. Courtois, *op. cit.* note 2.

20 Compte rendu du Comité national de l'enseignement de la conception de produits au ministère de l'Équipement, 29 novembre 1989, AN 20020285/11.

d'architecture, autorisé. Rien n'était décidé quant à l'exigence du doctorat pour la titularisation et aux obligations d'activités de recherche. La suppression des contractuels budgétaires était prévue en 2015.

Moins d'un an plus tard et après la remise d'un nouveau rapport par le maire de Rezé et député de la Loire-Atlantique Jacques Floch en juin 1990, le texte présenté le 19 septembre 1990 par Delebarre au Conseil des ministres et intitulé « Le renouveau de l'enseignement de l'architecture » est quelque peu différent. Négocié par Diebolt et Texier avec les instances de représentation des écoles et les syndicats d'enseignants, le statut repose désormais sur deux corps de fonctionnaires, sans promotion possible de l'un à l'autre : les maîtres-assistants et les professeurs. Plus aucune référence n'est faite au statut des maîtres de conférences des universités, bien que la presse professionnelle continue à l'annoncer jusqu'en 1992²¹. Diebolt identifie deux obstacles ayant entravé la volonté de la tutelle de créer des statuts les plus proches possible de ceux de l'Université : d'une part, craignant une confusion avec ses propres enseignants, l'Éducation nationale a mis son veto à la création d'un corps des maîtres de conférences ; d'autre part, opposés à ce qu'ils considéraient comme une soumission des écoles aux préceptes universitaires au détriment des spécificités de l'enseignement de l'architecture, une partie des enseignants a, de nouveau, réfuté le projet²². La DAU obtient la création du corps des professeurs des écoles d'architecture annoncée, avec celui des maîtres-assistants, par le décret du 24 janvier 1992. Néanmoins, reporté pour vice de forme, le texte définitif n'est publié que le 1^{er} avril 1994, après que le Conseil d'État s'est prononcé sur le droit à utiliser le titre de professeur dans un enseignement hors tutelle de l'Éducation nationale.

La référence au corps des maîtres-assistants peut étonner : créé en 1960 à l'Université, il a disparu en 1984 après sa fusion avec celui des maîtres de conférences. Il subsiste dans les établissements sous tutelles des ministères de l'Agriculture et de l'Industrie. Outre les dénominations, les services d'enseignement diffèrent : 192 heures devant les étudiants pour les maîtres de conférences, contre 320 pour les maîtres-assistants et les professeurs des écoles d'architecture, bien que soient annoncées « des obligations de service modulées en fonction des activités pédagogiques et de recherche des enseignants²³ ». Malgré ce « statut analogue » et non identique, les ambitions restent inflexibles : « faire accéder en 1993 l'enseignement de l'architecture à un véritable statut d'enseignement supérieur à parité avec l'Université ». Ainsi, par concours national, l'accès au corps des maîtres-assistants sera soumis à la possession du doctorat et celui des professeurs, à l'habilitation à diriger des recherches (HDR). En 1996 sont visés 350 postes de maîtres-assistants et 100 de professeurs. Seuls 300 d'entre eux seront accessibles aux actuels enseignants contractuels par la voie interne du concours. Les mutations comme les nominations seront gérées nationalement.

21 Voir notamment « Enseignement », *Le Moniteur Architecture — AMC*, n° 27, décembre 1991-janvier 1992, p. 28.

22 D'après l'entretien, avec Wanda Diebolt et Jean-François Texier, de Pierre Mignaval et Bérénice Gaussein, réalisé le 22 mars 2017, cité par B. Gaussein dans « L'enseignement de l'architecture vu par la tutelle : entretiens avec les acteurs », *Cahier HEEnsA20*, n° 6, mai 2019, p. 26.

23 M. Delebarre, « Le renouveau de l'enseignement de l'architecture », communication au Conseil des ministres, 19 septembre 1990, Archives de l'Ensa Paris-Malaquais (EnsaPM).

Ici résident tous les paradoxes de la réforme : proposer aux enseignants un statut *inspiré* de celui des enseignants-chercheurs de l'Université, sans leur en donner ni le titre ni les garanties ; exiger des diplômes alors inexistant dans le champ disciplinaire principal — l'architecture —, favorisant de fait les enseignants formés dans les filières doctorales universitaires ; introduire le doctorat comme mesure des compétences des enseignants tout en autorisant des équivalences, pour ne pas dévaloriser le DPLG ; inciter à la recherche sans la rendre obligatoire tout en requérant des services hebdomadaires d'enseignement plus importants ; autoriser des fonctionnaires à cumuler leur service public avec une activité libérale ou salariée dans le secteur privé ; regrouper, sous un unique statut, des profils différents pour créer et reconnaître le métier d'enseignant des écoles d'architecture.

Pour pallier les contradictions propres à ce statut hybride ou incomplet, l'ouverture de filières doctorales est aussi annoncée par Delebarre, impulsées par des DEA cohabilités par les écoles d'architecture et les universités. Dès lors, le gouvernement peut annoncer que la France comble son retard, jusqu'alors seul pays de l'Union européenne à ne pas proposer une offre de troisième cycle en architecture. Car c'est à l'échelle de ce nouveau territoire que doivent dorénavant être pensées les réformes : vingt ans après l'ouverture des UP, 1989 est l'occasion d'un bilan²⁴. Les caractéristiques de l'enseignement sont désormais à comparer avec celles d'autres systèmes européens : filières, cursus, degrés de diplômes mais aussi nombres d'étudiants diplômés et d'architectes maîtres d'œuvre. 1989 voit aussi le remplacement des unités de valeurs par le système des ECTS (*European Credits Transfer System*), deux ans après la création du programme d'échange universitaire Erasmus et, d'autre part, la création du marché libre européen instituée par la directive de 1985 qui sera effective pour les services professionnels des architectes en 1993.

1991 : la professionnalisation des enseignants

En 1991, deux annonces du plan Delebarre sont concrétisées : en février, un arrêté²⁵ ouvre la voie aux opérations de « repyramidage » ; en juin, sont habilités les premiers DEA. Alors que le décret de création des deux corps d'enseignants titulaires des écoles d'architecture est en cours d'écriture, le Conseil des ministres charge en septembre 1991 Paul Quilès, nouveau ministre de l'Équipement, de définir les objectifs assignés à l'enseignement et à la recherche en architecture. On confie au recteur de l'académie de Versailles Armand Frémont la rédaction d'un rapport.

Ainsi, 1992 est marquée par le télescopage des résultats des actions entreprises par les gouvernements successifs en charge de la DAU : le 24 janvier est enfin promulgué le décret créant le statut des enseignants titulaires des écoles d'architecture ; à la suite est confirmé l'accès aux deux corps par des concours nationaux ouverts par groupes de disciplines, désormais au nombre de six : histoire et cultures architecturales, théories et pratiques de la conception architecturale, espace et territoires, sciences

24 Voir, dans le présent ouvrage, la contribution d'Anne Debarre, p. 51-62.

25 Arrêté du 6 février 1991 relatif au reclassement des enseignants contractuels des écoles d'architecture.

et techniques pour l'architecture, sciences humaines et sociales, arts et techniques de la représentation²⁶. Simultanément, Frémont rend un rapport intermédiaire où certaines des décisions actées par les tout récents textes législatifs y sont déjà remises en question, alors même que le premier concours de titularisation n'a pas eu lieu. Ainsi resurgissent les constats identifiés dès les annonces de Delebarre. En plus d'une augmentation des moyens financiers et matériels des écoles, Frémont préconise un cursus « recentré sur le projet architectural à toutes ses échelles²⁷ » pour contrer « la sensation d'émiettement, voire de dispersion complète de l'enseignement [...] constamment dénoncée tant par les enseignants architectes que par les étudiants et les jeunes diplômés ». Le rapport l'impute au « jeu conjugué des recrutements parfois hasardeux, voire contestables, à certaines périodes » et à « une grille d'enseignements obligatoires jugée à la fois surchargée et trop contraignante ». Est aussi soulignée l'une des particularités des écoles françaises : un « corps enseignant issu de disciplines diverses et ce, à niveau de responsabilité égal », quand « dans les autres pays, les écoles d'architecture sont toujours et naturellement dirigées par des architectes ». Enfin, si l'existence d'un « potentiel enseignant indéniabable » est reconnue, le rapport pointe les « malaises et désillusions » suscitées par le « repyramidage » et le fait que le recrutement annoncé « par groupes de disciplines séparés est jugé par bon nombre d'enseignants [...] comme présentant le risque de rendre structurelle la parcellisation des études d'architecture déjà fortement dénoncée aujourd'hui ».

Difficile de ne pas reconnaître ici les mots de l'architecte et enseignant Christian Devillers qui, en septembre 1992, à la demande de *L'Architecture d'aujourd'hui*, accepte de publier la contribution qu'il avait rédigée pour Frémont quelques mois plus tôt²⁸. On y retrouve les critiques contre « l'application formaliste du modèle universitaire », contre l'égalitarisme entre « les enseignements propres à l'architecture et ceux qui relèvent des disciplines extérieures », et contre la tendance à « des programmes surchargés » où « l'architecture est par conséquent pénalisée, aucune des disciplines extérieures n'étant pourtant vraiment bien enseignée ». Mais Devillers va plus loin : il dénonce « le pouvoir abusif des disciplines externes, qui constituent aujourd'hui un véritable lobby dans les écoles », cherchant « à imposer ses valeurs ainsi que ses procédures : les groupes de disciplines, la filière doctorale revendiquée comme mode de recrutement des professeurs d'architecture ». Il préconise de ne titulariser « que des enseignants qui ne peuvent pas l'être ailleurs, c'est-à-dire [ceux] de l'architecture et des disciplines internes à l'architecture ».

La tribune de Devillers engendre des prises de position publiques, dont celles de Bruno Fortier et de Jean-Louis Cohen²⁹. Ce dernier partage certaines opinions de Devillers sur « les corporatismes conjugués des enseignants non-architectes » ou le besoin d'assistants pour l'enseignement

26 Décret du 24 janvier 1992 relatif au statut des professeurs et maîtres-assistants des écoles d'architecture et arrêté du 16 mars 1992 relatif aux groupes de disciplines, remplacés par ceux du 1^{er} avril 1994.

27 D'après François Lamarre, « Plan écoles d'architecture 2000. Une lueur d'espoir », *D'Architectures*, n° 25, mai 1992.

28 « Sur l'enseignement de l'architecture. Contribution de Christian Devillers à un débat nécessaire », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 282, septembre 1992, p. 9-11.

29 « Enseignement. Deux réponses à Devillers », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 284, décembre 1992, p. 20-24.

du projet d'architecture. Mais à l'argument de Devillers d'un « excès d'adhésion au modèle universitaire », il oppose « l'absence de projet culturel et pédagogique des architectes » et « leur incapacité à cristalliser autour d'un propos cohérent l'énergie de leurs collègues ». Il rappelle que les écoles doivent non seulement former des professionnels du projet, mais aussi ouvrir à des débouchés diversifiés : maîtrise d'ouvrage, urbanisme ou recherche. Il invite donc à ne pas dissocier « la réflexion sur le *noyau* de l'enseignement » de ce qui a été « le moteur essentiel du renouveau des écoles européennes depuis 1968, à savoir l'intellectualisation de la formation ». Enfin, il appelle à accepter l'une des dispositions obligatoires à l'obtention du statut d'enseignant : l'évaluation de la production et des performances des enseignants, soit leur professionnalisation ; une condition *sine qua non* de tout système public de formation, qu'il juge positive tout en s'interrogeant sur certains de ses collègues qui voient dans cette modalité une atteinte à leur liberté.

Ainsi, le débat interne aux écoles est étendu à l'ensemble des acteurs du champ. Entre-temps, la première campagne du concours national de recrutement organisée en juillet 1992 a essuyé nombre de critiques³⁰ : on aurait reproché à certains contractuels leur âge avancé, les activités extérieures à l'enseignement l'auraient emporté sur des investissements pédagogiques de plus de vingt ans parfois. Surtout, seuls 123 postes de maîtres-assistants et 7 de professeurs ont été ouverts au concours, dont 100 réservés aux enseignants contractuels. Et aucun poste n'a été créé, les 30 recrutements externes reposant en fait sur des départs à la retraite ou des démissions³¹. Ajoutés au rythme jugé trop lent du « repyramidage », ces moyens insuffisants conduisent les enseignants à se constituer en un « collectif » et à menacer de grève le ministère à la rentrée 1992. Quatre mois plus tard, c'est un nouveau plan que Jean-Louis Bianco, ministre de l'Équipement depuis avril 1992, annonce³² : la « modernisation de l'enseignement de l'architecture ». Pour pallier la croissance des effectifs étudiants, il s'engage à augmenter les postes d'enseignants permanents, s'appuyant notamment sur 50 postes donnés par l'Éducation nationale. Prévus sur trois ans, la période transitoire de titularisation est prolongée de deux années. Une nouvelle phase de promotion des enseignants contractuels est annoncée. Par décret³³, des contrats d'enseignants associés ou invités sont créés. En revanche, les modalités de titularisation ne sont pas modifiées, bien que le rapport définitif de Frémont ait recommandé une double évaluation dans le processus de recrutement : l'une au niveau national et l'autre dans chaque école, comme à l'Université.

Quel bilan tirer de ces textes et des premières vagues de titularisation de 1992 à 1994 ? En 1996, ce sont 616 contractuels qui ont été titularisés par la voie interne du concours et 103 nouveaux professeurs et maîtres-assistants qui ont rejoint les écoles³⁴. Le principe de l'évaluation des enseignants, lors du recrutement et de la mutation, a été étendu aux

30 Voir G. Courtois, « Le désarroi des écoles d'architecture », *Le Monde*, 8 octobre 1992.

31 A. Frémont, document cité note 4, p. 55.

32 J.-L. Bianco, « Le plan de modernisation de l'enseignement de l'architecture ». Communication au Conseil des ministres, 20 janvier 1993, archives EnsaPM.

33 Décret du 12 mars 1993 relatif aux personnels enseignants associés ou invités dans les écoles d'architecture.

34 Claire Duplay, « Un avenir obscur », *Le Carré bleu*, janvier 1996, p. 65.

écoles : depuis 1993, un « véritable projet pédagogique cohérent » et « susceptible d'être évalué par la tutelle³⁵ » leur est demandé. Enfin, la logique des « besoins en encadrement selon les groupes de disciplines³⁶ » semble bien avoir été adoptée par la DAU pour gérer programmes et équipes pédagogiques. En 1995, Catherine Bersani, à la tête de la DAU, fixe les objectifs à atteindre à moyen terme dans chaque école, par pourcentage du corps enseignant : 70 à 75 % pour le projet architectural et urbain (incluant le champ « Espace et territoire » et celui de la construction), 11 à 15 % pour les arts et représentation, 8 à 10 % pour l'histoire et 5 à 7 % pour les SHS. Ainsi, la création du statut des enseignants des écoles d'architecture et d'une procédure nationale de recrutement a permis l'uniformisation des contenus et des modalités d'encadrement des formations des écoles, héritières d'UP dont les divergences étaient plus marquées par champs disciplinaires. L'ouverture du marché européen et de régimes coopératif et concurrentiel, sur le plan des formations d'enseignement supérieur comme des activités de service, a accéléré la création d'un statut d'enseignant du supérieur corrélé au doctorat et à la recherche. Alors que la conjoncture n'était plus favorable aux dépenses publiques, le statut de fonctionnaire a été assuré à près d'un millier d'enseignants — incluant ses responsabilités, ses devoirs et un avantage aux praticiens, exemptés des règles du cumul d'emploi. Le statut a ainsi « professionnalisé » le corps enseignant et imposé le temps plein d'enseignement. Toutefois, cette unicité réglementaire ne semble pas avoir effacé la dualité des profils des enseignants, certains mobilisant les acquis de leur expérience professionnelle dans le champ architectural, artistique ou de l'ingénierie, d'autres dans le champ de la recherche, d'autres encore dans les deux. Vingt ans après la promulgation définitive des décrets de 1994, c'est à ces dysfonctionnements que le rapport des Inspections générales des Affaires culturelles et de l'Éducation nationale et de la Recherche, rendu en 2014, tentera d'apporter des solutions, conduisant à l'élaboration d'un corps unique d'enseignant-chercheur des écoles d'architecture par la réforme de 2018.

35 Ruth Marques, responsable du bureau des Enseignements, citée par Anne Demerlé-Got dans *Propos sur l'enseignement de l'architecture n° 2. Compte rendu du deuxième séminaire de prise de poste des enseignants titularisés dans le cadre du concours externe de 1993*, p. 9.

36 Gilles Bienvenu, « La constitution d'un corps enseignant diversifié, de l'unité pédagogique à l'école d'architecture de Nantes », actes du séminaire HEnsA20 à Nantes les 8-9 décembre 2017, <https://chmcc.hypotheses.org/4225>

*Quel professionnalisme
des écoles françaises
à l'heure de l'Europe?*

En janvier 1989, la revue AMC¹ consacre son numéro à un dossier « 20 jeunes architectes en Europe » venant de huit pays. Pour la France, Jacques Lucan évoque les quelques architectes sur le devant de la scène grâce à leurs réalisations issues de concours publics. Contrairement aux autres auteurs, il n'aborde pas leur formation, rapportant que, dès la sortie de l'école, ils ont fait preuve de professionnalisme, influencés par des figures d'architectes lors de leurs études ou en agence, poursuivant des expériences passées. Les années suivantes, l'Institut français d'architecture consacrera, avec deux expositions, « 40 architectes de moins de 40 ans », installés à Paris, puis en région, dont il est dit qu'ils « ont surmonté les faiblesses de leurs années d'apprentissage² ».

Si l'enseignement se trouve au centre de l'actualité en 1989, c'est qu'il est en crise. Pas de nouvelle réforme pédagogique, mais des transformations pour « lancer davantage d'architectes, mieux formés, sur le marché de l'Europe » est-il annoncé dès le mois de mars 1989³. Cette année-là, le mécontentement enfle dans les écoles d'architecture vis-à-vis des conditions de l'enseignement. À Marseille, les enseignants sont en grève depuis la rentrée universitaire, tandis que des mouvements de protestation agitent les établissements parisiens⁴. La direction de l'Architecture, qui relève désormais du ministère de la Culture, a lancé un bilan, vingt ans après la création des « écoles d'architecture » en France, pour penser le devenir de la formation et du métier d'architecte. Il prend plusieurs formes : recueil de témoignages d'architectes formés après 1968 ; statistiques sur l'enseignement ; recensement des établissements d'enseignement européens ; enquête auprès des étudiants et jeunes diplômés ; colloque. Si les situations concrètes déplorables de l'enseignement suscitent des mobilisations unanimes dans les écoles, les appréciations sur la formation sont moins consensuelles : les attendus diffèrent sur la professionnalisation, et notamment sur les perspectives données par l'ouverture du marché européen en 1993. Instituée par la directive de 1985, la création du marché libre pour les services professionnels d'architectes dans la CEE « suppose une préparation préalable des étudiants⁵ ». La réussite de jeunes maîtres d'œuvre mise en exergue semble être une réponse insuffisante, voire insatisfaisante : en témoigne le vif débat qui s'instaure, restitué dans la presse professionnelle, mais aussi dans les colonnes du journal *Le Monde*. Si la professionnalisation de la formation en architecture est un objectif de tous les protagonistes, des acceptions différentes contribuent à alimenter le débat. Quelles formes de professionnalisme sont revendiquées ?

- 1 Voir, dans le présent ouvrage, l'article de Margaux Darrieus, p. 133-144.
- 2 Marie-Hélène Contal, « De si bons élèves », in *40 architectes de moins de 40 ans*, Paris, Ifa/Le Moniteur, 1990, p. 307.
- 3 Pascale Joffroy, « Du nouveau pour l'enseignement ? », *Architectes-Architecture*, n° 195, mars 1989, p. 40.
- 4 Jean-Jacques Bozonnet, « Vingt ans de réformes de l'enseignement. L'architecture en perpétuel chantier », *Le Monde*, 26 octobre 1989.
- 5 Christophe Bastide, Claudine Lévy (STU), Jean-Claude Thoret (DAU, dir.), *L'Enseignement de l'architecture dans les douze pays de la CEE*, Paris, Éditions du STU, 1990, p. 5. En 1989, le système des ECTS (*European Credits Transfer System*) est mis en place dans le cadre du programme Erasmus, lancé deux années plus tôt. Il est un moyen de transférer les crédits obtenus par les étudiants pendant leurs études à l'étranger en crédits comptabilisés pour leur diplôme à leur retour au sein de leur établissement d'origine. Cette année-là, douze programmes Erasmus sont en cours d'exécution pour la mobilité étudiante. Un développement est attendu alors que la France accueille plus d'étudiants européens qu'elle n'en exporte.



Dossier AMC n° 23-24, déc. 1988-janv. 1989.

Plaquette, dossier enseignement, 1989.



Organisé par la direction de l'Architecture et l'Ordre national des architectes, un colloque se tient fin octobre dans le cadre du Salon international de l'architecture à la Grande Halle de la Villette⁶ : il est consacré à une formation qui avait pu se réinventer en 1968 et qui, depuis 1971, a été jalonnée de multiples réformes initiées par la tutelle pour en reprendre le contrôle. Quel bilan font les analyses lancées à ce propos ?

Dans son introduction de la plaquette des actes du colloque, Florence Contenay⁷ présente avec enthousiasme le renouveau donné après 68 par des étudiants en rupture avec l'apprentissage en atelier et en agence : ils ne sont pas allés chercher de nouveaux patrons d'atelier mais « ont fait le tour du monde à la recherche de nouveaux modèles d'enseignement et de pratique, des universités et des laboratoires, des intellectuels et des artistes, des politiques et des penseurs [...] ; de cette histoire parfois héroïque, de rupture et de fondation, a jailli le renouveau de l'architecture et de la pensée sur la ville⁸ ». Revenant sur les deux décennies de mutations dans les écoles, le sociologue Jean-Pierre Martinon⁹ s'arrête sur la réforme de 1977, dite d'Ornano : il la voit comme un retour de la planche à dessin, un « retour aux logiques professionnelles qui refusent tout compromis avec les universitaires », le ministère faisant alliance avec les instances professionnelles ; il souligne cependant l'essor de la recherche tandis qu'il désapprouve le retournement actuel : « Le modèle du mandarinat, qui fut suffisamment stigmatisé il y a vingt ans, renaît de ses cendres sous forme de vedettariat. » C'est aussi le constat que fait le chercheur Alain Thiébaud : les enseignants qui critiquaient le projet d'architecture sont revenus à la planche à dessin avec l'émergence du star-system, et « les écoles ont désormais leurs < vedettes >, profs-locomotives : UP3 Gaudin, UP6 Castro, UP8 Huet, UP7 Ciriani¹⁰, etc.¹¹ » ; pourtant, il lui semble que les positions radicales sur la professionnalisation de l'enseignement à l'œuvre dans les écoles ne lui ont pas fait perdre son contenu scientifique et culturel. Jacques Allégret évoque effectivement le maintien, depuis la réforme Malraux, d'un « bon équilibre entre les deux termes de notre mission, < former des architectes et enseigner l'architecture >¹² ». C'est une comparaison européenne qui lui permet de juger le « bon équilibre » atteint dans les écoles françaises, unités de 500 à 1000 élèves, entre les tendances extrêmes, les petites écoles professionnalisantes de 250 étudiants en Grande-Bretagne et les institutions de 10 000 étudiants sur des modalités universitaires en Italie¹³.

6 Voir, dans le présent ouvrage, l'article d'Anne Debarre, p. 119-131.

7 Elle a travaillé de 1966 à 1969 au bureau de l'Enseignement des beaux-arts et de l'architecture, et est, en 1989, conseillère technique au cabinet du ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer.

8 F. Contenay, « L'appétit de la création », in *Apprendre l'architecture : 20 ans d'enseignements*. Actes du colloque, Paris, 28 octobre-5 novembre 1989, Paris, Techniques & architecture/Regirex, 1990.

9 Enseignant à l'école Paris-Conflans (ex-UP4) ; J.-P. Martinon, « Du côté des écoles », *ibid.*, *idem* pour les citations suivantes.

10 Voir, dans le présent ouvrage, l'article de Guillemette Morel Journal, p. 85-101.

11 A. Thiébaud, « Témoignages », in *Apprendre l'architecture*, *op. cit.* note 8.

12 Enseignant à l'école Paris-Villemin (ex-UP1) ; J. Allégret, « L'enseignement de l'architecture, vingt ans et déjà vieux ? », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 265, octobre 1989, p. 124-125.

13 J. Allégret, « Libres opinions, enseignement de l'architecture », *Techniques & Architecture*, n° 387, janvier 1990, p. 52.

Les enseignements sont appréciés au regard de parcours d'architectes qui ont été diplômés durant cette période : Thiébaud a mené des entretiens auprès d'une trentaine de jeunes architectes ayant étudié entre 1968 et 1984. Si ceux-ci rapportent qu'ils ont « été confrontés à des enseignements contradictoires, parfois étranges et sur lesquels ils restent très critiques », le chercheur en conclut : « Ce qui s'élabore ces années-là, plus que la remise en question du projet, c'est l'outil critique que constitue l'enseignement pour le projet.¹⁴ » Lorsque les enquêtés signalent en outre des incursions dans d'autres disciplines, voire d'autres établissements universitaires ou une formation continue, notamment à l'étranger, il s'interroge de même : « Peut-être faut-il admettre [...] que l'expérience personnelle vaut autant que la formation scolaire [...] ? Prendre en compte la diversité des métiers qui en constituent le débouché et rompre avec la formation < universelle > pour l'adapter à ces aspirations ? » De fait, en dehors des stages, la place d'un professionnalisme dans les écoles ne fait pas consensus : les architectes interrogés disent l'avoir acquis après le diplôme grâce à une insertion professionnelle facilitée par diverses opportunités, la plupart institutionnelles. Sont mentionnés les Programmes architecture nouvelle (Pan), les programmes de recherche du Comité de la recherche et du développement en architecture (Corda), les diffusions du Centre d'études et de recherches architecturales (Cera), puis de l'Institut français d'architecture (Ifa), les Albums de la jeune architecture, mais aussi l'Atelier parisien d'urbanisme (Apu), des maîtres d'ouvrage éclairés donnant la chance à des jeunes diplômés « d'être publiés, exposés, d'accéder à la commande ». Sont relatées des « stratégies fines d'insertion professionnelle » des enquêtés « praticiens, journalistes, enseignants, chercheurs », dont les noms sont connus dans le milieu architectural. L'analyse de leurs parcours témoigne d'une « diversité des itinéraires », qu'il s'agissait de mettre au jour.

Ce bilan de l'héritage des écoles établi par des enseignants fait état de l'équilibre atteint dans la formation entre les deux modèles qui s'opposaient après 1968 : enseignement pluridisciplinaire de type universitaire *versus* atelier de projet ; cette dualité a en fait permis une diversification de parcours de diplômés, démontrée par des réussites médiatisées.

Plus de diversification professionnelle pour plus d'architectes

Ce bilan contraste avec les résultats du sondage Ipsos pour le ministère de l'Équipement, l'Ordre des architectes et *Le Monde Campus*, qui le publie quelques jours avant le colloque¹⁵. Les étudiants et jeunes diplômés ont répondu à des questions sur l'enseignement, notamment sur son adéquation au métier d'architecte. Le ton est donné par le sous-titre « L'insatisfaction des étudiants », ainsi décliné : « un enseignement inadapté... aux réalités professionnelles... et de qualité insuffisante¹⁶ ». Ces jugements accentuent les réponses dévalorisant la formation, certaines étant en outre orientées par la formulation même des interrogations, présentées ici comme

14 A. Thiébaud, *op. cit.* note 11, *idem* pour les citations suivantes.

15 *Le Bulletin d'informations architecturales* publié par l'Ifa (n° 136, janvier 1990) rapporte qu'une bonne partie des débats a été consacrée à la remise en cause de ce sondage par les enseignants qui y sont fort malmenés.

16 J.-J. Bozonnet, *op. cit.* note 4, *idem* pour les citations suivantes.

des « opinions ». Prédéterminé du sondage, l'objectif des études est de préparer au métier d'architecte, confirmé par les chiffres avancés — « 83% des jeunes diplômés [enquêtés] sont architectes ». La diversification des débouchés professionnels souhaitée par la direction de l'Architecture reste donc « une tendance limitée ».

À cette critique formulée à l'encontre de l'enseignement de l'architecture, « son insuffisant < professionnalisme > », le sociologue François Lautier répond quelques jours plus tard dans *Le Monde*¹⁷ : « Qu'est-ce qu'une formation convenablement professionnaliste ? Celle qui forme des professionnels directement utilisables dans ce qu'est la profession aujourd'hui ? Ou celle qui rend des personnes capables de se renouveler avec les problèmes et les situations, voire d'inventer des réponses professionnelles à des situations actuellement inexistantes ? » Il rappelle la préparation à la profession présente dans les écoles « notamment dans la perspective de la nécessaire et inévitable diversification de l'activité professionnelle des architectes ».

Néanmoins, la Conférence des présidents des conseils d'administration des écoles d'architecture, créée par Allégret en 1988 dans la perspective de l'échéance européenne de 1993, alerte « sur les retards qu'accuse encore notre enseignement relativement à celui des Écoles d'Europe avec lesquelles nous allons nous trouver en concurrence¹⁸ ». Reprise dans plusieurs supports, la publication du graphique représentant le nombre d'architectes en 1986 par million d'habitants, révèle la faiblesse de la France en comparaison d'autres pays européens. Promouvoir une dispersion plus grande des architectes dans des activités diversifiées est une piste suggérée pour suivre l'augmentation annoncée des architectes, formés dans les écoles, mais aussi en provenance de l'Europe avec l'avènement du marché unique en 1993. L'Allemagne est citée comme modèle opposé à la France : le pays qui a le plus grand nombre d'architectes par million d'habitants en Europe, mais aussi où les missions sont plus nombreuses¹⁹. Les positions de l'architecte Jean Tribel²⁰, ancien directeur adjoint de l'Architecture, vont dans ce sens : contre un système trop élitiste qui est malthusien et suicidaire, pour une formation de masse et une ouverture de l'architecture à d'autres métiers que celui de la maîtrise d'œuvre.

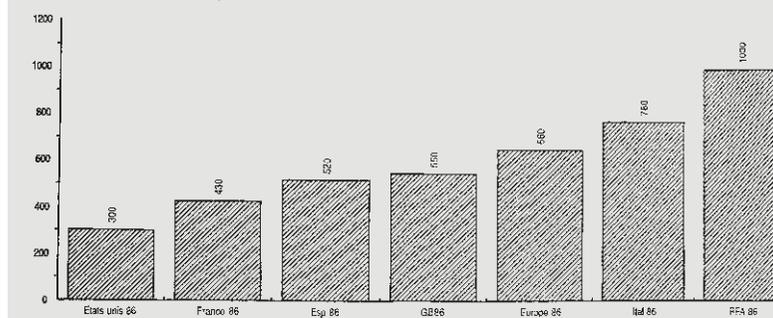
Si le principe de la diversification professionnelle est partagé, ses modalités dans la formation ne le sont pas. Lors du colloque s'opposent Rémi Lopez, président du Conseil national de l'Ordre des architectes, et Bernard Haumont, chargé de recherche à la direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (DAU). « Faut-il, dans les écoles, former d'abord et avant tout au(x) métier(s) de l'architecte, quitte à ce que les diplômés se diversifient ensuite si cela leur dit ? », suggère le premier, tandis que le second s'interroge : « Faut-il, au contraire, prévoir dès le départ divers modes possibles d'insertion professionnelle ?²¹ » La réforme de 1984 avait institué des Certificats d'études approfondies en architecture (CEAA), une formation

17 Enseignant à l'école Paris-La Villette (ex-UP6) ; F. Lautier, « La comédie de l'architecture », *Le Monde*, 9 novembre 1989.
 18 J. Allégret, *op. cit.* note 12.
 19 Claire Fargeot, « Architecture. L'enseignement réformé », *Le Monde*, 10 novembre 1989, p. 48-49.
 20 Enseignant à l'école Paris-Villemin ; J. Tribel, « L'enseignement de l'architecture. Pour faire quoi ? » *Le Monde Architecture – AMC*, n° 6, novembre 1989, p. 21.
 21 C. Fargeot, *op. cit.* note 19.

— Voici une série d'opinions que l'on entend à propos de l'enseignement de l'architecture en France. Pour chacune, vous direz si vous la partagez ou non...

	Jeunes diplômés %	Etudiants %
Le niveau des études n'est pas suffisamment élevé par rapport à celui d'autres pays européens :		
Oui	38	43
Non	24	26
Ne se prononce pas	38	31
Il ne prépare pas assez bien au métier d'architecte :		
Oui	77	54
Non	19	35
Ne se prononce pas	4	11
Il n'y a pas assez de sélection :		
Oui	43	33
Non	51	59
Ne se prononce pas	6	8
Les enseignants ne sont pas toujours très compétents :		
Oui	73	65
Non	24	26
Ne se prononce pas	3	9

Nombre d'architectes par million d'habitants en 1986.



Sondage IPSOS, « L'enseignement inadapté aux réalités professionnelles », *Le Monde*, 26 octobre 1989.

Statistiques reprises dans plusieurs publications, document du ministère de l'Équipement.

post-diplôme pour améliorer l'insertion professionnelle dans des secteurs spécifiques. Mais d'autres dispositifs de diversification dans les formations sont alors proposés.

Il s'agissait notamment de spécialiser les écoles grâce à leur rapprochement avec d'autres établissements. Ainsi, à l'issue du colloque, le discours du ministre Michel Delebarre²² annonce la création de deux pôles en Île-de-France, chacun doté d'une identité forte liée à son environnement universitaire : « À l'est, le site de la Cité Descartes, à Marne-la-Vallée, offre l'opportunité de l'implantation d'une école d'architecture dans un complexe scientifique et technologique tourné vers la recherche et l'innovation technique dans les domaines de la construction et du génie urbain. Le second pôle, dans le quartier de La Défense, à proximité de l'université de Nanterre, sera orienté vers les formations nécessaires aux interventions sur la ville. » Le ministre ouvre également une piste : « Faut-il envisager, au sein des écoles, des formations ne conduisant pas nécessairement au métier d'architecte ? » Si l'objectif est d'abord économique — ces nouveaux établissements impliqueront la fermeture de trois écoles parisiennes — Wanda Diebolt, chargée de l'enseignement à la DAU, justifie ce regroupement par des raisons pédagogiques : certaines écoles n'ont pas la taille critique pour nouer une collaboration avec des écoles d'ingénieurs ou universités ; « la petite taille des écoles nuit à la mise en place de spécialisations » ; au-delà de la diversification professionnelle, il est indispensable que chaque école puisse offrir une ou plusieurs spécialisations pour créer des pôles de compétence, propres à améliorer les formations elles-mêmes et les débouchés des étudiants ; doter les établissements d'une taille suffisante (1000 étudiants chacun environ) est un gage d'une dynamique pédagogique, affirme-t-elle²³. Suite à cette annonce, le député-maire de la commune de Rezé-lès-Nantes, Jacques Floch, est chargé d'une mission d'étude et de propositions sur l'enseignement : dans son rapport de juin 1990, il dessine un cursus en trois cycles sur le modèle universitaire, offrant à chaque niveau des qualifications spécifiques et, en troisième cycle, des spécialisations et le doctorat. En septembre, le ministre Delebarre finalise quelques mesures sur l'enseignement de l'architecture qui visent « à former des professionnels aptes à affronter la concurrence européenne » : diversifications des disciplines — design, urbanisme, conception de produits ou informatique graphique, paysage²⁴ —, mise en place d'un doctorat, filière de formation professionnelle²⁵.

Les alertes lancées à la fois sur l'enseignement de l'architecture et l'ouverture européenne contribuent à ce que soit promue une diversification professionnelle à inscrire dans les écoles, présentée comme nécessaire à une formation de masse, un argument plus rassembleur que générateur de changements dans le cursus.

22 Archives nationales (désormais, AN) 20140264/15. Le discours est prononcé par son conseiller technique Paul Mingasson, le ministre étant absent — fuyant la fronde des participants entrés en force ? Voir « Crise. Endiguer le malaise », *L'Homme et l'Architecture*, n° 1, février 1990, p. 33-35 (revue publiée par le Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France).

23 W. Diebolt, « Introduction au colloque. Rapport sur les problèmes concernant les écoles d'architecture en région parisienne », AN 20100187/97.

24 Une filière paysage ouvre en 1991 à l'école d'architecture de Bordeaux.

25 « Architecture : l'enseignement rénové », *La Lettre de Matignon*, 1990.

D'éphémères projets pédagogiques d'ouverture

De fait, ce moment va être fertile en programmes pédagogiques qui s'esquissent avec la question de la diversification des formations à l'heure européenne. Ils émanent d'enseignants qui en prennent l'initiative, mais aussi de ceux qui sont missionnés pour ce faire.

Mentionné comme pionnier dans la plaquette commanditée par la DAU²⁶ et cité dans plusieurs médias²⁷ → fig. p. 60, l'Institut européen d'aménagement et d'architecture (Ineea) est créé en 1988 à Rouen dans la perspective de l'Europe de 1993. Son fondateur Jean Duminy, ingénieur, architecte, diplômé de l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris (Iuup), expert à la Commission européenne et consultant international²⁸, dirige alors l'atelier d'urbanisme de l'école d'architecture de Normandie. L'Ineea vise une dimension européenne permanente et institutionnalisée, avec la constitution d'un réseau d'une dizaine d'établissements européens. Les équipes de recherche associent des professionnels, des responsables régionaux et des entreprises, et assurent une formation complémentaire aux architectes dans un domaine d'intervention pour lequel ils sont « insuffisamment informés et formés » : « Alors que l'Europe est traversée par de profonds courants de décentralisation et de régionalisation, les architectes ne peuvent se situer hors de cette demande croissante qu'il faut à la fois élargir et préciser²⁹. » Cette formation post-diplôme d'une année comprend deux sessions d'enseignements théoriques et trois mois de pratique opérationnelle à l'étranger. Un bâtiment dédié est érigé en 1990-1991 par l'architecte Patrice Mottini à côté de celui de l'école d'architecture³⁰. C'est à la suite de problèmes financiers liés à des conflits avec celle-ci que l'Ineea disparaît en 1997 et que « s'interrompt provisoirement une vocation construite par une génération d'enseignants et d'étudiants, autour de l'urbanisme et de l'échelle européenne³¹ ». Comme les CEAA, puis les DEA créés en 1992 en lien avec des universités, ce programme de spécialisation s'appuie sur les compétences des enseignants et les réseaux qu'ils ont mis en place qui dépassent les écoles elles-mêmes.

Ainsi, en réaction à l'annonce par Delebarre du regroupement autoritaire de trois écoles parisiennes, des projets d'établissements sont montés par des équipes enseignantes. Quelques jours après l'annonce, Gustave Massiah, enseignant à l'école Paris-La Villette, adresse une lettre « semi-ouverte » à des collègues pour qu'ils reprennent l'initiative. À partir du constat que « du point de vue de l'architecture et de son enseignement, on ne peut tenir le pari européen, si on ne se situe pas au niveau international, [et qu']il ne peut y avoir plus de deux ou trois écoles internationales d'architecture à Paris [qui soient] capables de peser réellement sur le débat international en matière de définition et de production d'architecture »,

26 C. Bastide et al., *L'Enseignement de l'architecture dans les douze pays de la CEE*, op. cit. note 5.

27 J. Duminy, « La création d'un INEEA », *EAAE AEEA News Sheet*, septembre 1989, p. 3-4.

28 J. Duminy, conversation avec Caroline Maniaque, séminaire HEnsA20, Ensa de Normandie, 27 mai 2019.

29 Duminy rappelle : « parmi les écoles d'archi, nous étions la seule à ne pas être à l'université », mais un rapprochement avec l'université de Rouen permet, en 1995, l'instauration du DESS « Aménagement et projet urbain ».

30 Valter Balducci, Élise Guillem, « Un architecte, deux programmes : l'école d'architecture en Normandie et l'Institut européen d'aménagement et d'architecture », in Guy Lambert, Éléonore Marantz (dir.), *Architectures manifestes*, Genève, MétisPresses, 2018, p. 59-78.

31 *Ibid.*, p. 75.

EAAE

European Association for Architectural Education
Association européenne pour l'enseignement de l'architecture

ACEA

THE EDUCATION OF ARCHITECTS IN AN EUROPEAN CONTEXT

LA TOURETTE:

EAAE/ACEA WORKSHOP 19
13-14 April 1989:

"The Education of Architects in an European Context"

Hentie Louw of Newcastle University, and member of the EAAE Council reports:

The meeting, organised by the Administrative Council of the EAAE, and supported by the Erasmus scheme, was held at the Dominican monastery of La Tourette near Lyon. The choice of venue was quite deliberate. The Council felt that this was an opportune moment for architectural educationalists throughout Europe to take stock of recent developments in the field. Everywhere the accelerating pace of change, caused mainly by factors external to the discipline, is leaving teachers of architecture little time for reflection on how best to respond to these challenges without sacrificing those qualities which have attracted them to the profession in the first place. And where better for architects to consider such weighty matters than a building so completely dedicated to contemplation as La Tourette, built 1957-60 after the designs of Le Corbusier?

A. Background

One issue in particular seems to dominate current thinking, namely the creation of a free market for professional services in architecture in the EEC, set in motion by the directive of 10 June 1985 (85/384/EEC), and the consequences of this for architectural education throughout Europe. For although aimed at EEC member states this move towards the mutual recognition of architectural qualifications within the Community has potentially serious implications for adjoining regions as well and therefore concerns all EAAE members.

The Association was not slow to recognise the significance of the above document (one still recalls the stir its appearance caused at our tenth anniversary celebrations in Paris, October 1985 — see EAAE News Sheet 16), and ever since we have tried to keep abreast of developments as more and more people became aware of the need to think of architectural education in a European rather than simply their own national context. Exchange programmes for staff and students as well as international subject action groups began to proliferate. The Commission itself established an Advisory Committee to monitor progress (see below) and in 1987 the Erasmus scheme was launched to stimulate the

integration of higher education in the EEC by promoting the exchange of staff and, in particular, students, between member states. A parallel programme, Comett, was set up specifically to promote a closer co-operation between higher education and industry across the Community. The Nordic countries responded by founding Nordplus with similar aims.

Although architecture benefited from support from these government sponsored exchange programmes (the Erasmus grant to the EAAE is a case in point) it is probably true to say that our subject area has not yet received its full share of such funding — something which we understand is also the case for various fine and applied art disciplines — and to a large extent progress in this respect still depends on the efforts of individual institutions and organisations like the EAAE.

The encouragement of a free exchange of ideas and people across national boundaries was, of course, the principal plank upon which the EAAE was founded in 1975. Our statutes confirm this commitment:

"To promote the exchange of ideas and persons within the area of architectural education and research, as well as to explore the development of architectural education in Europe, while respecting the pedagogical and administrative approach in the different schools and countries"

"To further these aims, the Association sets out to:

- create an information network about activities and programmes of special interest existing

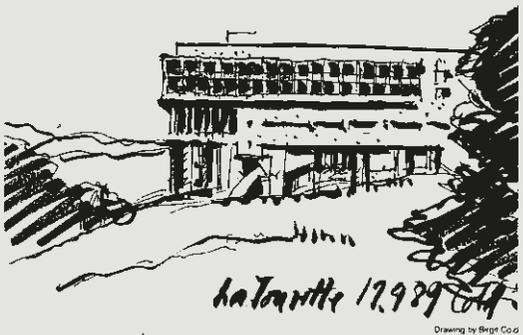
51 Rue de la Concorde,
Brussels 1050, Belgium.

SPECIAL ISSUE
SUPPORTED BY ERASMUS

- in the schools
- search for solutions to facilitate the exchange of staff and students between the schools
- make specific proposals towards the creation of closer relations between education, research and practice
- establish contact with governmental, international and professional organisations and agencies."

Now it is never easy to determine the influence of a voluntary organisation such as ours, operating on a shoestring budget and with what we on the Council like to refer to as a "kitchen table cabinet". Suffice it to say that the Association's membership has grown steadily over the fourteen years of its existence to a total of 80, that is more than a quarter of all schools of architecture in Europe. Our regular workshops and forums have been well attended as is witness by our mailing list to former delegates, which comprise nearly 700 individual teachers of architecture through the Continent. EAAE members are active in all sorts of ways to further cross cultural links in architecture and related fields, and the council has always endeavoured to maintain a good formal relationship with other organisations of the kind that have emerged more recently in order to advance the interests of specialist subject areas, notably ECAADE (with which we held a joint forum in Zurich in 1987), AESOP, INEAA, and the newly founded, European Foundation for Landscape Architecture.

continued on page 2



Rencontre « The Education of Architects in an European Context », avril 1989; Duminy y présente l'INEAA.

il propose: « Étudions les possibilités d'une fédération des écoles d'architecture de Paris-Villemin (UP1), Paris-La Villette (UP6) et Paris-Belleville (UP8), qui partagent une recherche de ce que j'appellerai faute de mieux « les bases d'une modernité renouvelée » de l'architecture. [...] Cette fédération laisserait toute liberté aux différents courants architecturaux de s'organiser et de s'exprimer dans une perspective plus large et plus dynamique. [...] Ensuite, et dans un deuxième temps, nous pourrions proposer au Président de la République de prévoir dans les grands chantiers celui d'une grande École Internationale d'Architecture de Paris qui serait le pendant de l'école traditionnelle des Beaux-Arts.³² »

Cette lettre intéresse la Conférence inter-écoles, lancée en décembre à l'initiative d'enseignants de Paris-Villemin, menacée de disparaître. Cette assemblée ressent, vingt ans après la création des écoles, « le besoin d'un renouvellement de l'organisation et d'un nouvel élan de l'enseignement de l'architecture [...] face à la concurrence stimulante des formations européennes » et revendique des initiatives venant « d'une concertation des Écoles elles-mêmes³³ ». La conférence ne reçoit pas l'écoute de la tutelle, qui missionne Bernard Haumont et César Juvé³⁴ pour réfléchir sur les projets des deux établissements envisagés. La concertation qui leur est demandée de mener reste limitée par le peu d'adhésion des membres des groupes de travail, des enseignants ayant refusé d'y participer.

Juvé envisage la spécificité de l'école à projeter à Nanterre à partir de son environnement, des liens avec l'université et les établissements voisins avec lesquels sont envisagées passerelles et coopération. Ce serait aux étudiants de choisir une orientation secondaire majeure à côté de l'architecture; en outre, les enseignements de l'école pourraient accueillir des non-architectes aux côtés des architectes. Cette école viserait davantage une diversification des parcours, sans aborder dans les contenus la question de la professionnalisation à l'heure de l'Europe. Au contraire, Haumont va insister sur ce dernier point. Chercheur au Gresa³⁵, il développe pour Marne-la-Vallée ses idées de professionnalisation à l'intérieur même d'une école de 1600 étudiants, avec ouverture à d'autres formations et cursus pour tous les cycles. Il propose des filières diversifiées, courtes et professionnalisées, mais aussi longues, conduisant aux métiers et professions de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme, et de la conception. Une coopération inter-établissements se développerait dans un grand ensemble polytechnique réunissant les divers établissements du site et d'autres européens. L'école trouverait sa spécificité dans la Cité Descartes mais aussi au sein de l'offre parisienne. Le rapport de Haumont mentionne six thèmes de spécialisation et de diversification. Il revendique une voie qui rompe avec le « devoir fictionnel de simuler une professionnalisation aboutie, notamment à travers des stages plus ou moins étendus ou formels », de répondre à l'élargissement des domaines par « des additions encyclopédiques de programmes et contenus ». Alternative à ce socle pédagogique

32 Lettre du 15 novembre 1989, AN 20100187/97.
33 12 janvier 1990, réunion préparatoire de la conférence inter-Écoles, fondatrice de l'enseignement de l'architecture, AN 20100187/97.
34 Ancien directeur de l'école d'architecture de Toulouse, puis de Montpellier, alors directeur du Gip Acacia (recherche en informatique architecturale).
35 Groupe de recherche sur la socialisation de l'architecture, avec Allégret à Paris-Villemin. Il a travaillé sur les débouchés des jeunes architectes et sur les transformations des pratiques professionnelles, notamment le salariat.

qui génère « les phénomènes de vedettariat », son projet pédagogique recherche qualité culturelle, qualification élevée des techniciens et professionnels formés, et internationalisation des problématiques³⁶. C'est un point de vue proche que développe son collègue Allégret dans un projet d'établissement qu'il rédige en 1991 pour Paris-Villemin. Pour lui, l'identité d'une école ne peut être durable, devant être ouverte à l'évolution de la demande sociale, à celle des techniques ainsi qu'à la diversification des métiers et modes d'exercices par l'offre d'options et de filières de spécialisations. Elle devrait aussi être ouverte à l'international, avec l'apprentissage des langues, le développement des échanges des étudiants, notamment des stages dans les entreprises étrangères.

Même si ces projets ne seront pas repris tels quels, ils ont contribué à nourrir ceux des nouvelles écoles de la carte d'Île-de-France établie en 1999. Le cursus de la formation architecturale n'est plus mis en question depuis qu'il a suivi le sens donné par l'harmonisation européenne amorcée par le processus de Bologne en 1998. La réforme de 2005, dite LMD (pour licence-master-doctorat) ou 3-5-8, institue un diplôme d'architecte avec un grade équivalent au master, suivi d'une licence d'exercice et d'un doctorat. La dimension internationale de la formation est devenue une évidence, tandis que les programmes pédagogiques des écoles tendent à se ressembler, colorés cependant par les diplômes de spécialisation et d'approfondissement (DSA) et les équipes de recherche. Le principe des métiers de l'architecture n'est plus mis en avant³⁷, implicitement admis ou bien ignoré. La question du professionnalisme de la formation a resurgi récemment avec les nouveaux statuts des enseignants qui reconnaissent le doctorat : elle est posée par les praticiens³⁸ qui craignent de ne plus être suffisamment nombreux dans les écoles pour former des architectes maîtres d'œuvre...

36 B. Haumont, « Rapport pour le projet d'établissement d'une école d'architecture à Marne-la-Vallée », avril 1992, AN 20100187/100.

37 L'Ensa Paris-Malaquais a aujourd'hui perdu la mention « école des métiers de l'architecture » héritée des enseignants de Paris-Villemin qui ont participé à sa fondation en 2000.

38 Voir « L'enseignement du projet en danger », *Bulletin de la SFA*, n° 56, 2^e trimestre 2020.

L'écologie dans les écoles à l'heure de la création du Giec et du sommet de Rio

Novembre 1988 : la création du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) légitime l'idée d'une crise environnementale et se propose d'en prendre la mesure. Les années 1990 seront ponctuées d'événements, souvent mondiaux, qui participeront à faire de ce que l'on appellera alors le développement durable une question sociétale centrale. Comment ce récit sur l'écologie pénètre-t-il le milieu des écoles d'architecture au lendemain des débats sur le postmodernisme et à l'heure des grands travaux mitterrandiens ? Quelles notions mobilise-t-il ? Quelles sont les écoles qui s'emparent de cette question ? Pouvons-nous y percevoir un militantisme ou une dimension politique ? Quelles relations se tissent entre l'école, le monde professionnel et la recherche autour de l'écologie ?

Cet article aborde la manière dont la conscience écologique, portée tant par les instances gouvernementales que par les médias grand public, s'affirme dans les écoles d'architecture de la fin des années 1980 jusqu'au milieu des années 1990.

Contexte : légitimation, institutionnalisation, médiatisation de la question écologique

1969 : l'architecte et ingénieur franco-allemand Hans-Walter Müller conçoit une église gonflable pour le curé de Montigny-lès-Cormeilles. Il revendique un projet éphémère, nomade, léger, porté par l'air. L'église, volume cubique de 39 kilos marqué par une croix de lumière, symbolise une autre manière d'appréhender l'environnement et les modes de vie. Au même moment, aux États-Unis, on assiste à la prolifération de communautés qui proposent, en contestation avec la société de consommation, des modes de vie alternatifs dans une autre architecture, elle aussi alternative. De la Californie à la France, dans certains milieux marginaux, une jeune génération tente de s'émanciper d'un mode de vie jugé normatif et conteste les valeurs d'un monde moderne qui serait en déclin. Vingt ans plus tard, en 1989, qu'en est-il de la place de l'inquiétude écologique au sein de la société, et plus particulièrement chez les architectes ?

Dans l'ouvrage *Nous n'avons jamais été modernes* paru en 1991, Bruno Latour consacre un chapitre à ce qu'il appelle « la miraculeuse année 1989¹ », avançant que celle-ci serait chargée « d'une symétrie trop belle pour être ratée² », à savoir, d'une part, le triomphe du capitalisme libéral symbolisé par la chute du mur de Berlin et, d'autre part, la conscience de l'ampleur des catastrophes écologiques, médiatisées par les premières rencontres et sommets sur le climat. Pour le philosophe français, la confrontation dans un temps limité entre un capitalisme victorieux et les monstres qu'il participe à générer — ici la dégradation environnementale — fait de l'année 1989 un symbole de la schizophrénie des « modernes ».

1989, avec les années qui l'entourent, marque en effet un basculement³. Nous l'avons évoqué, en 1989, nous sommes au lendemain de la création du Giec (1988) et du rapport Brundtland (1987), et en pleine

1 B. Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, La Découverte, 1991, p. 23.

2 *Id.*, entretien avec Léa Mosconi, mai 2017.

3 « À partir de la fin des années 1980, de plus en plus de gens — activistes, scientifiques, économistes, intellectuels, partis politiques — ont saisi la montée des périls dans les relations jusqu'ici plutôt stables que la terre entretenait avec les êtres humains. » (B. Latour, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2017, p. 28).

préparation du sommet de Rio (1992). 1989, c'est aussi l'année où se tient le sommet du G7 de Paris, qui aborde largement les questions écologiques et leur confère une légitimité. 1989 fait suite à trois grandes catastrophes : Bhopal (1984), Tchernobyl (1986), *Exxon Valdez* (1989), et on peut faire l'hypothèse que leur médiatisation participe à construire un imaginaire de la catastrophe qui mobilise une attention croissante de la société civile pour les risques environnementaux⁴. Dans un autre registre, en 1989 nous sommes au cœur d'un débat d'idées autour de l'écologie, avec notamment la parution d'ouvrages destinés à différents publics (universitaire pour certains, grand public pour d'autres) autour de la question environnementale, comme *La Société du risque*⁵ (1986), *Les Trois Écologies*⁶ (1989), *Le Contrat naturel*⁷ (1990), *Nous n'avons jamais été modernes*⁸ (1991) et *Le Nouvel Ordre écologique*⁹ (1992).

Comment cette préoccupation écologique, qui apparaît dans les sphères politiques comme dans les colloques de philosophie de l'EHESS, se manifeste-t-elle chez les architectes ? Alors que la question environnementale, dans le milieu de l'architecture des années 1960, se déploie plutôt dans des milieux alternatifs et marginaux, comment émerge-t-elle après la parenthèse des *années d'hiver*¹⁰ ? On connaît le succès de la notion de développement durable au sein du milieu de l'architecture des années 2000, dans les projets comme dans les discours. Entre le caractère marginal et alternatif des années 1960 et l'injonction à la performance énergétique et au durable, que s'est-il passé chez les architectes au tournant des années 1990 ?

En observant les projets d'architecture médiatisés et les discours portés par les architectes reconnus, on constate que ce ne sont pas les architectes en tant que groupe professionnel mais seulement certains d'entre eux qui s'emparent de la question écologique à la fin des années 1980 ; souvent engagés, plutôt isolés les uns des autres, ils défendent la dimension environnementale de l'architecture. Leurs approches sont multiples et contrastent avec l'uniformité que l'on verra dans des années 2000.

Alors que l'écologie est portée dans une relative confidentialité par quelques architectes militants, comment se positionnent les écoles ? Observons, d'une part, ce qui fait débat dans les établissements à travers ce sur quoi ils communiquent et, d'autre part, ce qui fait débat chez les étudiants, en analysant leurs projets de diplôme.

4 Pour rappel, le 3 décembre 1984, l'explosion d'une usine produisant des pesticides fait 3828 morts à Bhopal, en Inde. On dénombre quelques semaines plus tard entre 20 000 et 25 000 morts et près de 300 000 malades. Le 26 avril 1986, l'accident nucléaire de Tchernobyl marque considérablement les populations. Les conséquences de ces événements sont à l'échelle humaine et à celle de leur environnement. Ces catastrophes mettent en lumière la dangereuse imbrication entre la sphère des politiques et le domaine des référents scientifiques, compromettant la crédibilité des uns et la légitimité des décisions des autres.

5 Ulrich Beck, *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité* [1986], Paris, Aubier, 2001.

6 Félix Guattari, *Les Trois Écologies*, Paris, Gallée, 1989.

7 Michel Serres, *Le Contrat naturel*, Paris, François Bourin, 1990.

8 B. Latour, *op. cit.* note 1.

9 Luc Ferry, *Le Nouvel Ordre écologique. L'Arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Grasset, 1992.

10 Voir F. Guattari, *Les Années d'hiver, 1980-1985*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009.

Le *Bulletin d'informations architecturales* est une revue mensuelle fondée par l'Institut français d'architecture (Ifa) et éditée de 1974 à 1999¹¹. Il propose notamment le recensement des conférences, expositions, colloques, émissions de radio et formations dans le milieu de l'architecture. À partir de ce support, nous avons relevé les médiatisations en relation avec l'écologie qui se sont tenues dans les écoles d'architecture.

Première observation : c'est principalement dans les écoles que l'on aborde la question environnementale ; elles portent, au cours de la période 1989-1995, près d'un tiers des événements autour de l'écologie. C'est bien plus que les grands lieux de diffusion de la culture architecturale — Pavillon de l'Arsenal, Société française des architectes (SFA), Ifa — qui restent alors assez silencieux sur cette thématique. Si les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) sont plutôt actifs sur la question, ils n'accueillent que 8 % des manifestations sur l'écologie.

Celles de Grenoble, Nancy, Bordeaux et Clermont-Ferrand sont les plus impliquées. Marseille, Versailles et Montpellier organisent moins de manifestations mais se distinguent par la coordination d'événements d'assez grande ampleur. Grenoble, qui est la plus active avec l'organisation d'un bon tiers des événements, porte de nombreuses initiatives autour de la question de la « matière située ». Certes, l'influence du laboratoire CRATerre engage l'école dans la promotion de l'architecture de terre ; néanmoins, de nombreux événements¹² concernent l'utilisation du bois dans l'architecture contemporaine, ce qui semble être dû à une attention plus globale de l'école pour le milieu dans lequel elle se situe, les Alpes, et les matériaux auxquels les étudiants peuvent être confrontés. Ce thème de la matière propre à un lieu, des potentialités du matériau, est donc central à Grenoble.

La question du milieu et du rapport entre architecture et site est particulièrement présente à l'école de Clermont-Ferrand. Elle monte 15 % des événements qui nous intéressent ici. Ainsi organise-t-elle en 1994 un colloque sur la mésologie intitulé « Le sens du lieu », qui donnera lieu en 1996 à une publication¹³ du même nom. Les thématiques abordées à Bordeaux sont très différentes : la performance énergétique et la maîtrise technique de la dimension écologique de l'architecture y sont centrales. En association avec le Centrex¹⁴, l'école propose au cours de la décennie 1990 des conférences sur la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment¹⁵ et organise en 1999 un colloque intitulé « Les matériaux de l'isolation thermique » mais aussi, en 1995, une conférence sur « L'architecture contemporaine bioclimatique ». L'école de Nancy, qui est à l'initiative de 18 % des manifestations observées,

11 À partir de 2000, elle prend le nom d'*Archiscopie*.

12 Par exemple, Jean-Pierre Watel, conférence « Construire en bois », école d'architecture de Grenoble, 20 mars 1989 ; concours « Construire en bois dans les Alpes », Ville de Grenoble/APPS/école d'architecture de Grenoble, 1989.

13 Michel Mangematin, Philippe Nys, Chris Younés (dir.), *Le Sens du lieu*, Bruxelles, Éditions Ousia, 1996.

14 Association développée dans l'école de Bordeaux, subventionnée en partie par les collectivités locales.

15 La conférence « Chauffage et nouvelles technologies » est organisée à Bordeaux le 7 février 1994.

aborde la question environnementale par plusieurs biais : le rapport entre architecture et nature¹⁶ ; la matière¹⁷, et en invitant des figures manifestes de l'écologie, comme James Wines ou Françoise-Hélène Jourda¹⁸.

Deuxième observation : les écoles ne véhiculent pas un propos unique mais abordent l'écologie par des entrées très différentes → fig. p. 68. Cette hétérogénéité contraste avec l'homogénéité des thématiques qu'appréhendent les CAUE, centrées sur la performance énergétique.

Le thème de l'intégration du vivant dans l'architecture et dans la ville, que l'on qualifie alors sommairement d'« écologie urbaine », est assez présent au début des années 1990. En 1993, l'école Paris-Conflans accueille l'exposition « Ville et écologie urbaine » ; en 1998, Paris-La Villette organisera le colloque « Écologie urbaine¹⁹ ». Le thème de l'énergie, souvent lié à celui de la réglementation et parfois à celui du climat, est régulièrement traité. Par ailleurs, plusieurs événements entremêlent efficacité énergétique et attention au climat local ; par exemple, en 1989, l'exposition « Architecture bioclimatique²⁰ » à Nancy.

Alors qu'elle est courante dans la société au début des années 1990, la notion de développement durable²¹ est relativement absente du débat dans les écoles. Elle connaîtra, en revanche, une fortune considérable dans les années 2000. Entre 1989 et 1995, le *Bulletin d'informations architecturales* recense quatre événements en lien avec le développement durable, soit 2,8 % des manifestations à caractère écologique. À titre indicatif, pour la décennie 2000, ce chiffre atteint 36 %.

La question de l'insertion dans un milieu, de la mésologie, est très présente autour d'un groupe d'intervenants récurrents souvent issus des écoles de Clermont-Ferrand et de Paris-La Villette. Elle est généralement imbriquée avec celle de la matière, pensée dans une réflexion globale que l'on pourrait qualifier d'environnementale et qui lie la question du cycle de vie de la matière à celle de sa provenance, donc au site et au milieu, ou encore à celle de son empreinte énergétique, en envisageant parfois le thème du réemploi. Le bois et la terre sont particulièrement médiatisés, tandis que le chanvre, la paille ou les déchets sont quasiment absents.

Au tournant des années 1990, on peine donc à saisir une corrélation entre ce qui anime le débat public et ce qui stimule le débat dans les écoles. Les manifestations que nous avons décrites ne font pas référence aux événements mondiaux évoqués en introduction, ni aux catastrophes mentionnées, et encore moins aux livres cités. Pourtant, en 2015, quand se tient la COP21, de nombreuses manifestations dans les écoles feront référence à la conférence de Paris, à la catastrophe de Fukushima (2011) et

16 Par exemple, les conférences « L'architecture de la nature, l'architecture de l'esprit, la logique de l'architecture », le 7 janvier 1992, « Ville et nature : de la conquête à l'insubordination » par Daniel Le Couédic le 11 mars 1997, ou encore « Nature et culture » par Jean-Pierre Thibault en 1999.

17 Notamment l'exposition « Séquence bois » en novembre 1996, une coproduction CNDB et Maison de l'architecture de Paris.

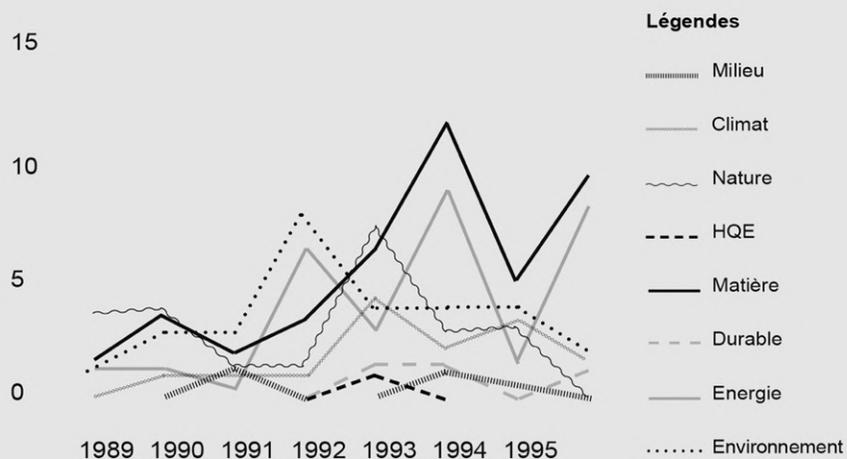
18 Respectivement les 25 novembre 1997 et le 30 mai 1995. L'intervention de Wines est intitulée « L'architecture nouvelle à l'âge de la communication et de l'écologie ».

19 Organisé par le Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales-CNRS et la revue *Urbanisme*, avec le soutien du Plan urbain.

20 Sur laquelle, malgré nos recherches et nos échanges avec l'Ensa de Nancy, nous n'arrivons pas à retrouver de documentation.

21 En 1968, la première conférence intergouvernementale organisée par l'Unesco à l'initiative du scientifique Michel Batisse, pour engager le programme sur l'utilisation et la conservation de la biosphère, jette les bases de ce que l'on appellera le « développement durable ». Le rapport Brundtland « Notre avenir à tous », en 1987, contribue considérablement à sa médiatisation.

Nombre de manifestations (conférences, colloques, expositions, formations) autour de l'écologie dans les écoles d'architecture françaises, classées par thématiques, entre 1989 et 1995.



Évolution de la thématique écologique dans les manifestations organisées par les écoles d'architecture, 1989-1995.

aux ouvrages de Latour, de Philippe Descola ou de Catherine Larrère. Cette discordance entre la société et les écoles d'architecture serait-elle caractéristique de la période que nous étudions ? Qu'en est-il pour les étudiants de la fin des années 1980, particulièrement dans leur projet de fin d'études ?

L'écologie dans les diplômes d'architecture

Nous avons repéré dans la base de recherche ArchiRès les diplômes soutenus entre 1989 et 1995 qui mobilisent le mot « écologie » (dans le titre, le résumé ou les mots clés), soit 54 sur les 4868 de cette période. La question écologique est donc peu présente, statistiquement près de quatre fois plus faible que dans les années 2010. Près de 40% des 54 diplômes ont été soutenus à Paris-La Villette, 18% à Montpellier et 13% à Marseille²². Georges et Jeanne-Marie Alexandroff dirigent près des deux tiers des diplômes recensés dans la première école, avec une inclination pour les questions énergétique et climatique. D'une manière générale, quatre thèmes s'affirment particulièrement.

1. *L'intégration au paysage, au milieu*, dans des projets que l'on pourrait parfois presque rapprocher du *land art*. Par exemple, le diplôme de Chirine Zirak, « Parc-Musée de la pollution », soutenu à Paris-La Villette sous la direction de Pierre Lefèvre²³: « Pour illustrer les rapports entre la nature et la civilisation, le projet propose d'aménager une partie du Jardin des plantes, à Paris, en un vivant parc-musée de la pollution, et de le doter de paysages, points de vue, images choc susceptibles d'impressionner même le subconscient des visiteurs. »

Un autre exemple est fourni par le travail de Claire Monod, soutenu en 1990 à Versailles. Le projet se situe à la confluence du Rhône et de la Saône, dans un site complexe marqué à la fois par la forte présence d'éléments naturels et le chaos d'un environnement urbain difficilement habitable, « la zone de la zone²⁴ ». Monod, aujourd'hui coordinatrice nationale de Génération.s et conseillère régionale d'Île-de-France, rappelle qu'à Versailles, à la fin des années 1980, la question écologique était peu présente « frontalement » mais, qu'elle existait en filigrane — probablement du fait de la proximité de l'école de paysage de Versailles, qui apportait aux étudiants des outils pour regarder les territoires et leurs dimensions naturelle et climatique ; en outre, l'influence d'enseignants comme Philippe Panerai ou Jean-Charles Depaule accompagnait un « retour à l'urbanisme²⁵ », loin de l'atelier Uno de Belleville, et engageait les étudiants à inscrire leur projet dans la complexité du territoire. Selon Monod, certains enseignants défendaient l'idée d'une approche anti-productiviste de

22 À elles trois, ces écoles totalisent donc 70% des projets de fin d'études ayant une coloration écologique.

23 Enseignant à Paris-La Villette de 1975 à 2007, sa pratique est centrée sur les questions de participation des habitants et d'architecture durable. Il a notamment publié les ouvrages *Les Écoquartiers* (avec Michel Sabard) et *Ressources de l'architecture pour une ville durable* (Paris, Apogée, 2009 et 2012).

24 C. Monod, entretien avec L. Mosconi, 9 septembre 2020.

25 *Idem*.

l'architecture et de la ville, ce qui représente pour elle un socle idéologique à l'écologie politique. Pour autant, l'engagement écologiste était marginal: « Il y avait une dimension transgressive à l'écologie.²⁶ »

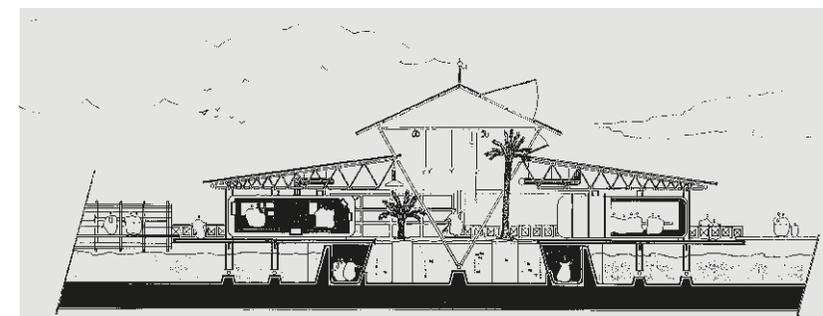
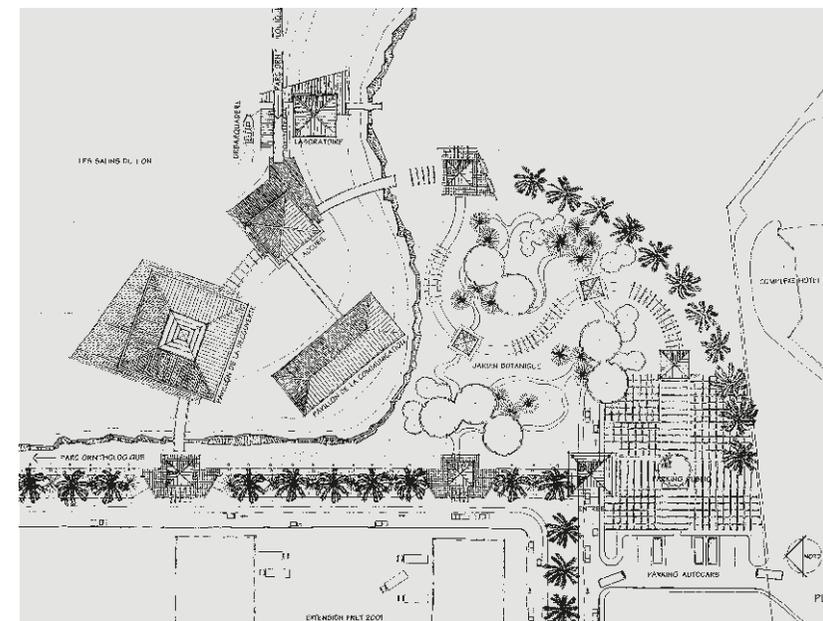
Pascal Gontier, étudiant à Versailles au tournant des années 1980-1990, aujourd'hui reconnu pour son approche environnementale du bâtiment, confirme ce propos; il s'inscrit à un master sur les dimensions techniques des questions écologiques à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) en 1998 pour combler ce manque dans sa formation: « Dans les années 1990, si tu arrivais dans une école en proposant de faire une architecture écologique, on te considérait comme un mauvais architecte.²⁷ »

2. *La question énergétique et bioclimatique*: la filiation avec l'architecture douce des années 1960 et 1970 y est souvent lisible. Le diplôme de Laurent Baillet, soutenu à Lille en 1993 sous la direction de Paul Bossard, intitulé « Proposition d'un urbanisme bioclimatique à travers l'aménagement d'un îlot du faubourg de Fives » aborde le projet par le prisme de l'économie d'énergie. Selon l'ancien étudiant, l'école de Lille n'était pas, au début des années 1990, un terrain fertile pour penser la question écologique: « J'étais marginalisé pendant mes études, car l'écologie n'était pas présente à l'école », avance²⁸ l'ancien étudiant. Deux exceptions cependant, deux enseignants engagés, Paul Bossard et Philippe Longuet, lui ont conseillé de réaliser un Erasmus en Belgique où ces questions étaient bien plus présentes. Frédéric Bonneaud, qui a soutenu un diplôme intitulé « Siège d'une Agence nationale de l'énergie et de l'environnement à Angers, Maine-et-Loire » en 1995 à Paris-La Villette sous la direction d'Alain Liébard, nous apporte un autre éclairage. Aujourd'hui directeur du laboratoire de recherche LRA, à l'Ensa de Toulouse, il se rappelle que l'écologie mobilisait, par le prisme de la question énergétique, quelques enseignants engagés, comme les Alexandroff, Liébard, Gilles Olive ou Christian Garnier; pour autant, il n'y avait pas, à l'échelle de l'établissement, une orientation solide vers les questions environnementales: « Je ne pourrais pas dire que les enseignants écolos étaient marginalisés, mais ils n'étaient pas représentatifs des préoccupations de l'école.²⁹ »

Pour Bonneaud, les enjeux des enseignements colorés d'écologie à Paris-La Villette évoluent en suivant de près la prise de conscience écologique à l'échelle de la société. À la fin des années 1980, il s'agit de concevoir un bâtiment qui consomme peu en saison froide; au début des années 1990, la question du réchauffement climatique s'étant affirmée, l'enjeu est d'arrêter de consommer du CO2 pour ne pas détériorer l'environnement; au milieu des années 1990, on assiste à un basculement: il s'agit de diminuer l'impact de la construction elle-même, ce que l'on appelle aujourd'hui l'empreinte carbone.

3. *L'«écologie monument»*: des projets proposent une architecture qui célèbre la relation entre l'habitant et l'environnement et participe à faire prendre conscience à ses visiteurs des enjeux climatiques. Le diplôme « Esprit du lieu » soutenu en 1994 par Laurence Doumerc et Pierre Labourdette à Toulouse est ainsi présenté: « À partir d'une approche paysagère du site de Genos-Loudenvielle (haute montagne) et à travers les

26 *Idem.*
 27 P. Gontier, entretien avec L. Mosconi, 23 septembre 2020.
 28 L. Baillet, entretien avec L. Mosconi, 3 septembre 2020.
 29 F. Bonneaud, entretien avec L. Mosconi, 31 août 2020.



J.-P. Manacorda, Travail personnel de fin d'études « La Maison de l'oiseau », Ensa Marseille, 1995: plan-masse et coupe sur le « bâtiment de la découverte ».

notions de site, de lieu et de territoire, proposition d'un équipement *La Maison de l'homme et de la nature*. Ce bâtiment aura un rôle pédagogique à travers les représentations suggérées des Pyrénées qu'il abrite et symbolise.» On retrouve cette dimension pédagogique, dans le diplôme de Pascal Sarda, «Vivre la mer», soutenu en 1990 à Toulouse, un observatoire marin et sous-marin pour sensibiliser les visiteurs à l'écologie et se saisir du projet comme d'un outil «de pédagogie pour une pratique écologique quotidienne».

Jean-Philippe Manacorda a soutenu en 1995 à Marseille un projet intitulé «Patrimoine et écologie: la Maison de l'oiseau. Revalorisation des rives sud-est de l'étang de Berre par la création d'un parc ornithologique et d'un écomusée». Ce programme avait pour lui une dimension militante: ce n'est pas seulement une architecture qui dans sa conception est écologique mais un projet qui, par sa présence sur le territoire, engage l'habitant à construire un autre rapport au milieu, à l'animal et à la dégradation environnementale: «La protection des espaces naturels de l'étang de Berre n'est pas une contrainte mais la promesse d'une nouvelle image de marque pour valoriser l'accueil dans ce site unique.³⁰» → fig. p. 71

Les projets que nous venons de mentionner sous-entendent que l'architecture, par sa morphologie, sa matière, son inscription dans le site, son rapport à la lumière, au vent, son parcours, permet en elle-même de sensibiliser l'habitant à son milieu et que c'est à travers ce levier pédagogique que l'architecte peut intervenir.

4. *La matière, le déchet*. Le projet «Un cycle de recyclage du béton» soutenu en 1995 à Lille par Pierre Chigot est un bon exemple. L'étudiant constate l'importance croissante de la place de l'écologie dans le secteur du bâtiment et s'empare de la question du recyclage du béton, massivement utilisé et peu réputé pour sa dimension écologique. Dans un autre registre, le diplôme «N'en jetez plus! Une exposition fête sur les déchets à Angers» interroge aussi la place du déchet dans la conception architecturale. Soutenu en 1994 à Paris-La Villette par Grégoire Reynes sous la direction de Jeanne-Marie Alexandroff, il propose de changer le regard de l'habitant, de l'architecture et du politique sur le déchet, dans une perspective écologique mais aussi, et surtout, énergétique.

Débatte dans les plus grandes instances mondiales de la fin des années 1980, largement médiatisée au sein de la société, l'écologie est-elle présente au même moment dans les écoles d'architecture? La question environnementale y existe mais elle est protéiforme et se déploie selon plusieurs spectres échappant — momentanément — au discours officiel des politiques; elle s'affirme dans certaines poches de marginalité mais peine à fédérer et à s'ancrer réellement dans la théorie architecturale.

Certes, les discours écologiques tenus au cours des années 1990 dans les écoles d'architecture et plus largement dans le milieu de l'architecture, sont restés hétérogènes, relativement confidentiels et peu structurés; ils ont néanmoins contribué à construire une pensée théorique et fédératrice sur l'environnement, que consacre le succès du développement durable dans les écoles à partir des années 2000.

30 J.-P. Manacorda, «La Maison de l'oiseau», mémoire de présentation du Travail personnel de fin d'études, 1995.

L'informatisation de l'architecture. Convergences et décalages entre recherche, enseignement, pratique et production

L'année 1989 est marquée par l'invention — par l'informaticien Tim Berners-Lee au Cern (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) — du World Wide Web (www). Le Web est un système d'échange d'informations sous forme de pages virtuelles liées potentiellement entre elles. Il fonctionne sur Internet, réseau informatique publiquement accessible qui permet la communication entre ordinateurs. Le Web acquiert rapidement une telle importance qu'il sera confondu, dans le langage courant, avec Internet, son support technique (et celui de bien d'autres fonctionnalités). Cette date correspond alors à une avancée décisive quant à l'hégémonie du paradigme réticulaire, étape ultime — Gilbert Simondon l'avait souligné dès 1958¹ — de toute évolution technologique.

La mise en réseau portée à son point culminant par le Web aura, comme on sait, un impact extrêmement profond sur les activités humaines, d'autant qu'elle survient à un moment où les technologies informatiques sont mûres dans plusieurs domaines : cette invention est d'autant plus significative à partir du moment où l'usage d'ordinateurs de petite taille (dits « personnels ») commence à être répandu.

Le présent article se focalise sur l'informatisation en architecture en France à la veille de cette évolution technologique majeure. Si cette dernière n'a sans doute pas eu un impact immédiat, 1989 fonctionne comme un repère de l'histoire technologique plus large et coïncide, selon nous, avec un tournant dans le domaine qui nous intéresse. Le questionnement sur l'informatisation en architecture permet d'éclairer les rapports à ce moment entre recherche, enseignement, pratique et systèmes de production. Notre hypothèse est que jusqu'aux années 1980 les recherches les plus audacieuses — par exemple celles sur l'intelligence artificielle — mariant informatique et architecture en France sont conditionnées ou font écho à des logiques émanant des systèmes de production de l'époque, voire essaient de répondre aux problèmes qui en découlent. À la fin de la décennie, ces problématiques disparaissent progressivement pour être remplacées quelques années plus tard par celles relatives à l'adoption et l'usage, par les agences d'architecture, des logiciels commercialisés. Chose notable, ce virage est dû, entre autres, à l'usage des technologies informatisées elles-mêmes dans l'industrie du bâtiment.

Situation

« La CAO² est à son zénith au cours des années 80, c'est le début de l'âge d'or des laboratoires d'informatique dans les écoles d'architecture ! », affirme l'architecte et enseignant Christian Morandi³. En effet, l'expérimentation et la recherche en informatique s'installent progressivement, à partir de 1960, dans des centres de recherche proches ou intégrés dans des écoles, obtiennent des financements et couvrent un spectre intéressant

1 G. Simondon, *Du Mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 1958.

2 Conception assistée par ordinateur.

3 C. Morandi, « L'architecte électronique. De l'automatisme à l'interactivité, ou l'intelligence artificielle et l'architecture entre 1960 et 1990 », *FabricA*, n° 4, 2010. Article issu de sa thèse « Les nouvelles technologies dans la pratique professionnelle des architectes, 1959-1991. « Les méthodologistes ». Histoire de trois laboratoires d'informatique dans les écoles d'architecture en France », doctorat en histoire de l'architecture et des formes urbaines, université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 2011.

de thématiques. En 1986, Jean Zeitoun, directeur du Centre d'informatique et de méthodologie en architecture (Cima) déclare que « la technologie informatique est omniprésente⁴ ».

Pourtant, selon les nombreux avis convergents d'experts et chercheurs, l'architecture et le secteur du bâtiment en général, comparés à d'autres champs, présentent alors un retard sur l'informatique. Le *Bulletin* de l'Institut français d'architecture (Ifa) consacré à la conception assistée par ordinateur en 1987 souligne que « le bâtiment est un secteur où l'informatique est encore très peu développée⁵ ». Ce n'est que quelques années plus tard que l'informatisation de la profession d'architecte commence à devenir une réalité ; l'usage de l'ordinateur se banalise rapidement jusqu'à la fin du siècle.

Au cours des années 1980, différents colloques, expositions, publications font état à la fois de bilans et de projections dans l'avenir. À titre d'exemple, en 1985 est publié l'ouvrage de Paul Quintrand (*et al.*), *La CAO en architecture*. En 1986 se tiennent un colloque « Imaginaire numérique » à Saint-Étienne, des journées internationales sur la CAO et la robotique à Marseille. En 1987 et 1988, l'exposition « Architecture et informatique » est organisée par Dominique Clayssen et Marie-Christine Fromont avec l'Ifa. Un numéro de 1988 des *Cahiers de la recherche architecturale*⁶, consacré à « Informatique et architecture » et interrogeant à la fois la recherche, l'enseignement et la pratique, fait écho aux événements contemporains qui jalonnent la réflexion du milieu professionnel et universitaire dans ce domaine. En 1989, trois études de Jean-Pierre Péneau déclinent différents types d'applications de l'informatique en architecture sur des problématiques d'urbanisme, d'énergétique, de thermique⁷ ; deux livres par Jean-Pierre Poitou⁸ esquissent une anthropologie de l'introduction de l'informatique dans l'industrie française — notamment automobile — et en tracent l'histoire, déjà longue de trente ans ; l'ouvrage d'Alain Barraud et Sylviane Gentil, *La CAO de l'automatique*, affirme à son tour les liens entre conception assistée et automatisation de la fabrication⁹.

Recherche et enseignement

La conception assistée par ordinateur (CAO) se distingue du dessin assisté par ordinateur (DAO), et le recul du terme DAO au profit du terme CAO annonce un changement dans la manière de voir les applications informatiques en architecture. Ainsi, des recherches pionnières en France s'intéressent davantage au traitement de l'information et à la gestion des données qu'à la performance graphique. Morandi appelle les chercheurs engagés dans cette voie les « méthodologistes », pour leurs affinités avec

4 J. Zeitoun, « Quelle informatique et quelle architecture ? », *Le Carré bleu*, n° 2-3, *Création architecturale et informatique ?*, 1986.

5 *Bulletin d'informations architecturales*, supplément au n° 112, C.A.O. ?, Ifa, avril 1987, p. 1 (document non paginé).

6 *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 23, *Informatique et Architecture*, 1988.

7 « SOLENE : un outil au service de l'architecture et de l'urbanisme », « SIMULA, logiciel de simulation thermique multi-zones en régime variable », « MODEXPART, un prototype de modèleur intelligent d'îlots urbains tramés et réguliers », cités par C. Morandi, *Les Nouvelles Technologies...*, op. cit. note 3, vol. 1, p. 572.

8 J.-P. Poitou, *30 ans de CAO en France, ou les petits-enfants de Gaspard Monge*, Paris, Hermès, 1989 et *CFAO, concevoir et produire autrement*, Paris, Nathan, 1989.

9 A. Barraud et S. Gentil, *La CAO de l'automatique*, Paris, Hermès, 1989.

les *methodologists* anglo-saxons¹⁰. Les méthodologistes recherchent une scientification de la conception architecturale — par exemple, le Groupe pour l'application des méthodes scientifiques à l'architecture et l'urbanisme (Gamsau). Cette scientification, que Yona Friedman professe avec son « architecture scientifique¹¹ », passe aussi par les mathématiques — l'un des premiers centres de recherches sur l'informatique en architecture est le Centre de méthodologie, mathématique et informatique (MMI), créé par Zeitoun à Paris en 1971.

Ainsi, depuis les années 1960, les travaux de Quintrand s'orientent vers le traitement des informations pour la conception et la construction, dans un esprit iconoclaste. Ce déclasserment de l'image marque d'ailleurs une opposition à l'esprit des Beaux-Arts, à la veille des événements de 1968. L'horizon de ces recherches n'est pas l'ordinateur comme dessinateur performant, mais la rationalisation voire l'automatisation de la conception architecturale.

Pendant les années 1970, les centres de recherche obtiennent des financements pour développer des programmes informatiques à l'usage de l'architecte: ils n'utilisent pas les outils numériques, ils les construisent. L'éventail des applications s'élargit, mais les années 1970 sont souvent perçues comme une rupture dans la progression de l'introduction de l'informatique en architecture¹². La décennie suivante voit, au contraire, un foisonnement d'activités dans ce domaine. Le numéro des *Cahiers de la recherche architecturale* de 1988 sur l'informatique présente une multitude de démarches, de la méthodologie et l'organisation du projet au dessin assisté, à l'image de synthèse, à la gestion du chantier et à la simulation des ambiances, de l'énergétique, de l'ingénierie. La question de la représentation y retrouve sa place, et le numérique actualise le débat sur ce sujet¹³. Sémiotique, intelligence artificielle, sciences cognitives, psychosociologie¹⁴, y sont mobilisées en plus des champs de connaissances propres à l'architecture et à l'ingénierie.

L'enseignement en informatique dans certaines écoles d'architecture en France est contemporain et corrélé aux premières recherches engagées dans ce domaine, c'est-à-dire depuis 1960¹⁵. L'ancrage des centres de recherche dans le périmètre des écoles a comme résultat la mise en place de modules d'enseignement qui en sont nourris et essaient d'aller plus loin que la formation aux logiciels de CAO commercialisés, pratique pédagogique qui s'installe dans les écoles pendant la deuxième moitié des années 1980. Les enseignements alimentés par la recherche ont l'ambition de mettre au centre la conception, et l'apprentissage de l'informatique y devient un instrument pédagogique plutôt qu'une fin en soi pour ses aspects opérationnels¹⁶. Si certains modules sont intégrés dans la



Cours d'informatique, école d'architecture Paris-Villemin, 1989.

10 C. Morandi, « L'architecte électronique », *op. cit.* note 3, p. 152.

11 Y. Friedman, *Pour l'architecture scientifique*, Paris, Belfond, 1971.

12 Voir C.A.O.?, *op. cit.* note 5, p. 1.

13 Voir *Le Carré bleu*, *op. cit.* note 4, en particulier Jean-Michel Savignat, « L'image en architecture: entre vision et raison », p. 8-15 et P. Quintrand, « Les problèmes de la conception assistée par ordinateur en architecture », notamment le paragraphe « Le dessin espace de résolution du problème », p. 18.

14 Voir à titre d'exemple J.-C. Lebahar, « L'analyse cognitive du travail de conception en architecture », in *Informatique et Architecture*, *op. cit.* note 6, p. 38-42.

15 Jacques Zoller, « Quelle informatique enseigner dans les écoles d'architecture? », *Le Carré bleu*, *op. cit.* note 4, p. 34.

16 Michel Léglise, « Concevoir et enseigner les outils de la conception », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, *op. cit.* note 6, p. 14.

formation initiale, une partie importante des enseignements en informatique concerne des études spécialisées ou post-diplôme, la formation continue, des formations professionnalisantes, etc. Dans le même temps sont formulées des critiques des approches pédagogiques qui, issues des démarches « méthodologiques » des années 1960, cherchaient à automatiser la conception en décrivant le projet comme la recherche de solution(s) à un problème réduit à un ensemble de contraintes bien définies¹⁷.

Tout en prenant la mesure de la diversité des approches au niveau de la recherche et de l'enseignement, deux voies distinctes — qui parfois se superposent — se dégagent au cours de vingt-cinq ans d'histoire : d'une part, la conception assistée (ainsi nommée à l'époque), à savoir l'usage de l'ordinateur dans les méthodes conceptuelles d'élaboration du projet plutôt que dans sa représentation; d'autre part, l'amélioration des techniques graphiques par l'informatique, l'émergence de l'image de synthèse.

L'informatique dans les agences d'architecture

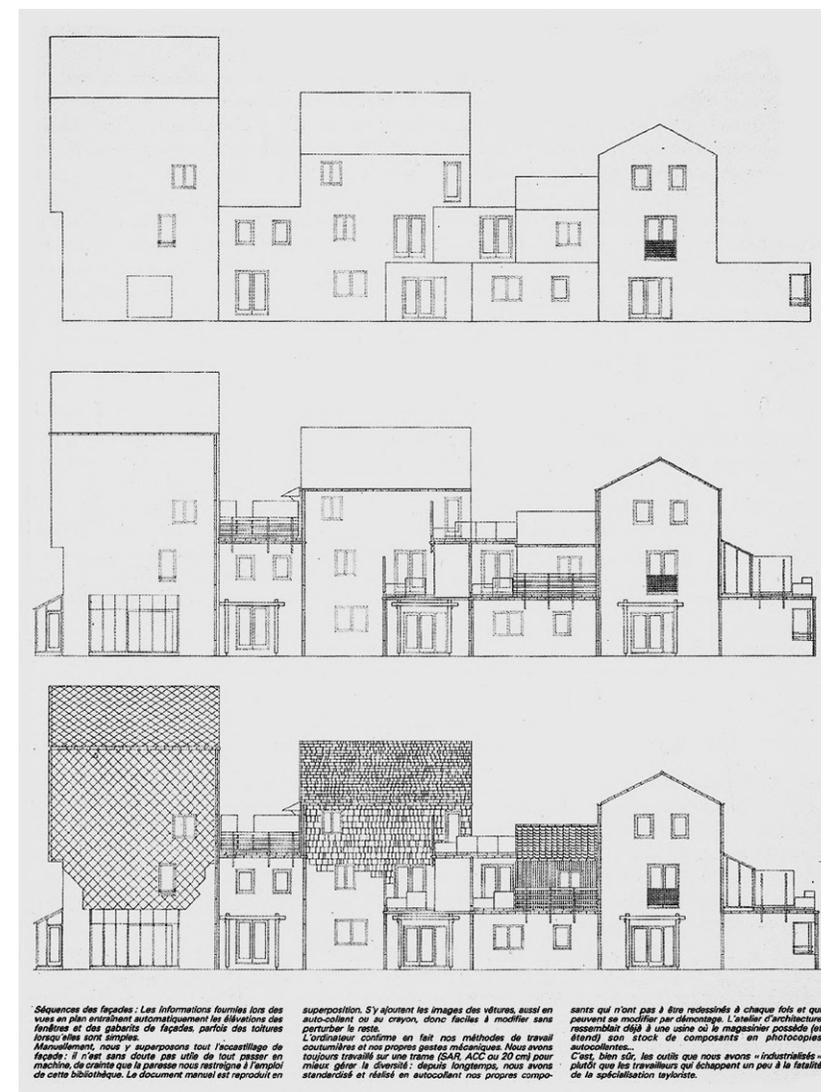
Même s'il est difficile d'identifier un seul type de pratique de conception informatiquement assistée, l'arrivée de l'ordinateur personnel au début des années 1980 et sa prolifération rapide touchent les agences d'architecture. À la veille de 1989, la part d'agences d'architecture équipées en matériel informatique est encore minoritaire. L'usage qui en est fait varie, mais il a souvent un caractère plus ou moins expérimental. Certains témoignages affirment un intérêt pour l'ordinateur d'ordre plus intellectuel, conceptuel qu'opérationnel. Dans d'autres cas, le logiciel est utilisé pour expérimenter mais aussi visualiser, tester des variantes, ou pour certains types de documents (permis de construire, plans d'exécution).

Dans la pratique des agences équipées de matériel, le niveau d'informatisation varie. Il y a celles qui utilisent l'ordinateur pour la bureautique et la gestion de données; celles qui poursuivent simultanément les deux modes d'élaboration du projet, la table de dessin et le logiciel, vus comme complémentaires; celles qui informatisent tout dessin de plan. Les logiciels du commerce — souvent peu spécifiques à l'architecture — y sont utilisés, mais certaines agences construisent avec des informaticiens leurs outils informatiques, ou adaptent selon leurs besoins des logiciels existants¹⁸. Lucien Kroll témoigne, à propos de l'utilisation de l'ordinateur pour un projet de 80 logements HLM et 30 pavillons dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée: « Le premier logiciel attaché à notre machine n'était organisé que pour sortir un méchant pavillon-boîte-à-chaussures [...] Nous avons dû le détricoter complètement et puis le rettricoter d'une autre façon. Il est maintenant beaucoup moins automatique et beaucoup plus civilisé. Il ne faut surtout pas que l'architecte <informatisé> se réduise à ce qui est <moulinable> par sa bécane. Plus tard, sûrement, on nous épargnera les langages barbares (le basic et les autres) et les manipulations schizoïdes: l'outil informatique fera aisément des gestes simples mais variés (*user-friendly*).¹⁹ »

17 J. Zoller, *op. cit.* note 15, p.34 sq.

18 C.A.O.?, *op. cit.* note 5.

19 L. Kroll, « L'architecture s'informatise? », in *Architecture et industrie. Passé et avenir d'un mariage de raison*, catalogue d'exposition, Paris, Centre Georges-Pompidou, Centre de création industrielle, 1983, p.242.



« Séquences des façades : Les informations fournies lors des vues en plan entraînent automatiquement les délimitations des fenêtres et des gabarits de façades parfois des toitures lorsqu'ils sont simples. Manuellement, nous y superposons tout l'ocastillage de façade: il n'est sans doute pas utile de tout passer en machine, de crainte que la parasse nous restreigne à l'emploi de cette bibliothèque. Le document manuel est reproduit en superposition. S'y ajoutent les images des véitures, aussi en autocollant ou au crayon, donc faciles à modifier sans perturber le reste. L'ordinateur continue en fait nos méthodes de travail coutumières et nos propres gestes mécaniques. Nous avons toujours travaillé sur une trame (SAR, ACC ou 20 cm) pour mieux gérer la diversité; depuis longtemps, nous avons standardisé et réalisé en autocollant nos propres composantes qui n'ont pas à être redessiné à chaque fois et qui peuvent se modifier par découpage. L'atelier d'architecture ressemblerait déjà à une usine où le magasinier possède (et étend) son stock de composantes en photocopies autocollantes... C'est, bien sûr, les outils que nous avons « industrialisés » plutôt que les travailleurs qui échappent un peu à la fatalité de la spécialisation tayloriste. »

Façades conçues avec l'ordinateur pour 110 logements, Marne-la-Vallée, Zac d'Émerainville, 1982. Atelier Lucien Kroll, architecte.

En effet, la situation change au fur et à mesure que l'usage de l'ordinateur se banalise et que les logiciels du commerce s'affinent, se spécialisent, correspondent de mieux en mieux aux attentes des usagers architectes et deviennent plus abordables financièrement.

Le monde de la production

« Même si certains rêvent peut-être encore de produire des logements comme on produit des voitures, le processus est bien différent: le projet d'architecture reste toujours au stade du prototype, ou de séries très limitées, même dans le cadre de constructions dites industrialisées. S'ajoute à cela la complexité des problèmes de contextes de dimensions multiples. Comment élaborer des outils informatiques spécifiques pour la conception et la communication du projet d'architecture?²⁰ » Ces premières phrases du préambule du *Bulletin* de l'Ifa consacré à la CAO en 1987 ouvrent la réflexion sur la relation de l'informatique avec la production effective du bâtiment. Celle-ci pose la rupture avec l'idéologie des maîtres du Mouvement moderne — produire des logements comme des voitures —, la mise en question de la fabrication en série et le rapport ambigu à l'industrialisation.

Bien que le processus informatisé ait été souvent associé à la dématérialisation, des pionniers ont très tôt entretenu des liens étroits avec le monde de la production effective, comme Quintrand, qui crée le « Centre informatique et automatique des bâtisseurs » (CIAB)²¹ d'orientation professionnelle. En même temps, certaines démarches d'aide à la conception par ordinateur présentent des caractéristiques proches des méthodes de l'industrialisation, notamment le découpage de l'objet architectural en ensembles ou éléments et son appréhension en tant qu'assemblage de composants prédéfinis. Toutefois, la logique de ces processus est si générique — et indépendante, dans l'absolu, de la mécanisation — que ce rapprochement pourrait ne pas être significatif. En prolongeant une remarque de Morandi²², on pourrait voir dans le caractère discrétisé et normatif de ces approches, basées sur la décomposition en objets élémentaires et leurs relations et combinaisons, une résonance avec les tendances intellectuelles de l'époque — structuralisme, théorie des systèmes, cybernétique, linguistique...

Néanmoins, le jeu de miroirs entre certaines méthodologies informatiques et la logique régissant les processus de la construction industrialisée est loin d'être une coïncidence, quelques projets de recherche ou professionnels sur les méthodologies en informatique s'inscrivent dans ce cadre de réflexion. Élaboré à partir de 1967 par Quintrand et son équipe à Marseille, le système « 3.55 » concerne l'automatisation de la conception d'un système de construction préfabriqué modulaire — 3.55 est la dimension du module de base²³. Ce système, où l'informatique vient au secours de la diversité, est presque en avance par rapport aux pratiques du bâtiment industrialisé pendant ces années-là, puisqu'il va dans le sens de

20 C.A.O.?, *op. cit.* note 5, p. 1. Composé en majuscules dans l'original.

21 C. Morandi, « L'architecte électronique », *op. cit.* note 3, p. 153; P. Quintrand, « La création de la recherche architecturale à l'École d'Architecture de Marseille », *Carnet de recherches du Comité d'histoire du ministère de la Culture sur les politiques, les institutions et les pratiques culturelles*, 27 mai 2019, <https://chmcc.hypotheses.org/8813>

22 C. Morandi, « L'architecte électronique », *op. cit.* note 3, p. 147.

23 *Ibid.*, p. 159.

l'industrialisation ouverte, au centre des débats et des recherches financées par le Plan Construction entre 1975 et 1985. L'industrialisation ouverte suppose la possibilité d'associations différentes d'éléments standardisés compatibles, en vue de la production de formes variées résultant d'une démarche combinatoire. À partir de 1985, le programme principal de financement spécifiquement dédié à l'informatique, IN.PRO.BAT²⁴, porte sur la CAO et l'image de synthèse. En deuxième phase, en 1987, il concerne les applications à la production industrielle, tant sur le plan de la gestion et de la logistique que sur la mécanisation et l'automatisation.

Entre 1980 et 1983, deux recherches financées par le Plan Construction et Habitat menées par le Cima conjuguent industrialisation ouverte et informatique. L'une porte sur les relations entre « composants industrialisés » et « éléments d'architecture », l'autre concerne l'utilisation potentielle de l'informatique dans la conception en industrialisation ouverte²⁵. La recherche « Éléments d'architecture et composants. Recherche pour un inventaire permanent²⁶ », menée en 1984 par Clayssen sur l'École spéciale d'architecture, s'inscrit également dans la réflexion sur l'industrialisation ouverte et traite surtout la question du catalogue avec, au cœur de la problématique, la gestion de l'information.

Dans le contexte professionnel, la démarche de Kroll²⁷ (évoquée plus haut) pour Marne-la-Vallée répond à la fois au problème de l'habitat participatif et à un cadre constructif spécifique, celui des « systèmes constructifs » industrialisés qui représentent une évolution vers l'ouverture de la préfabrication fermée. L'architecte affirme l'intérêt d'utiliser l'informatique pour ce type de système qui comporte un nombre fini d'éléments différents, susceptible de correspondre au caractère discrétisé du programme informatique. L'ordinateur a facilité le travail sur les combinaisons afin que tous les logements soient différents. Dans une démarche similaire de l'équipe, le programme informatique a aidé à enregistrer les réponses aux questionnaires des habitants d'une barre HLM à Amiens et à produire, en fonction de celles-ci, des variantes spatiales facilement communicables.

Sur le plan conceptuel, une problématique est ouverte autour de la question de la répétition/différence: « L'informatique s'attaque maintenant aux architectes, un peu les derniers à être atteints puisqu'elle préfère les gestes compliqués souvent répétés aux gestes simples toujours différents. Il est amusant d'imaginer avec quel bonheur la CAO aurait dessiné le préfabriqué lourd des années 60... Il est vrai que pour cette architecture-là, une bonne photocopieuse suffisait bien²⁸ », note Kroll. Anne Bofetty, Clayssen et Fromont s'interrogent également: « Un projet [d'architecture] est toujours unique d'une certaine manière. L'informatique, comme toutes les machines, aime les objets ou les processus répétitifs. Alors que faut-il automatiser²⁹? » Avec une transposition notionnelle, il s'agit bien de la question posée par l'industrialisation ouverte: un objet architectural est unique; l'industrie, composée de machines, aime les objets ou les processus

24 C.A.O.?, *op. cit.* note 5, p. 1.

25 Denis Grèzes, Jean-Philippe Charon, *Industrialisation ouverte. Recherche et expérimentation 1971-1983*, Paris, Plan Construction et Habitat, ministère de l'Urbanisme et du Logement, 1983, p. 237.

26 Paris, UDRA-ESA, 1984.

27 L. Kroll, « Comment l'informatique aide l'architecture? », C.A.O.?, *op. cit.* note 5.

28 *Ibid.*

29 *Ibid.*, p. 2.

répétitifs ; alors, que faut-il mécaniser ? *A posteriori*, l'idée que, l'ordinateur étant voué à des tâches banales et répétitives, les formes architecturales qui en résultent ne peuvent être singulières, intéressantes, organiques³⁰, contraste singulièrement avec les plaidoyers de l'architecture numérique qui émergeront une décennie plus tard, mais elle peut s'expliquer par les relativement faibles performances du matériel et des logiciels à l'époque.

À ces interrogations associant l'ordinateur à la répétition, Quinrand donne une réponse qui évoque celle de John Habraken à propos de l'industrie : l'objet n'est pas nécessairement à l'image du processus qui l'a généré³¹, le processus informatique n'est pas condamné à une vocation itérative. « Il ne s'agit pas de rechercher, d'identifier et de stocker quelques objets < standard > à des fins de recopie ou d'imitation grâce à l'ordinateur et aux techniques du < coupé collé > comme l'aurait peut-être fait J. N. L. Durand, mais de rechercher les règles par lesquelles — sinon l'architecture — du moins les < objets architecturaux > se construisent et se décrivent.³² »

Les travaux de chercheurs architectes, notamment ceux du Cima, vont alors dans la direction pressentie par des ingénieurs une décennie plus tôt : l'usage de l'ordinateur pour traiter, organiser, combiner les informations concernant les caractéristiques des composants proposés par l'industrie, les typologies, les règles de leurs assemblages, les contraintes dimensionnelles, dans des systèmes présentant une « discontinuité modulaire³³ ». C'est dans ce domaine que l'usage de l'ordinateur déploie son potentiel et trouve son vrai sens, comme le soutient l'ingénieur Paul Bernard³⁴.

Le tournant

Les trente premières années de recherches en informatique dans les écoles d'architecture en France présentent un caractère créatif et expérimental. Les travaux sont centrés davantage sur la création de logiciels que sur l'usage de ceux commercialisés. Loin d'avoir un caractère univoquement instrumental, ils actualisent ou réinventent des réflexions et débats sur l'acte de concevoir, le rapport à l'usager, les liens avec l'artisanat et l'industrie, l'intégration dans un système de production, l'espace de la créativité et la capacité d'invention.

Une partie de ces recherches font implicitement écho, ou répondent de manière plus ou moins affirmée, à la réflexion sur les processus de l'industrialisation du bâtiment telle qu'elle est poursuivie à ce moment, dans un cadre régi par les discussions sur la normalisation et particulièrement la coordination dimensionnelle. La fin des années 1980 marque un tournant : d'une part, les logiciels commercialisés, dont les fonctionnalités s'adaptent et le prix baisse, se diffusent de plus en plus dans les agences ; d'autre part, le débat sur la coordination de type modulaire dans l'industrie

30 Voir L. Kroll, « L'architecture s'informatise ? », *op. cit.* note 19, p. 242-243 ; *id.*, « Comment l'informatique aide l'architecture ? », in *C.A.O. ?*, *op. cit.* note 5.

31 N. J. Habraken, « Vers une industrialisation de l'habitat. L'habitat, l'homme et l'industrie », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 148, mars 1970, p. 6.

32 P. Quinrand, « Informatique et savoir architectural », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, *op. cit.* note 6, p. 9-10.

33 P. Bernard, *La Construction par composants compatibles*, Paris, Moniteur, 1980, p. 123.

34 *Ibid.*

du bâtiment s'infléchit par l'introduction de l'informatique dans une voie différente que celle envisagée par les architectes particulièrement intéressés par l'idée de combinatoire.

Dans le domaine de la production, cette voie différente est ouverte en partie grâce à la technologie elle-même, avec les machines à commande numérique qui faciliteront la production sur mesure et avec l'informatisation de la logistique qui en améliorera la gestion. Voie évoquée très clairement dans le catalogue de l'exposition « Architecture et industrie » en 1983³⁵, elle est anticipée principalement par des ingénieurs³⁶, les architectes ayant imaginé cette évolution — comme le jeune diplômé Chris Abel³⁷ — faisant exception. Alors que l'un de ses auteurs, Jean-Claude Paul, fait partie des pionniers en matière d'informatique dans les écoles d'architecture³⁸, la recherche *Deux essais sur la construction*³⁹, qui repère les impasses d'une industrialisation ouverte basée essentiellement sur une technologie hautement normative, envisage une sortie des systèmes modulaires par un retour aux technologies conventionnelles et l'usage du demi-produit, sans envisager un apport décisif de l'informatique au problème. Ce décalage entre les préoccupations des architectes et celui des ingénieurs est observé lors des journées internationales sur la CAO et la robotique à Marseille en 1986 : si l'objectif est de mettre en relation conception et fabrication en regroupant architectes et ingénieurs, les premiers se positionnent majoritairement sur la conception assistée, lorsque les thèmes sur la fabrication sont presque exclusivement abordés par des ingénieurs⁴⁰.

Au tournant des années 1990, l'informatisation et la commande numérique, qui progressent dans les milieux de la production⁴¹, apporteront à l'industrie du bâtiment la souplesse minimum nécessaire pour que les contraintes de la mécanisation aient moins d'impact sur la créativité. Ainsi, le débat sur les processus mécanisés s'atténue. L'informatisation se banalise en milieu professionnel, la CAO intéresse les architectes des agences pour la représentation des projets et s'éloigne des problématiques relatives à la fabrication. Mais en 1988, une année avant l'invention de la Toile étendue de par le monde (Web), *Le Pli* de Gilles Deleuze⁴², se référant aux travaux de Bernard Cache, revêt d'une contemplation philosophique ce virage technologique vers la différenciation à l'intérieur d'une production en série. Sa traduction anglaise⁴³ participera à déclencher, dans les milieux académiques de l'architecture, une surenchère formaliste.

35 Raymond Guidot, « Matériaux d'industrie, matériaux d'architecture », in *Architecture et industrie*, *op. cit.* note 19, p. 6.

36 L. Dimitriadi, « La place de l'automatisme et de l'informatique dans les discours sur l'industrialisation du bâtiment en France entre 1960 et 1980 », in Gilles Bienvenu, Hélène Rousteau-Chambon, Martial Monteil (dir.), *Construire ! Entre Antiquité et époque moderne*, Paris, Picard, 2019, p. 697-705.

37 C. Abel, « Ditching the dinosaursanctuary », *Architectural Design*, vol. 38, août 1969, repris in Bernard Hamburger (dir.), *Les Objectifs de l'habitat et de son industrialisation. Consultation internationale février 73-février 74*, Paris, ministère des Affaires culturelles, AREA, 1974.

38 J.-C. Paul, « L'informatisation des méthodes de simulation en ingénierie et la conception du projet », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, *op. cit.* note 6, p. 34-37.

39 A. Dupire et al., *Deux essais sur la construction*, Bruxelles, Mardaga, 1981.

40 *CAO et robotique en architecture et BTP*, Actes des journées internationales à Marseille, 25-27 juin 1986, Paris, Hermès, 1986.

41 Secrétariat général de la Défense nationale, *Note d'information sur l'état de l'art de la CFAO*, 1992.

42 G. Deleuze, *Le Pli. Leibniz et le baroque*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1988.

43 *The Fold. Leibniz and the Baroque*, traduit par Tom Conley, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1993.

*Manières de penser
l'enseignement du projet.
Des postures de recherche
très diverses*

Comment appréhender les savoirs qui circulent dans les écoles d'architecture autour de 1989? Une piste de travail consiste à enquêter sur ce que lisaient alors les étudiants, ou plutôt sur ce que leurs enseignants pensaient qu'ils devraient lire. Face aux centaines de références issues de disciplines que l'on pourrait qualifier de « connexes » à l'architecture au sens strict (construction, histoire, sociologie, arts), je fais ici l'hypothèse que les rapports (ou littérature dite « grise ») issus de la recherche architecturale récemment institutionnalisée¹ témoignent de l'état des réflexions. Je me suis concentrée sur les 70 rapports rendus en 1989 et 1990². Si les travaux de nature historique dominant, ceux prenant la pratique du projet architectural pour objet sont nombreux.

Au sein de ce corpus produit le plus souvent par des enseignants des écoles d'architecture, appartenant ou non à des équipes de recherche, au moins deux travaux portent, de manière plus ou moins explicite, sur l'enseignement de la conception. La question était alors — elle l'est toujours — un enjeu majeur du cursus, ce que confirment les débats qui avaient alors lieu autour du statut des enseignants³. Ils sont menés par deux enseignants des écoles d'architecture aux profils radicalement opposés : le praticien néomoderne très reconnu Henri Ciriani (né en 1936), d'une part, et le chercheur chevronné, architecte de formation, Philippe Boudon (né en 1941), d'autre part. Chacun d'eux est à la tête d'un groupe d'enseignants dans son école (respectivement Paris-Belleville et Nancy puis Paris-La Villette) : le cursus pédagogique Uno, l'équipe de recherche Laréa (Laboratoire d'architecturologie et de recherche épistémologique sur l'architecture). Le premier signe ici sa première et unique « recherche » labellisée par le ministère, tandis que le second, quasi inconnu du monde professionnel, est un habitué de longue date des contrats de recherche publics et publie régulièrement des ouvrages et des articles dans des revues académiques françaises et étrangères.

Si tous deux nourrissent la même ambition — ouvrir la fameuse « boîte noire » de la création architecturale —, il n'est jusqu'à l'intitulé de leur objet d'étude qui les sépare : là où Ciriani célèbre le « projet » et « l'espace moderne », le second se défie de ces deux appellations, leur privilégiant le terme de « conception » ou d'« embrayeur » : « Loin de moi l'idée [...] de faire de l'espace l'essence de l'architecture. [...] On ne saurait parler d'architecture sans qu'il s'agisse d'artefacts embrayés ou embrayables sur l'espace.⁴ » Parmi les différences qui animent leurs manières respectives de penser l'enseignement du projet (ou de la conception), j'en retiendrai une : la fonction de l'exemple bâti, de la référence. Pour ce faire, une description précise des volumes s'impose.

1 Le Comité de la recherche et du développement en architecture (Corda), alors rattaché au ministère des Affaires culturelles qui assurait la tutelle des écoles d'architecture, a été créé en 1972. Un bilan sans langue de bois de la situation au début des années 1990 est dressé par Pascale Joffroy : « Profession : chercheur en architecture », *Le Moniteur Architecture AMC*, juin 1991, p. 50-52.

2 Deux sources ont été croisées : le catalogue ArchiRès et la collection « Braup » (Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère) mise en ligne sur la plateforme d'archives ouvertes Hal. À noter que quelques travaux sur l'architecture ont été également financés par le Plan Construction Architecture (PCA, aujourd'hui PUCA).

3 Voir, dans le présent volume, la contribution de Maxime Decommer, p. 39-49.

4 P. Boudon, « Recherche fondamentale en architecture », *Architecture & comportement*, vol. 5, n° 3, France : Quelles priorités pour la recherche?, Lausanne, EPFL, 1989, p. 213.

Un enseignement formaliste engagé : Uno et l'espace moderne

On sait que l'école Paris-Belleville (ex-UPS) est traversée, à la fin des années 1980, par des dissensions entre plusieurs factions pédagogiques, autour de l'opposition entre le cercle des proches de Bernard Huet⁵ prônant, pour faire très vite, une approche intellectualisée de l'architecture urbaine, et le groupe Uno, attaché à l'héritage formel des premiers modernes. La recherche atypique intitulée « L'Espace de l'architecture moderne » est portée par deux architectes et enseignants qui sont des piliers d'Uno. Aux côtés de Ciriani, Claude Vié apparaît plus inscrit dans la recherche. Il a ainsi participé en 1983 à un travail sur la formation architecturale des ingénieurs et, dans le fil du travail de 1989, rendu en 1995 un rapport de recherche intitulé « Spatialité et espace architectural », fondé sur l'analyse de deux maisons de Le Corbusier, Citrohan et Cook.

Le propos de « L'Espace de l'architecture moderne », traité en 168 pages dont près de 150 de dessins analytiques, est clairement exposé dès l'introduction : « Inventorier les éléments constitutifs essentiels générés par l'architecture du Mouvement Moderne, en démontrer la validité contemporaine et révéler les procédés et modes opératoires qui les articulent, ceci afin de les intégrer consciemment dans la pédagogie et la pratique du projet.⁶ »

Le corpus d'étude est volontairement ramassé. Cinq édifices d'échelle modeste, quatre villas et un pavillon d'exposition, tous « reconnus comme instaurateurs de l'architecture moderne les plus synthétiques » (p. 9), sont retenus. Ils datent de la deuxième moitié des années 1920, période présentée comme l'apogée de « l'espace moderne ». Deux d'entre eux sont des projets non réalisés (la Maison particulière de 1923-1924 par Theo van Doesburg et Cornelis van Eesteren, ainsi que les projets pour la villa Meyer, par Le Corbusier, de 1925-1926). Trois sont construits : le pavillon pour l'Exposition de Barcelone de 1929 par Ludwig Mies van der Rohe, la villa Cook à Boulogne, de Le Corbusier (1926-1927) et, toujours de Le Corbusier, la villa Stein à Garches, de 1926-1928. Le corpus s'étend donc sur une période très resserrée, six ans seulement.

On l'a dit, les auteurs de ce travail ne sont pas des chercheurs au sens académique du terme, et leur approche, comme leur rapport, en témoigne. Interrogé dix ans plus tard, Ciriani confirmera sa posture : « Je pense que le studio de formation est la seule recherche. Le reste n'est pas [...] de la vraie recherche architecturale.⁷ » Paradoxalement, Vié tiendra un tout autre discours : « Il n'y a pas de bon enseignement sans travail de recherche. Les professionnels sont indispensables à l'enseignement, car ils amènent avec eux la prise en compte du réel, mais la réflexion

5 Juliette Pommier décrit, dans le présent volume, les postures pédagogiques à l'œuvre dans cette école, p. 25-32. Voir son ouvrage récent, *De l'architecture à la ville, une anthologie des écrits de Bernard Huet*, Paris, éditions Zeug/Ensa Paris-Belleville, 2020, en particulier une conférence de 1979, « Recherche et projet », p. 91-95.

6 C. Vié et H. Ciriani [c'est dans cet ordre que le rapport est signé], « L'espace de l'architecture moderne », 1989, p. 6.

7 H. Ciriani, « La spécificité de l'enseignement du projet », in Jean-Louis Violeau, *Quel enseignement pour l'architecture ?*, Paris, Éditions Recherches, 1999, p. 26. Ciriani n'a pas couché sur le papier sa conception de l'enseignement du projet mais a accordé de nombreux entretiens témoignant de la construction savante et raisonnée de l'ensemble des concepts, figures et outils mis au point par le groupe Uno.

théorique est également essentielle et, souvent, ce n'est pas la pratique professionnelle qui la favorise le plus.⁸ Une chose est certaine cependant : pour les deux hommes, l'objet de l'enseignement de l'architecture, et de la recherche en architecture si tant est qu'elle existe, c'est bien le projet, et la théorisation de sa pratique. Le rapport est organisé en trois parties, autour de trois architectes « majeurs » :

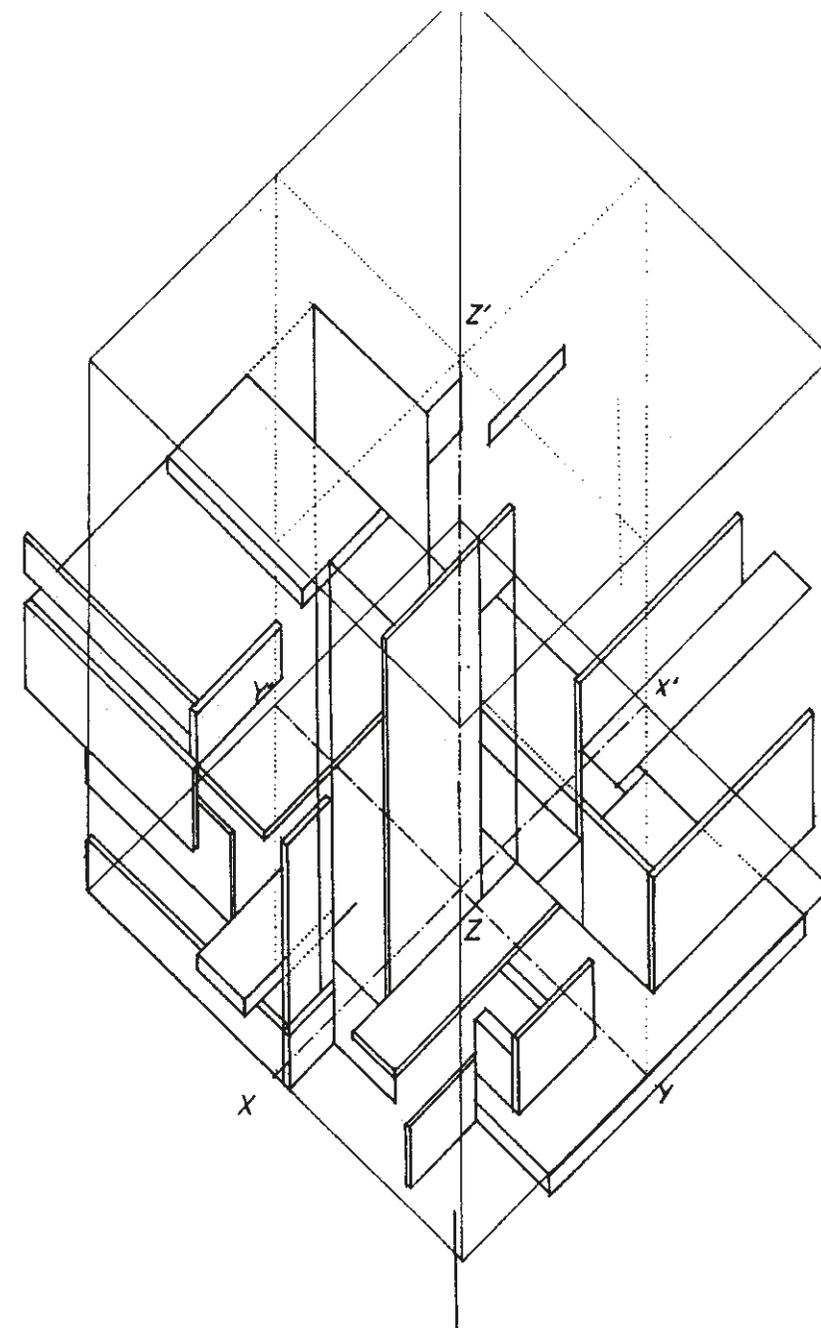
- Van Doesburg et De Stijl, ou « la dette de l'architecture à la recherche picturale » (20 pages), qui se réfère souvent aux travaux d'Yve-Alain Bois et Bruno Reichlin⁹ et analyse, à l'aide d'axonométries analytiques, deux projets de van Doesburg exposés en 1923 à Paris, dans leurs rapports avec la peinture de Mondrian → fig. p.89 ;
- Mies van der Rohe, ou « l'extension horizontale de l'espace » (32 pages), où sont examinés plusieurs villas des années 1920 et le Pavillon de Barcelone → fig. p.90 ;
- Le Corbusier ou « l'extension spatiale ascendante » (98 pages, soit presque le double des deux corpus abordés auparavant et plus de la moitié du volume), déploie une analyse fondée sur une décomposition géométrique très élaborée, commentée et interprétée, des villas Cook, Meyer et Stein → fig. p.92.

Des outils d'architecte : le dessin, la géométrie

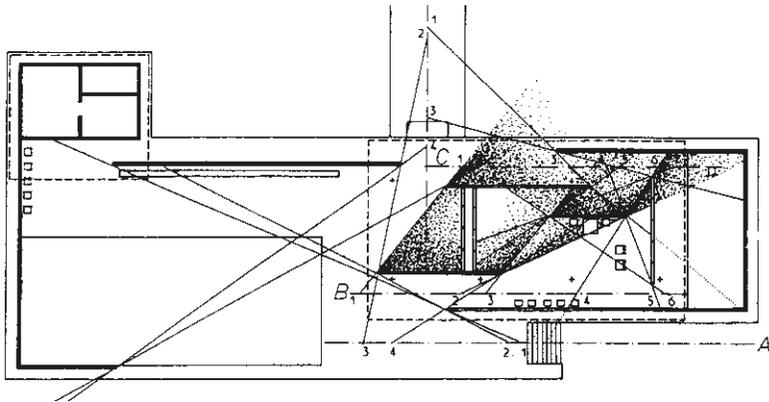
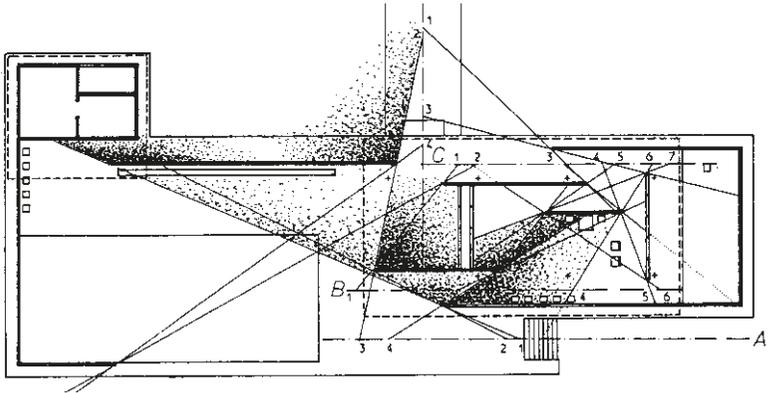
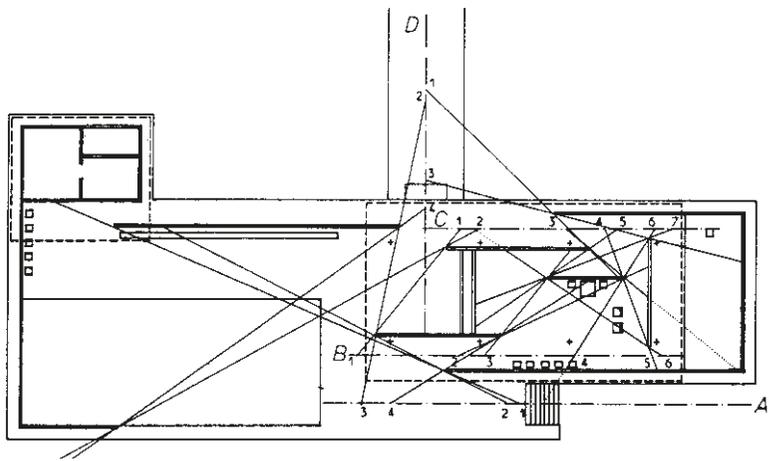
Le travail de *re-dessin* de tous ces projets vise à mettre en avant les caractéristiques *géométriques* de « l'espace moderne », leurs dispositifs et leurs effets sensibles sur le visiteur. Si la recherche ne se plie pas aux figures académiques de rigueur, l'introduction, certainement due à Vié, s'efforce de mettre en avant une démarche scientifique ; elle situe l'origine du questionnement puis expose avec clarté les « hypothèses » qui ont sous-tendu la réponse à l'appel d'offres du BRA (Bureau de la recherche architecturale), « ses objectifs », ses « limites » et la « méthode » employée. Il apparaît d'emblée que le travail est de nature opératoire, avec la constitution de deux outils : d'abord, « un outil pour l'enseignement et la pratique du projet » — il s'agit de « constituer un corpus de « modes de projeter » contemporains qui servirait d'outil pour les enseignants du projet et [...] pour les projeteurs en général » ; ensuite, un « inventaire des éléments et moyens de travail sur l'espace architectural mis au point par le Mouvement moderne ». Les auteurs entendent développer ces objectifs en trois points : « 1. *Inventorier les éléments essentiels constitutifs* de l'architecture moderne de l'espace moderne. 2. *Déceler les modes opératoires* en vigueur dans les projets exemplaires du Mouvement moderne. 3. *Démontrer la validité* de ces éléments pour la production architecturale contemporaine.¹⁰ »

S'agissant de la méthode, la première étape a consisté dans la sélection des cinq « bâtiments-laboratoires » à partir de l'expérience pédagogique même : « D'une approche essentiellement empirique, par l'analyse d'une cinquantaine de projets importants dans la genèse du Mouvement Moderne (cf. les mémoires de 3^e cycle Uno/UP8), nous avons déduit qu'il

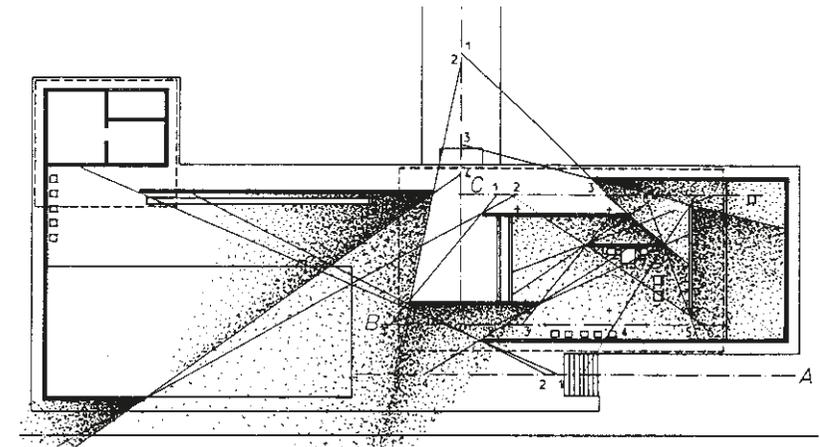
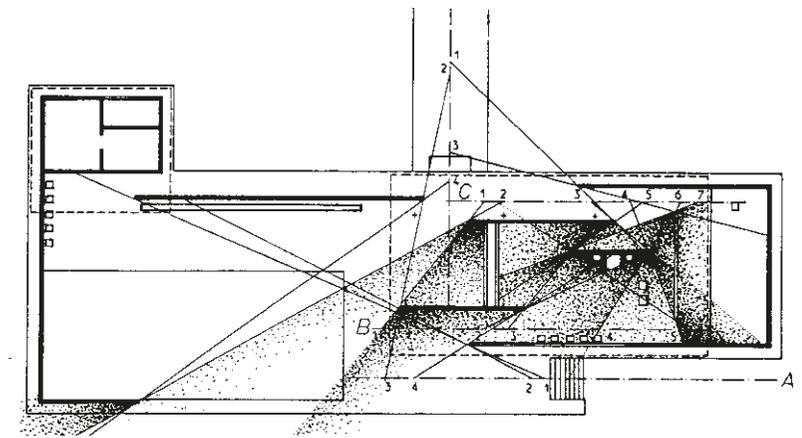
8 C. Vié, « Mémorisation, sens et émotion ; une trilogie fondant l'architecture », in *ibid.*, p.131.
 9 Voir le catalogue de l'exposition présentée à l'Institut français d'architecture, *De Stijl et l'Architecture en France*, Liège, Mardaga, 1985.
 10 C. Vié et H. Ciriani, « L'espace... », *op. cit.* note 6, p.8. C'est moi qui souligne.

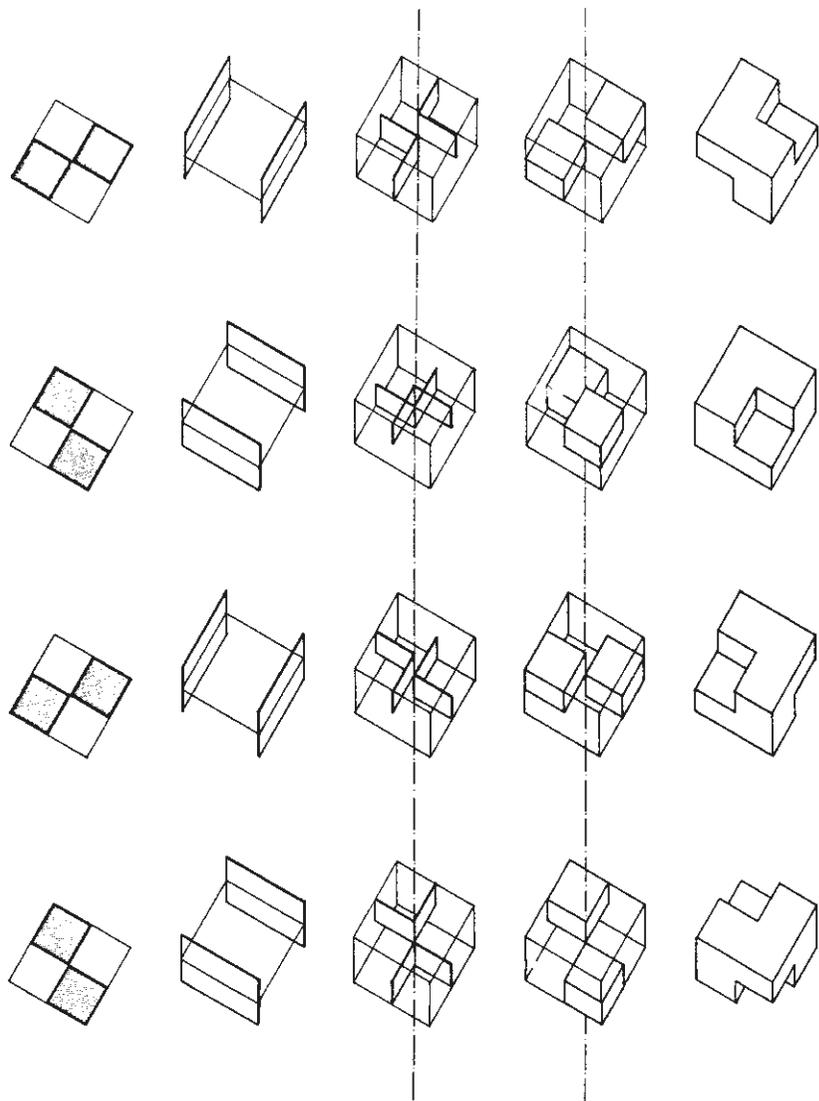


Theo van Doesburg, projet de Maison d'artiste, « intégration des axes horizontaux XX' et YY', un axe vertical ZZ' apparaît » (« L'espace de l'architecture moderne », p.19).



Ludwig Mies van der Rohe, Pavillon de Barcelone,
 « Quatre directions de déplacement (A, B, C, D) »
 génèrent les « points de découverte » du bâtiment
 (« L'espace de l'architecture moderne », p.56-58).





Le Corbusier, villa Cook, « Quatre angles de représentation des deux derniers niveaux » (« L'espace de l'architecture moderne », p.88).

existait une progression suivant la chaîne Theo van Doesburg-Mies van der Rohe-Le Corbusier. Une progression à la fois dans l'évolution de la conception de l'espace et à la fois dans la complexité des développements.¹¹»

Le second parti pris est d'exploiter « les outils de l'architecture — la *géométrie* et ses moyens de représentation —, car il s'agissait de mesurer les *effets architecturaux* constitués par un travail projectuel dont nous n'avions parfois que peu de traces.¹²»

Il s'agit donc d'une *pédagogie par le modèle*¹³. La conclusion¹⁴ du rapport aborde les développements que cette recherche pourrait susciter: « les qualités spatiales potentielles » de « chaque volume-enveloppe »; « les axes visuels majeurs [sous-tendus par toute] organisation spatiale »; la représentation de « l'espace vectoriel des mathématiques », etc. L'objectif des démonstrations géométriques par l'image, qui ne sont pas sans rappeler celles déployées par Peter Eisenman dès 1963 dans sa thèse de PhD¹⁵, est confirmé: « De ces études une *gamme d'outils* pourrait être dégagée, qui permettrait une meilleure *maîtrise* de la phase du projet d'architecture concernant le développement spatial. [...] Il est nécessaire et urgent de développer ces outils pour l'enseignement et la pratique d'une architecture maîtrisant son espace.¹⁶ »

La conclusion du rapport établit par ailleurs un parallèle — graphique et écrit — entre les trois villas de Le Corbusier étudiées (Cook, Meyer, Stein). Le premier rapprochement visuel regroupe leurs trois plans et axonométries « schématiques » → fig. p.94 pour mettre en évidence leur « cadre structural géométrique simple »: en plan, un carré ou un assemblage tramé de carrés; en volume, des demi-cubes. Vient ensuite la juxtaposition des axonométries des trois projets, mais les dessins un peu plus complexes, insistant sur la disposition des parois de l'enveloppe, « montrent le déploiement de l'espace et le rôle des percements pour l'éclairage¹⁷ ». Un troisième ensemble d'axonométries → fig. p.94 insistant sur les parois, poteaux et escaliers intérieurs, recense la « disposition des éléments formels secondaires par rapport au déploiement de l'espace dans les trois villas ». Un peu plus loin, un plan schématique du premier étage de la villa Stein est strié de lignes obliques qui sont le « tracé des transparences principales », un document conçu sur le principe de ceux montrés auparavant pour le Pavillon de Barcelone → fig. p.90-91.

Car le travail d'analyse par le dessin — la copie analytique et interprétative — est l'occasion d'interroger la pratique de représentation des architectes: « Le travail projectuel d'extension, de dilatation de l'espace

11 *Ibid.*, p.7.

12 *Ibid.*, p.9.

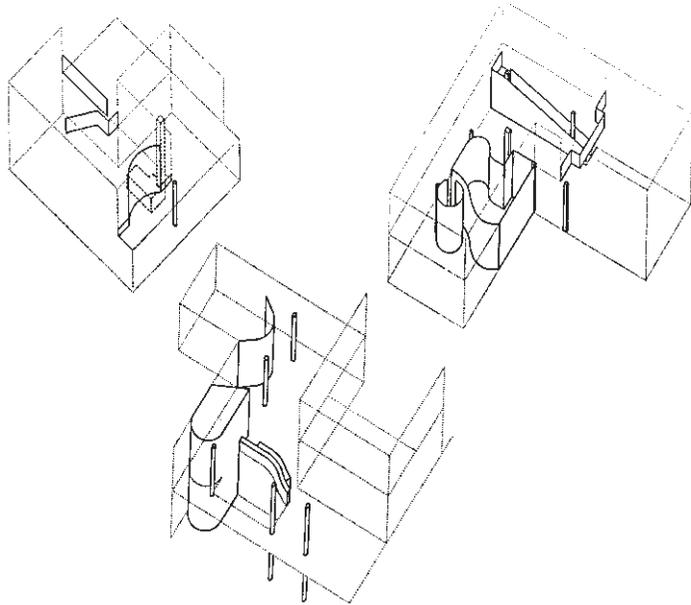
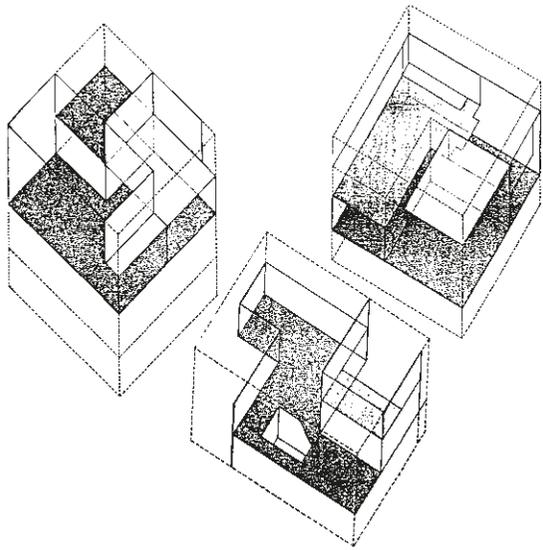
13 Voir à ce sujet Françoise Arnold et Daniel Cling, *Transmettre en architecture. De l'héritage de Le Corbusier à l'enseignement de Henri Ciriani*, Paris, Le Moniteur, 2002 (entretiens réalisés dans le cadre du film des mêmes auteurs, *Je ne suis pas un homme pressé*, 52 min, Les Productions du Effa).

14 C. Vié et H. Ciriani, « L'espace... », *op. cit.* note 6, p.147-166. L'introduction et la conclusion sont les chapitres qui contiennent le plus de texte, le reste du rapport étant organisé essentiellement à partir des documents graphiques fabriqués *ad hoc*.

15 Publiée quarante ans après en fac-similé: P. Eisenman, *The Formal Basis of Modern Architecture: Dissertation 1963*, Baden, Lars Müller Publishers, 2006.

16 C. Vié et H. Ciriani, « L'espace... », *op. cit.* note 6, p.165. C'est encore moi qui souligne. Les auteurs ajoutent, témoignant ensuite de la nouveauté et de la vogue de l'outil informatique balbutiant: « Les possibilités nouvelles et facilement accessibles de traitement des informations (bases de données, systèmes experts et CAO) nous en donnent les moyens. Il est nécessaire de développer ces outils pour l'enseignement et la pratique d'une architecture maîtrisant son espace. » Voir à ce sujet, dans le présent ouvrage, l'article de Leda Dimitriadis, p.73-83.

17 *Ibid.*, p.156.



Le Corbusier, villas Cook, Meyer et Stein, « Le dispositif typique est composé en volume d'un demi-cube dont deux côtés opposés sont des parois opaques », les villas en proposent des variantes (« L'espace de l'architecture moderne », p.153).

Le Corbusier, villas Cook, Meyer et Stein, « Disposition des éléments formels secondaires » (« L'espace de l'architecture moderne », p.158).

[concepts forgés par Uno] pose [...] le problème de sa représentation. Axonométrie, perspectives, plans, coupes, maquettes sont nécessairement employés au cours du projet, chaque représentation est toujours fragmentée.¹⁸ » Tout autre est la démarche, revendiquée comme scientifique, de Philippe Boudon¹⁹ et de son équipe.

Le projet comme science :
un cours d'architecture

Le second rapport examiné ici émane d'un groupe de quatre architectes, tous « chercheurs » et enseignants, tous non-praticiens, réunis autour de Boudon²⁰ et du Laréa. Deux volumes très érudits et didactiques composent en 1989 le tome 4 du programme de recherche financé depuis plusieurs années, « Enseigner la conception » : le premier, intitulé « Vers une didactique de la conception », compte 359 pages ; le second, « La petite fabrique de l'architecture », 312.

La recherche prendra la forme d'un livre cinq ans après²¹, lequel arborera tous les attributs de la scientificité : sommaire, avertissement, sous-sommaires, notes de bas de page, énumérations, nombreux niveaux de corps de texte, plans, table des figures, table des matières extrêmement détaillée — dans le rapport initial dactylographié, elle ne compte pas moins de sept pages très denses —, bibliographie, index des noms propres, dans la collection « Savoirs pour l'architecture ». C'est cette version publiée qui reprend, sous une forme graphiquement plus élaborée et augmentée de dessins analytiques qui n'étaient qu'évoqués dans le rapport de 1989, que je commente ici.

Quatre termes situent dès l'introduction le contexte pédagogique de l'étude : « didactique », « enseigner », « cours », « manuel », tandis que le texte de quatrième de couverture précise que « L'investigation à caractère systématique [...] a pour objectif de faire comprendre par quel travail émerge la réalité architecturale, de rendre communicable la conception, [...] et de donner les moyens de penser les questions que soulève, hors des convictions personnelles de l'architecte, la création réfléchie d'un édifice²². »

Des concepts aux exercices

Par-delà les précautions méthodologiques souvent pesantes de la démarche architecturologique, force est de constater que le volume s'attache, à tout instant, à clarifier d'où et à qui il parle. Et que veut-il dire à son lecteur ? « Véritable manuel, cet ouvrage propose donc un contenu didactique effectif pour un enseignement de la conception. Mise en forme pédagogique

18 Ibid., p.163. À la même période, les recherches de Bruno Reichlin sur les œuvres de Le Corbusier recourent à un dispositif graphique, à la fois plus simple d'un point de vue géométrique et plus élaboré du point de vue interprétatif.

19 En témoignent les entretiens menés par Jean-François Mabardi en 1994, réunis l'année suivante dans *L'Enseignement du projet d'architecture*, Paris, DAU, 1995. Outre Ciriani et Boudon, sont interrogés notamment Huet, Antoine Grumbach et Alain Sarfati.

20 Boudon est l'auteur d'une douzaine de livres consacrés à l'épistémologie de l'architecture, qui l'ont amené à fonder une « science » de la discipline, l'« architecturologie ». En 1989, le premier jalon de cette entreprise date de presque vingt ans : *Sur l'espace architectural : essai d'épistémologie de l'architecture*, Paris, Dunod, coll. « Aspects de l'urbanisme », 1971.

21 *Enseigner la conception architecturale : cours d'architecture*, Paris, Éditions de la Villette, 1994.

22 Ibid., p.8. C'est moi qui souligne.

d'un *savoir constitué*, il s'attache à développer des *concepts* et des *notions*, qui sont *travaillés* dans des *exemples* et organisés dans un *système*, celui de l'architecturologie. Enfin il propose des *exercices* qui permettent d'*avancer pas à pas* dans la compréhension et l'*expérimentation* tant *théoriques* que *pratiques* de ce qui est en jeu dans la conception.²³ C'est pourquoi les « objets » analysés dans les exemples et les exercices ne le sont pas en tant que tels « mais en ce qu'ils rendent patents des faits de conception ».

La structuration du propos en huit chapitres délibérément progressifs — appréhender, spécifier, modéliser la conception architecturale ; construire le modèle architecturologique, puis le concept d'échelle architecturologique ; installer, déployer, mettre en œuvre le modèle architecturologique²⁴ — est si complexe qu'elle nécessite une mise au point²⁵ sur l'« Organisation de l'ouvrage » : chaque chapitre comprend des « intitulés », des « développements » et des « exercices » de manipulation théorique et pratique des notions qui viennent d'être exposées. Lesdits exercices adoptent la forme de consignes à suivre ou de questions directes adressées aux lecteurs — comme dans un manuel scolaire, sauf que le « tu » est remplacé par un « vous » plus académique ; un « problème » vient articuler les trois étapes précédentes.

Quel statut pour les images ?

Le travail de Vié et Ciriani est fondé, on l'a dit, sur l'analyse d'exemples qui, soumis à une sorte d'autopsie graphique, acquièrent une valeur de modèles dont la fonction est de dégager quelques grands thèmes architecturaux et, partant, de construire une doctrine. Observons maintenant le rôle que les références bâties jouent dans la didactique de Boudon.

Premier constat : elles sont le plus souvent redessinées de manière simplifiée à la main. Que cela soit pour éviter d'avoir à négocier des droits de reproduction ou pour unifier la documentation iconographique à l'intérieur du volume, le tracé souvent épais, presque rustique, à l'opposé du raffinement des figures élaborées par Ciriani, tend à dématérialiser et à écraser l'architecture — comme si le dessin était là pour représenter plus une idée qu'un édifice, lequel se contente de servir l'idée en question. Au demeurant, là où les enseignants d'Uno se livrent à une tentative d'épuisement des projets par leur dissection en plans et coupes plus ou moins détaillés, schémas thématés, axonométries éclatées et perspectives intérieures, Boudon les disperse tout au long de son propos — un même projet étant présenté ici en plan, là en coupe, et encore ailleurs en axonométrie : autant de fragments que le lecteur sera bien en peine de rassembler pour se faire une idée complète du bâtiment considéré.

Second constat : les références sont infiniment plus éclectiques que celles de leurs collègues — il est vrai que le propos est ici universaliste et non centré sur « l'espace moderne ». Bien que très rarement datées (ce qui ne va pas dans le sens de la rigueur scientifique revendiquée par les auteurs), elles arpentent l'ensemble de l'histoire de l'architecture occidentale savante, de Vitruve à Nouvel ou Piano en passant par Serlio, Piranèse,

23 *Ibid.* C'est encore moi qui souligne.

24 *Ibid.*, « Sommaire », p. 13.

25 *Ibid.*, p. 11.

EXERCICE I

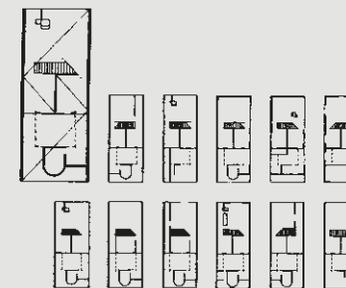
A Soient ces plans de Pessac (Le Corbusier arch., 1927) :

- un plan avant transformation par les habitants ;
- une série de plans après transformation par les habitants.

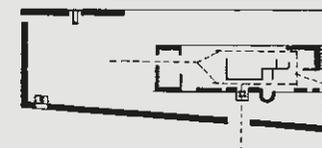
1. Reformulez par écrit le scénario d'usage de l'architecte.

2. Faites la même chose pour les usagers.

3. Comparez.



B Soient deux plans de la petite maison au bord du lac (Le Corbusier arch., 1923) — à la fin du chantier ;

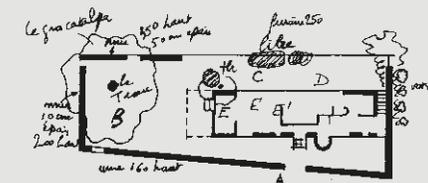


— après plusieurs années d'occupation.

1. Montez un scénario d'usage possible en adoptant le point de vue de l'architecte.

2. Faites de même mais en adoptant le point de vue de l'utilisateur.

3. Comparez.



C Que peut-on déduire de ces deux exemples ?

- A: l'impression (travail de l'architecte) matérialisé par l'usage
la flexion pour 3 maisons et usage de l'habitant
- B inséparable carredes 10x10 pavés + catalpa
- C remarquable. Il y a toujours un aspect H
- D presque parfait; utilisable, presque vide
- E utilisé en E

Le Corbusier, Maisons à Pessac et sur le lac Léman, exercices pour « appréhender la conception architecturale » et l'usage (*Enseigner la conception architecturale*, p. 40).

Palladio, Ledoux, Soufflot, Wright, Mies, Scharoun, Aalto, Kahn... et même Ciriani et, bien sûr, Le Corbusier (qui est tout de même le plus cité du volume, avec plus 50 dessins).

Au demeurant, comment Boudon explore-t-il — ou plutôt exploite-t-il — le travail du maître, à des fins pédagogiques, dans ses « exercices » ? Contrairement à Ciriani, il ne se limite pas à trois villas puristes d'une extrême sophistication formelle, mais convoque un nombre bien plus important de bâtiments, incluant des réalisations de l'après-guerre. Au premier abord, on pourrait s'étonner que les projets les plus souvent convoqués soient des constructions modestes, « mineures » : la maison en série pour artisans (1923), la villa sur le lac Léman (1924) et les unités du lotissement ouvrier de Pessac²⁶ (1924-1927). En fait, cette sélection est cohérente avec le propos, qui est d'illustrer (et non de fonder) l'apprentissage du processus de conception. Les références concrètes n'ont donc pas besoin d'être analysées en profondeur, puisqu'elles ne sont convoquées qu'à des fins d'explication de tel ou tel concept qui leur préexiste.

Ainsi, dans le premier chapitre, une planche → fig. p.97 aborde une question que la recherche de Vié-Ciriani n'envisage même pas (sans doute la considèrent-ils comme non architecturale) : celle de la perception des habitants et des modifications qu'ils apportent à leur logement. L'évolution des plans des maisons de Pessac et de celle au bord du lac Léman, au fil des ans et en fonction des usages, est exprimée dans des dessins. On ignore par quels moyens ils ont été réalisés (relevés ? quand ? par qui ?) ; le plan habité de maison du lac est même lourdement annoté de commentaires aussi bien factuels — « catalpa », « mur épais » — que purement subjectifs : « intenable », « presque parfait », « silence » ! Les scrupules méthodologiques de contextualisation et d'explicitation du contexte d'énonciation exposés dans l'introduction ne semblent plus de mise — comme si l'exigence d'objectivité scientifique devait s'appliquer au texte mais pas aux images.

Plus loin dans un chapitre du livre consacré au « concept d'échelle architecturologique », une coupe volontairement très schématique de la même maison est utilisée pour illustrer les « trois opérations constitutives » de ladite échelle : la « référenciation », le « découpage » et le « dimensionnement » — trois procédés qui, faut-il le rappeler, existent en eux-mêmes, en dehors de toute référence à un bâtiment précis.

Ailleurs, juste avant d'examiner son irréductible différence avec le « scalème », le projet théorique de maison pour artisans est un moyen d'explorer la diversité des 20 (!) types d'échelles distinguées par les auteurs : technique, fonctionnelle, symbolique-dimensionnelle, symbolique-formelle, de voisinage, parcellaire, géographique, de visibilité, optique, socioculturelle, de modèle, sémantique, d'extension, économique, géométrique, cartographique, de représentation, de niveaux de conception, globale, humaine²⁷.

Par un savoureux effet de mise en abyme, le travail graphique d'Uno (trois petites axonométries éclatées de la villa Cook) est utilisé pour attester de « ce besoin d'examiner l'espace de conception chez les architectes²⁸ ».

26 Opération à laquelle Boudon a consacré, dix ans plus tôt, une recherche (de nature bien plus sociologique qu'architecturologique) devenue livre, *Pessac de Le Corbusier. 1927-1967, étude socio-architecturale*, Paris, Dunod, 1969 (avec une préface de Henri Lefebvre) ; ouvrage considérablement augmenté dans sa réédition en 1985 chez le même éditeur.

27 On songe au *Vertige de la liste* d'Umberto Eco (Paris, Flammarion, 2009).

28 P. Boudon, *Enseigner...*, op. cit. note 21, p.81, reprenant Vié et Ciriani, « L'espace... », op. cit. note 6, p.87.

EXERCICE 1

Soient ces trois plans de maisons :

- a maison pour artisans par Le Corbusier (1923) ;
- b maison Gutman à Gulfport par Bruce Goff (1958) ;
- c maison Louis Carré à Bazoches par Alvar Aalto (1956-1959) :

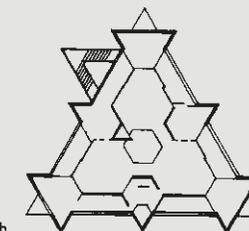


a

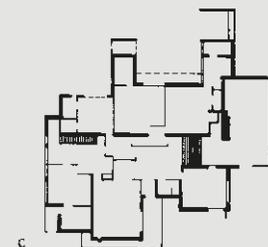
A les trois maisons sont-elles à la même échelle ?

B précisez quelles sont les échelles qui les différencient (elles relèvent chacune d'une échelle particulière de la liste) ;

C une autre permet cependant de les comparer les unes aux autres (en dehors de l'échelle cartographique), laquelle ?



b



c

EXERCICE 2

Il est demandé de transformer, au moyen de chacune des vingt échelles, la Maison des artisans de Le Corbusier représentée ici.



EXERCICE 3

À partir de l'exercice 2, il est demandé :

- A de commenter au moins trois cas particulièrement intéressants ;
- B de commenter au moins trois cas particulièrement inconsistants ;
- C d'indiquer si l'intérêt ou l'inconsistance des cas examinés vous semblent d'ordre architectural ou architecturologique.



CRITÈRE D'ÉVALUATION

Bonne distinction entre l'architectural et l'architecturologique.



Exercices sur « les échelles architecturologiques », notamment à partir de la Maison pour artisans de Le Corbusier (*Enseigner la conception architecturale*, p.187).

Les dessins refaits à main levée — ils ont perdu, au passage, de leur lisibilité — sont légendés comme des « schémas de génération de l'espace de la villa Cook », là où Vié et Ciriani ne parlent que de « représentation », de « concavité du volume courbe » et de « fuite de l'espace ».

Prolongements

En cette fameuse année 1989, des recherches sur l'essence du projet architectural, bien que toutes deux orientées sur l'enseignement, peuvent donc coexister sans parler, au fond, de la même chose. Elles empruntent des chemins totalement différents, qui les mènent à des conclusions radicalement opposées sur la manière de transmettre un savoir-faire (un savoir projeter) de l'architecture. Ce travail de croisement, donc d'exploration de la diversité d'approches d'un même thème à un instant « t », pourrait être enrichi (donc complexifié) par l'examen d'au moins quatre autres rapports sur la conception architecturale, tous également achevés en 1989 et 1990 :

- celui de l'urbaniste Michel Conan, alors enseignant à l'école d'architecture de Paris-Conflans et chercheur au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), « Concevoir un projet d'architecture²⁹ ». La recherche est publiée telle quelle l'année suivante, en 1990³⁰, sous le titre ô combien révélateur de *Méthode de conception pragmatique en architecture* ; elle parvient à traiter le sujet sans recourir à une seule illustration, hormis quatre tableaux méthodologiques.
- celui de l'architecte praticien, poète et enseignant Philippe Madec, *Le Matin de l'architecte*³¹, épais volume également dénué d'illustrations et consacré en partie à une anthologie de textes « positivistes » sur l'enseignement de l'architecture, du xvii^e au début du xx^e siècle.
- celui d'Alain Rénier et de l'équipe « Labo n° 1 » de l'école Paris-La Villette ; dans le cadre d'un programme pluriannuel 1986-1989 sur « La recherche architecturale liée à l'enseignement », les trois épais volumes du travail intitulé « Le projet, ses matériaux, son exercice », sont remis en 1990. Leurs titres même témoignent de l'ambition hautement sémiotique de l'entreprise, qui peut surprendre aujourd'hui : pour le premier, « < Dialogie > de l'idéal et du conceptuel. Pour une conception reformulée de l'espace » ; pour le deuxième, « Mémoire artificielle de < matière d'œuvre > pour la conception » ; pour le troisième, « Stratégie de < mise en scène > de la matière d'œuvre dans la conception ».
- celui de Jean-Claude Burdèse (école d'architecture de Lille, 1989), « La conception architecturale. Tradition et CAO », qui fait partie du nombre croissant de recherches suscitées par l'essor de l'informatique³² (en particulier des processus et logiciels de CAO) financées depuis le début des années 1980 par le BRA.

29 Paris, CSTB/Plan Construction, 1989, 185 pages dénuées de toute image (sauf figures p. 4, 40, 55 et 64 de la version publiée).

30 Chez L'Harmattan ; ce titre est toujours disponible sur le catalogue de l'éditeur.

31 P. Madec, « Le matin de l'architecture. Théorie et pédagogie », Paris, ministère de l'Équipement/Bureau de la recherche architecturale (BRA), ministère des Relations extérieures/Bureau de la formation des Français à l'étranger, école nationale supérieure d'architecture Paris-Belleville/Association enseignement et pratique de l'architecture, 1990, 260 pages.

32 Ces travaux sont présentés, dans le présent ouvrage, par Leda Dimitriadi, p. 73-83.

Que nous enseigne cette plongée dans des recherches menées dans les écoles d'architecture autour de 1989 ? D'abord que les temps ont changé et, avec eux, la croyance en la possibilité d'existence d'une méthode pour le projet. Trente ans après, alors que les écoles revendiquent avec force la spécificité d'un doctorat *en* architecture en plaçant le projet au cœur de la discipline, il paraît impensable de proposer un quelconque manuel de conception architecturale, comme si l'idée d'un apprentissage progressif, raisonné et plus ou moins consolidé, n'était plus possible face à la complexité des enjeux du xxi^e siècle³³. En 1989, la boîte noire de la création architecturale n'était pas un tabou, même si Ciriani et Boudon l'abordent avec deux attitudes opposées : le premier choisit de pénétrer concrètement à l'intérieur de la boîte, à l'aide des outils qu'il considère comme propres à l'architecte (la géométrie, le dessin), tandis que le second l'approche par coups de sonde successifs, à partir d'une multitude de concepts, forcément abstraits (embrayage, mesure, référence, pertinence, modèle, échelle, etc.), fabriqués par lui-même dans le cadre de la science architecturologique qu'il bâtit depuis quinze ans. L'un procède par induction à partir de références canoniques, l'autre par déduction en multipliant les exemples ponctuels. Dans le premier cas, les figures *sont* le propos, tandis que dans le second elles *l'illustrent*, lui sont annexes (d'ailleurs, elles étaient annoncées mais pas produites dans le rapport de 1989).

Ensuite, qu'à la fin des années 1980, le combat entre modernes et postmodernes, âgé d'une bonne dizaine d'années, ne fait pas recette chez les chercheurs : ce n'est pas un sujet, même si le débat reste vif dans les ateliers de projet des écoles. Un nouvel « -isme » occupe le devant de la scène internationale, le déconstructivisme. Associé à la caution philosophique d'un Derrida et à l'ascension du système de la « starchitecture », il permet l'apparition d'un nouvel acteur jusqu'ici absent de la scène architecturale : une femme, d'origine arabe de surcroît, l'irako-britannique Zaha Hadid, invitée cette même année au Salon de l'architecture³⁴ à Paris. Cette tendance — ni un style, ni un mouvement — née d'un coup médiatique³⁵ concocté par l'ex-moderne et ex-postmoderne Philip Johnson, confirme l'apparition de la figure de Rem Koolhaas, flanqué de l'Oma (Office for Metropolitan Architecture) puis de son anagramme Amo. Avec ces deux structures, l'une opérationnelle, l'autre dévolue aux travaux de recherche, il redistribue les cartes autour de la figure de l'architecte intellectuel, du praticien-et-chercheur ; en somme, il incarne une autre manière de penser la recherche *en* architecture.

33 Une récente exception française notable est l'ouvrage de Mathias Rollot, *La Conception architecturale. Méthodes, réflexions, techniques*, Montpellier, Éditions de l'Espérou, 2017. L'ouvrage sera suivi, deux ans plus tard, chez le même éditeur, par un autre manuel non moins ambitieux : *La Recherche architecturale. Repères, outils, analyses*.

34 Voir, dans le présent volume, l'article d'Anne Debarre consacré à cette manifestation, en particulier p. 125-126.

35 L'exposition « Deconstructivist Architecture » est présentée durant l'été 1988 au Museum of Modern Art de New York.

*Un maire, une école
d'architecture, des projets
urbains. Nantes 1989*

L'élection de Jean-Marc Ayrault à la Mairie de Nantes¹ en 1989 a-t-elle rapproché l'école d'architecture² et la Ville, pour initier une dynamique de projet(s) urbain(s)? Après le municipale socialiste d'Alain Chénard (1977-1983) stoppé net dans son élan par l'élection (surprise) du sénateur RPR Michel Chauty, l'école de Nantes s'est trouvée coupée, pour une part, dans ses projets de coopérations enclenchés à l'occasion de concours majeurs, à l'image de la consultation pour la médiathèque Jacques-Demy, qui avait vu plusieurs équipes formées d'étudiants et d'enseignants de l'école présenter des projets. Plus généralement, cette dynamique urbaine était aussi, pour partie, le fruit d'une alliance de raison avec la Scet³ qui cherchait à emboîter le pas de la décentralisation qui s'annonçait, tout en diversifiant ses activités face à la concurrence privée et face à la crise économique, déjà.

Parallèlement, au milieu des années 1980, des aménagements d'envergure trouvaient leur concrétisation alors qu'ils avaient été imaginés sous la mandature socialiste — le tramway, en premier lieu, où Michel Chauty refusera obstinément de mettre les pieds tout au long de son mandat. Pendant que des rapprochements opérés à la fin des années 1970 se prolongent au cours de la décennie suivante — « pilier » de l'école avec son frère Jean-Pierre, le fondateur au lendemain de 68, Daniel Péneau prendra ainsi une part importante aux projets de Zac et aux travaux de l'agence municipale d'urbanisme durant la décennie 1980.

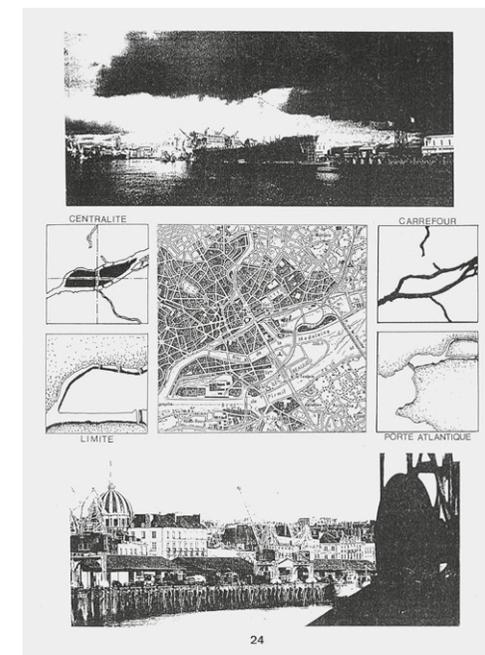
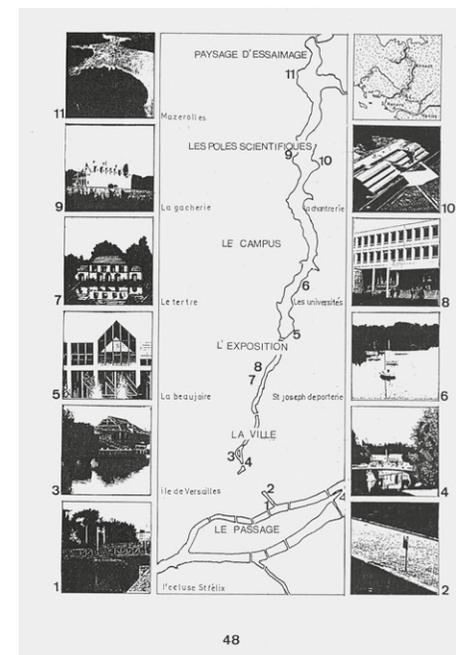
Tout au long de ces années-là, Nantes n'est pas le « modèle » urbain qu'elle a pu devenir par la suite. La ville souffre. Les chantiers Dubigeon ferment leurs portes en 1987. Un grand projet de technopole est alors imaginé sur les rives de l'Erdre (la rivière chérie de la bourgeoisie nantaise) par l'architecte breton Christian de Portzamparc, dont la famille tient déjà un rôle important au sein de la chambre de commerce et d'industrie. Le projet n'aboutira qu'à demi, de grandes écoles s'implantant rapidement dans le secteur de la Chantrerie tandis que la synergie avec les entreprises peinait à s'établir. Cela sera le cas quinze ans plus tard lorsque s'enclenchera la dynamique du projet de l'île de Nantes, et la montée en puissance de son « quartier de la création » au milieu des années 2000, conjuguée à la multiplication rapide des étudiants sur ce nouveau secteur de projets. Pour le plaisir d'une histoire contrefactuelle, l'on pourrait même se demander si d'un échec n'étaient pas nées les conditions d'un succès...

Toujours est-il que l'école d'architecture ne s'arrête pas pour autant de réfléchir et que l'on trouve, dans l'exemplaire bibliothèque de projets de diplômes numérisés en son sein, quantité d'exemples qui montrent que, souterrainement, les liens ne sont pas rompus entre la Ville et l'école. On pense en particulier au travail de diplôme présenté en 1988 par Éric Cesbron

1 Thierry Guidet, *La Rose et le Granit. Le Socialisme dans les villes de l'Ouest*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2014.

2 Jean-Louis Violeau (avec Dominique Amouroux et Gilles Bienvenu), *Le Livre de l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes*, Golion (CH), Infolio, 2009.

3 Société centrale pour l'équipement du territoire, bras armé de la Caisse des dépôts et consignations, coordonnant à l'époque l'action d'une myriade de Sem (Sociétés d'économie mixte), dont la Sela (Société d'équipement de la Loire-Atlantique), peu à peu revenues, pour la plupart d'entre elles, dans le giron des collectivités territoriales. En sens inverse, Daniel Asseray, qui commença sa carrière au Home Atlantique (dont il devint directeur en 1974), l'achèvera à la Caisse des dépôts après avoir été l'adjoint à l'urbanisme du premier municipal Ayrault (1989).



« Les canaux du savoir: l'île désarmée, la cité-navire », projet de diplôme, Éric Cesbron et Benoît Maîtreheu, école d'architecture de Nantes, 1988.



Quartier de la Croix-Jeannette,
Bouguenais (Loire-Atlantique).

et Benoît Maîtreheu⁴ sous la direction de Jean-Pierre et Daniel Péneau⁵. Cette tentative de mise en lien du projet de technopole sur les berges de l'Erdre avec l'île abandonnée par l'industrie laisse clairement percevoir qu'une complémentarité était (déjà) possible. « Les technopoles qui ne seront que des zones d'activités performantes se banaliseront comme les meilleures zones industrielles des années 60, alors que celles qui auront opté pour une plus grande urbanité donneront d'elles une meilleure image de marque », disent les étudiants diplômés.

C'est l'heure de gloire de Sophia Antipolis. Bénéficiant des « nouvelles technologies », comme on disait déjà, Montpellier et Toulouse affichent une croissance insolente en cette fin des années 1980. « Mais pour toutes les régions et les provinces du Nord, affrontées aux problèmes de restructuration, touchées par le déclin de nombreuses industries, l'héliotropisme, cette nouvelle marche vers le soleil, ne doit pas être une fatalité insurmontable. [...] L'Ouest de la France, région historiquement délaissée et enclavée, se retrouve dans une situation difficile. Elle a dû et doit encore faire face au déclin de certaines de ses activités (construction navale, activité portuaire). Il faut donc, pour Nantes et sa région, se donner une image attractive et innovante, notamment par la mise en place de la technopole Atlantique », avancent ces deux étudiants perspicaces.

L'île industrielle, certes désarmée face au quai de la Fosse, n'en « mobilise pas moins les acteurs économiques et les professionnels (hommes d'idées et inventeurs d'images) ». Pour rendre attractifs ses espaces, les deux étudiants, inspirés par Saint-Simon, proposent « une cité ludique bâtie autour des romans de Jules Verne, un écomusée pour garder la mémoire d'un lieu et d'un savoir en conservant les infrastructures (grues et ateliers), et enfin un forum financier pour essayer de faire de Nantes une place financière ». Sous leur crayon, puisque nous en sommes encore à l'ère du Rotring, l'actuel Hangar à bananes accueille les navettes fluviales reliant les différents pôles d'activité disséminés jusqu'à Saint-Nazaire. Toute la Prairie-au-Duc se tourne vers les milieux économiques, l'ensemble devenant un « Technoport ».

Ces liens entre l'école et les forces vives se maintiennent aussi, au sein de l'agglomération, au fil des coopérations tissées avec les mairies de la première périphérie, tombées pour la plupart aux mains du PS en 1977, ce dernier souhaitant y ériger autant de contre-modèles qu'il détient de mandats municipaux⁶. En émergent des quartiers-manifestes, tels Preux à Saint-Herblain (dont le maire est Jean-Marc Ayrault) ou la Croix-Jeannette à Bouguenais, presque tous pensés et conçus par des architectes enseignant au sein de l'école. C'est aussi l'époque où Jean Blaise anime le CRDC (Centre de recherche pour le développement culturel) avant

4 Respectivement architectes à Nantes et à La Membrolle-sur-Longuenée (49). Leur travail est accessible à la bibliothèque de l'Ensa de Nantes sous le titre « Les canaux du savoir: l'île désarmée, la cité-navire », cote 1988 CESBRON.

5 D. Péneau était chargé alors du dossier « Technopole » au sein de l'Auran.

6 Voir J.-L. Violeau, « 1977: une éclaircie urbaine à l'ouest? », *Place publique. Nantes/Saint-Nazaire, la revue urbaine*, n° 30 (n° spécial « Les villes de gauche du Grand Ouest depuis 1977, le socialisme à visage urbain »), novembre-décembre 2011, p.39-46. Du même et dans la même revue, voir également: « Comment Ville et Banlieue naquit à Rezé. Entretien avec Michel Cantal-Dupart et Jacques Floch », dossier « La politique de la ville, un chantier à reprendre », n° 41, septembre-octobre 2013, p.7-12; et « Générations « Île de Nantes »: des époques et des îles », n° 57, mai-juin 2016, p.117-125.

de suivre en 1989 les traces de son grand homme pour maîtriser depuis bientôt trente ans les rouages de la politique culturelle (et désormais touristique) nantaise.

En 1989, donc, avec l'arrivée de Jean-Marc Ayrault, une nouvelle donne s'établit et l'on peut se demander jusqu'où ce temps de latence n'a pas été nécessaire à l'élaboration d'une nouvelle équation entre l'école d'architecture et la ville qui l'accueille, les deux étant toujours très étroitement liées, en province surtout. L'on pourra aussi à l'occasion établir une comparaison avec une autre grande ville accueillant une école d'architecture, elle aussi « modèle », sans doute plus encore que Nantes, d'un nouvel urbanisme « municipal », elle aussi pionnière du tramway et elle aussi victime d'une forte scansion politique avec un passage aux mains du RPR en 1983 — mais là-bas sans retour de la gauche en 1989 : Grenoble.

La médiatisation des écoles privées : l'Architectural Association School et l'École spéciale d'architecture

En mars et avril 1989, les locaux de l'École spéciale d'architecture (Esa) accueillent l'exposition « Le projet éditorial de l'Architectural Association School of Londres » qui présente deux publications de l'école anglaise. Évoquer ce moment de rapprochement permet d'aborder les mécanismes de valorisation de deux structures d'enseignement privées qui s'inscrivent toutes deux en marge de l'enseignement architectural de leur pays : l'Esa, fondée en 1865, se place comme une alternative à l'enseignement dispensé à l'École des beaux-arts tandis que l'AA School s'érige au XIX^e siècle en réaction au manque de structures d'enseignement de l'Angleterre. Dès sa prise de fonction en 1971 à la tête de l'AA School, Alvin Boyarsky (1928-1990) dote l'école de nouveaux médias, y compris télévisuels, et intensifie le rythme de ses expositions et de ses publications. Non reconnue par le gouvernement dans lequel Margaret Thatcher occupe le poste de secrétaire d'État à l'Éducation et aux Sciences (1970-1974), l'école trouve dans ces supports médiatiques des moyens pour valoriser la production de ses élèves et de ses enseignants, pour démontrer l'excellence de sa formation et étendre son action à l'international.

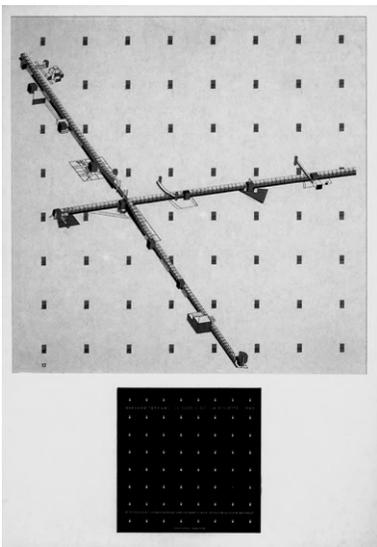
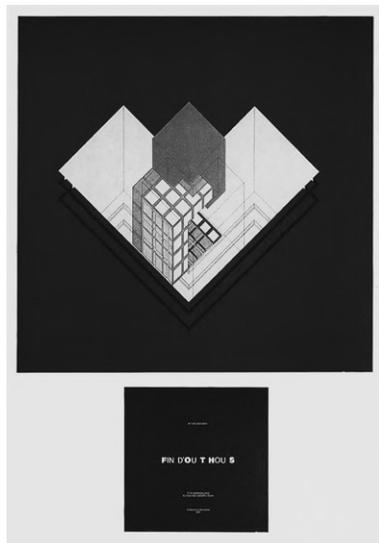
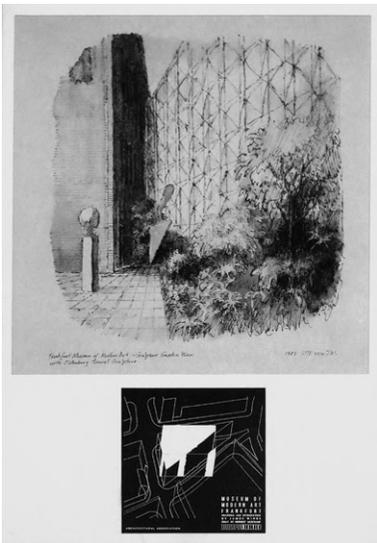
Le texte qui suit retranscrit un entretien mené en avril 2018 avec Marc Vaye, commissaire de l'exposition de l'AA School à l'Esa. Il revient sur quelques médiations mises en place à l'Esa à partir des années 1980, notamment par le biais de sa structure, Esa Productions, fondée en 1983. En écho, les images qui l'accompagnent présentent les médiations développées dans les années 1970 et 1980 à l'Esa et à l'AA School. Ces deux sources — orale et contemporaine pour l'une, graphique et passée pour l'autre — se répondent ici pour montrer une stratégie commune de valorisation au sein d'écoles d'architecture privées ainsi que les rapprochements institutionnels à l'œuvre.

Julie André-Garguilo Pourriez-vous expliquer le contexte dans lequel a été montée l'exposition sur l'AA School ?

Marc Vaye La structure qui produisait les expositions de l'Esa s'appelait Esa Productions. C'est l'initiative de deux enseignants de l'école : Philippe Guillemet, qui est plasticien-sculpteur, et moi-même. On a fondé une association pour avoir un statut indépendant tout en marquant le lien à l'institution mère. On avait un bureau de trois mètres sur trois qui était notre base de travail. On ne demandait pas un sou à l'école. Comme on avait besoin de main d'œuvre pour monter les expositions, on signait des conventions de stage pour recruter les étudiants. On constituait des équipes de six ou sept personnes pour produire ou pour mettre en scène selon les nécessités du moment. On allait nous-mêmes chercher de la matière dans des archives d'architectes et on concevait quelque chose de bien présenté. C'est dans ce cadre-là que j'ai fait une cinquantaine d'expositions : des mineures et des majeures, certaines qui n'ont été présentées qu'ici, démontées et dispersées immédiatement après, et d'autres qui, au contraire, ont été mises en boîtes et qui ont eu des carrières mondiales. Par exemple, l'exposition sur Portzamparc a été présentée dans 27 capitales dans le monde entier pendant sept ans avec le soutien du ministère des Affaires étrangères. Dans ce programme d'expositions, il y en avait une sur l'Architectural Association. Pourquoi ? Parce que c'est notre *alter ego* anglais et, qui plus est, un *alter ego* d'excellence. Dans les années 1980, l'AA surfait



Affiche de l'exposition « Boxes & Folios ».



Cartes postales de l'exposition avec les travaux de Bernard Tschumi (*La Case Vide*), de James Wines (*Museum of Modern Art*) et de Peter Eisenman (*Fin d'Ou T Hou S*).

sur les sommets de l'excellence alors que l'Esa était dans une période un peu moins bonne. Ils nous apparaissaient exemplaires et on avait envie de savoir ce qu'ils faisaient. Comme on était très préoccupés par l'édition, on était évidemment émerveillés par les programmes d'édition de Boyarsky¹. Cette exposition s'appelait «*Boxes & Folios — Architectural Association Publications*² ». On n'a pas édité de catalogue, car nous n'avions pas beaucoup d'argent à l'époque. On a juste édité une affiche et des cartes postales, six de mémoire, avec la couverture d'une des *Boxes & Folios*. On a désossé les collections et on en a fait une exposition murale à partir des pièces majeures qui nous intéressaient : Andrew Holmes, Peter Eisenman, Kisa Kawakami, Daniel Weil, Shin Takamatsu, Bernard Tschumi, James Wines, Peter Cook, Peter Wilson, Franco Purini, Zaha Hadid et Daniel Libeskind. On a capté ces éditions et on a mis ça sur les cimaises. Alvin Boyarsky est venu faire une conférence à l'école pour présenter sa ligne éditoriale³. Le programme, que j'ai retrouvé, annonçait Alvin Boyarsky, Jean-François Lyotard, Jacques Derrida, Paul Virilio, Luca Merlini et Olivier Leblois. Il y avait Luca Merlini, qui était là comme *visiting professor*, Paul Virilio comme professeur, Olivier Leblois qui s'intéressait à la théorie et la critique et Alvin Boyarsky. Mais pour être sincère, je ne suis plus très sûr que Lyotard et Derrida aient confirmé leur venue. Il y a très peu de documents, mais ça a bel et bien eu lieu et ça a été très apprécié. J'ai encore des *Folios* et des *Boxes* chez moi, elles sont toutes différentes et toutes belles !

J. A.-G. Avez-vous en tête d'autres moments d'échanges entre l'Esa et l'AA School ?

M. V. Nous sommes allés voir l'AA pour proposer l'exposition. Émerveillés par leur projet éditorial qu'on connaissait, on a voulu en savoir plus. On a vu Boyarsky, qui nous a très bien reçus et nous a donné un accord de principe pour faire ce travail. Il nous a offert toute une série de *Boxes* pour qu'on puisse les mettre en scène et a accepté de venir parler de son expérience éditoriale dans le cadre de l'AA. Pour nous, c'était une façon de montrer ici, en France, que c'était une activité qui pouvait prendre de l'ampleur. On voulait s'en servir pour convaincre l'école de donner un peu plus d'importance à ce type d'activité. C'est clairement dans cet esprit qu'on a développé cette opération.

J. A.-G. Où en étaient les projets d'Esa Productions à ce moment ?

M. V. 1989 est une date charnière. Il y a eu deux époques dans notre activité. De 1983 à 1989, on a essentiellement monté des projets dans l'école. D'ailleurs, on était une sorte de cheville ouvrière des expositions internes. Après 1989, on s'est donné comme priorité de produire des choses pour les sortir. Les premières expositions produites dans cette logique sont celles sur Shin Takamatsu, Tadao Ando et Luis Barragan. Celle de Takamatsu a été présentée à l'Esa et a eu un impact très fort en France parce qu'on était les premiers à l'avoir invité. On a présenté une trentaine de dessins

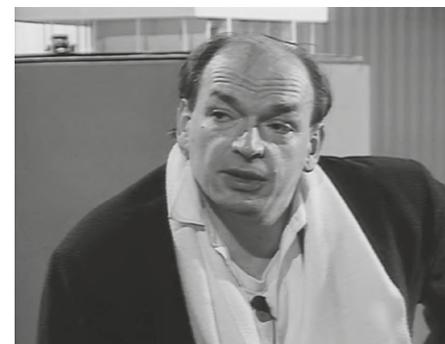
1 Sous son mandat, Boyarsky lance la revue *AA Files* et plusieurs séries de publications : *AA Theme*, *AA Folio*, *AA Work*, *AA Mega* et *AA Text*.
2 L'exposition se tient du 22 mars au 28 avril 1989 à l'Esa.
3 La conférence a lieu au vernissage, le 21 mars 1989.

originaux sur papier Canson au crayon. Des pièces énormes ! Pour Ando, j'ai été au Japon pour rencontrer les gens et concevoir la chose. Ando est resté un peu plus distant. Il nous a mis à disposition du matériel mais ne s'est pas impliqué plus que ça. Celle sur Barragan est une opération exemplaire qui a laissé des traces dans notre histoire. On a monté de toutes pièces une exposition en fabriquant des maquettes, des fragments de projet avec des matériaux de très grande qualité — medium, plâtre, bronze, résine plastique —, des exécutions de marqueterie et des bronzes puisque mon partenaire est sculpteur. On a édité un catalogue et réalisé un film, on a produit cette exposition, on l'a présentée au Salon international de l'architecture à la Grande Halle de la Villette en 1992⁴. On a eu le soutien des ministères pour l'anniversaire de la découverte de l'Amérique. Par la suite, elle a été présentée dans plusieurs endroits : à Paris, en Suisse, à la Biennale d'architecture de São Paulo au Brésil. On l'a dispersée il n'y a pas très longtemps parce qu'elle était tellement volumineuse. Cette deuxième période de grandes expositions — avec circulation extérieure, catalogue et production intégrale dont beaucoup de maquettes — a duré jusqu'en 2004. Ensuite, voyant qu'on devenait un peu accomplis dans l'édition, l'école a fini par nous demander d'éditer une revue qui s'appelait *Spéciale* dont on a fait les trois premiers numéros. Puis, une nouvelle version a vu le jour avec l'arrivée d'Odile Decq à la tête de l'école et elle nous a demandé de nous retirer des éditions de l'école et aussi de fermer l'Esa Productions. On a monté une autre structure pour faire la même chose ailleurs. Cette structure qui s'appelait Xsitu a été fermée fin 2016 pour des raisons qui nous sont personnelles. Ce n'est qu'à partir de 2014 que l'école m'a demandé de redevenir directeur des études. Mais le nouveau directeur n'a pas eu l'opportunité de relancer immédiatement le projet *Spéciale*.

J. A.-G. Y a-t-il eu d'autres types de production ?

M. V. D'abord, toutes ces expositions étaient des séries d'opportunités. J'avoue que ce n'était pas vraiment une stratégie éditoriale cadrée, ciblée et identifiée sur le long terme. C'était un peu un concours de circonstances et d'opportunités. En parallèle, j'ai aussi fait des films sur l'architecture bioclimatique. En 1988, j'ai réalisé *Juste une question à propos d'énergie* dans lequel on évoquait la villa Savoye et la maison ronde. Dans notre analyse, on considérait que les deux bâtiments avaient été construits avec les mêmes matériaux, ce qui nous permettait d'observer les différences liées à leur forme. La première partie du film est cette analyse dite sur scène par Gilles Olive, le créateur de HQE Association, qui était enseignant à La Villette. Ensuite, venait un débat contradictoire entre Mario Botta et Jean Nouvel, Mario Botta tenant le discours du respect de l'environnement et Jean Nouvel disant qu'on n'en avait rien à foutre et que ce qui comptait dans l'architecture, c'était tout à fait autre chose. C'était passionnant. On a fait ça dans le hall de l'école, les étudiants étaient sur les marches, c'était comme un plateau de télévision. Il y avait une équipe avec deux ou trois caméras, on les a laissés parler pendant deux heures et, après, j'ai juste eu à composer mon film. Ça aussi, c'était

⁴ Voir, dans le présent ouvrage, l'article d'Anne Debarre p.119-131.



Extraits du film *Juste une question à propos d'énergie* dans lequel le débat entre Nouvel et Botta est mis en scène comme une émission télévisuelle.



Une paroi cubique,
sans en paraître,
aux dimensions strictes.

Au creux
un patio
qui présente l'arbre.

Aucun
dépense sur la surface
de quatre mètres
c'est-à-dire la hauteur,
en un enchevêtrement
d'espaces closés :
escaliers, galeries,
et patio-terrace.

Variété des passages.
Multiplicité des accès.
habitation des institutions
et des visiteurs.

Comme un laboratoire.

A l'examen d'un galon
baptisé de l'année passe,
caché derrière une porte,
l'air de la surprise.

Le motif d'un monde,
motif inconnu,
placé dans le miroir d'un
d'une pièce domestique.

Là, la lumière,
surtout,
d'origine mystérieuse

et illuminé par le bleu cobalt
des murs qui le rejoignent
en silence.

Invité elle vit la sensualité
des formes et des motifs.

Invité elle conçoit
à la séquence plastique
une monumentalité spatiale.

pour présenter :
le monde, avec ses contours.

Le patio, le jardin.

Casa Gilardi, Tacubaya
1976

Catalogue de l'exposition «Luis Barragan» au Sia,
Esa productions, 1992.

une façon d'exister dans une école : on se sert d'un lieu et d'un public et ça devient une séance pédagogique. On crée un événement qu'on valorise et qui donne un produit fini.

J. A.-G. La valorisation de l'école vise-t-elle un public d'étudiants potentiel? On dirait plutôt que les publications s'adressent à d'autres institutions.

M. V. Très sincèrement, je ne pense pas. Car les lycéens ne sont pas dans le milieu de l'architecture. On a un impact sur l'image qu'on a dans le milieu, sur les enseignants qui pourraient y venir. 40% de nos primo-entrants sont étrangers, ils viennent de Chine, d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique du Sud. Ça ne compte pas pour eux. Ce qui joue, c'est 150 ans d'histoire. L'école est internationale depuis sa création. Des gens prestigieux y ont enseigné: Perret, Mallet-Stevens — qui est diplômé d'ici —, ou encore Prost. Notre faiblesse c'est qu'on est une petite institution, 700 étudiants, on est unique, on n'est pas adossé à un groupe, on est fragile.

J. A.-G. Y a-t-il eu des retombées sur l'école par le biais des grandes expositions? Une légitimation culturelle?

M. V. Oui, bien sûr. On a été identifié comme la structure culturelle et les ambassadeurs de l'école dans le monde. Quand je suis parti avec l'exposition de Portzamparc dans 27 capitales, je revenais avec des conventions d'échanges internationaux puisque je faisais les expositions dans les universités. Je tissais des liens et je ramenaient des étudiants aussi. On confortait l'image internationale de l'école. Avec l'exposition Barragan, on a eu des articles dithyrambiques dans *Le Monde*. Si vous alliez au Salon, il y avait qu'une chose à voir: l'exposition Barragan...

J. A.-G. ... tamponnée «Esa».

M. V. Oui! Grâce à cette exposition, l'école était présente dans tout le milieu de l'architecture. L'isolement et la petite taille de l'Esa sont des faiblesses, mais sa réactivité est une force.

*Le Sia,
une tentative éphémère
de réconciliation
des mondes
de l'architecture*

Le Salon international de l'architecture (Sia) est une manifestation annuelle qui a connu seulement cinq éditions entre 1988 et 1992, suivies d'une reprise isolée en 1999¹, mais a constitué une expérience inédite quant à ses objectifs. Le premier, promouvoir l'architecture, est certes un dessein partagé par de nombreux acteurs dans une décennie qui voit émerger des structures de médiatisation et de communication, spécifiques à l'architecture : au centre Georges-Pompidou se sont ajoutés à Paris l'Institut français d'architecture (Ifa) en 1981, la Maison de l'architecture de l'Ordre national des architectes en 1987, l'année suivante le pavillon de l'Arsenal de la Mairie de Paris et « La Semaine de l'architecture », instituée par le ministère de l'Équipement et du Logement avec l'Ordre ; mais au contraire de ces lieux qui connaissent une faible fréquentation, le Sia, « à la fois salon professionnel par définition et activité culturelle quant à son objet² », a accueilli annuellement entre 30 000 et 40 000 visiteurs dans la Grande Halle de la Villette³. Le second objectif, réunir tous les acteurs de l'architecture, qui appartiennent à des mondes souvent disjoints — maîtres d'ouvrage du secteur public et du secteur privé, professionnels, entreprises de construction et entreprises culturelles, grand public⁴ — est un pari à un moment où la production est de plus en plus portée par le privé. Enfin, le troisième objectif, s'inscrire dans l'Europe pour préparer l'ouverture du marché européen en 1993, voire plus largement développer des échanges internationaux, est une question alors incontournable⁵, que le Salon enrichit année après année, avec notamment sa tenue à Milan en 1991.

C'est à l'initiative de l'architecte et programmiste Jacques Lichnerowicz que le Sia est créé en 1988, avec son associé, le scénographe Jean-Jacques Bravo. Ils s'étaient rencontrés au centre Georges-Pompidou, où le premier organisait des grandes expositions dont les cimaises étaient montées par le second. Ensuite, à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, Jacques fait venir Jean-Jacques comme directeur adjoint des expositions. Dans un premier temps, ils intègrent la conception et le financement du Sia dans l'activité de leur agence, BL associés, dédiée à la programmation architecturale, à des missions d'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage (AMO). En 1989, ils ont assuré une mission AMO pour l'Arche de La Défense qui vient d'être livrée, concernant notamment l'organisation de manifestations à caractère culturel, scientifique et technique. Mais « comme le salon était fragile, on a monté une autre boîte qui s'est appelée Sia et qui était faite pour le salon et pour protéger BL⁶ ». L'idée était de

1 Du 21 au 28 juin 1988, du 28 octobre au 5 novembre 1989, du 27 octobre au 4 novembre 1990, du 28 septembre au 6 octobre 1991, du 24 octobre au 1^{er} novembre 1992, et du 2 au 7 octobre 1999. Ils se sont tenus à La Grande Halle de la Villette à Paris, excepté le 4^e au Palazzo dell'Arte de Milan et le 6^e à la Grande Arche de Paris-La Défense.

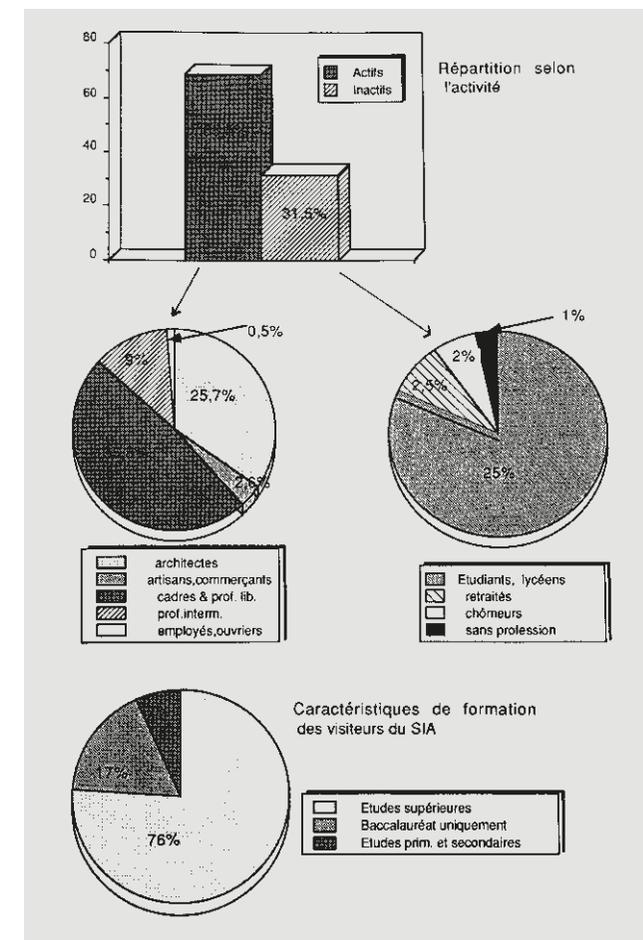
2 Michel Treutenaere, *La Grande Halle de la Villette*, Paris, Villette-Études, Cité des sciences et de l'industrie, 1988, p. 4.

3 Chiffres donnés par Véronique Biau, *La consécration en architecture. L'émergence de nouvelles élites architecturales en France*, thèse de doctorat en sociologie, EHESS, 2000, p. 252. Le premier salon a accueilli 20 000 visiteurs, la norme étant de 15 000 pour ce type de manifestation. Voir « Après le Sia, bilans et perspectives. 4 questions à Jacques Lichnerowicz », *Architectes*, n° 195, septembre 1988, p. 11-12.

4 Notamment une journée « jeunes » en 1988 a permis « à 500 lycéens accompagnés de leurs professeurs, de prendre contact avec le domaine de l'architecture professionnelle » : M. Treutenaere, *Évaluation du 1^{er} Salon international de l'architecture*, Paris, Villette-Études, Cité des sciences et de l'industrie, 1988, p. 2.

5 Elle est aussi présente dans l'enseignement ; voir, dans le présent ouvrage, l'article d'Anne Debarre, p. 51-62.

6 Entretien avec J. Lichnerowicz, 11 décembre 2018, *idem* pour les citations suivantes.



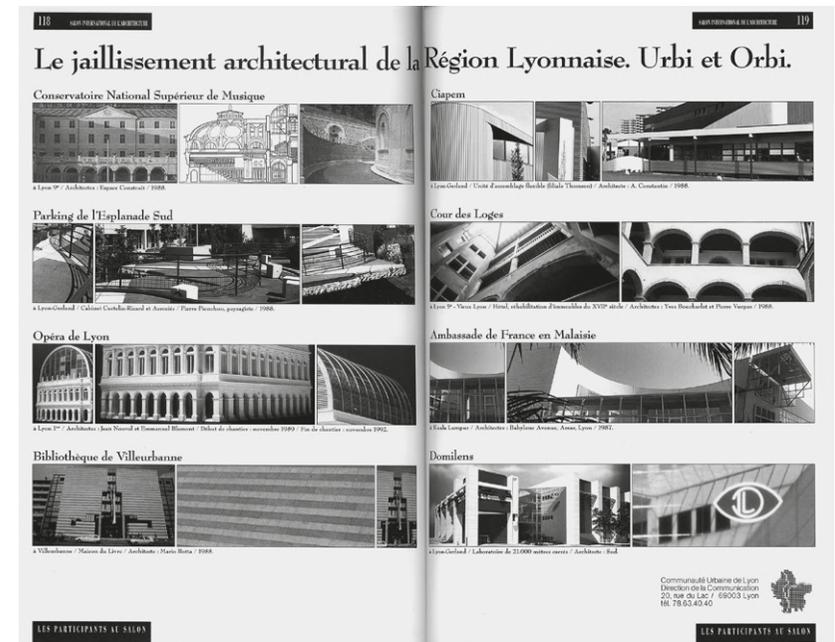
Caractéristiques socio-professionnelles et de formation des visiteurs du Sia (Michel Treutenaere, *Évaluation du 1^{er} Salon international de l'architecture*, 1988).

faire financer l'événement par les exposants, essentiellement des maîtres d'ouvrage publics et privés. Un comité de parrainage réunissait des personnalités intéressées par l'architecture : architectes, élus, présidents d'institutions publiques, directeurs d'entreprises, promoteurs.

De même, la centaine d'exposants appartient à des univers variés de l'architecture. Ceux des trois premières éditions sont présentés en six catégories dans les catalogues : institutions publiques et parapubliques ; aménageurs et promoteurs ; collectivités locales et territoriales ; architectes, bureaux d'études, informatique, ingénierie ; entreprises ; information, formation, édition, photographie. Les maîtres d'ouvrage publics (ministères, collectivités locales et territoriales, entreprises publiques et parapubliques) sont les plus nombreux, mais figurent aussi quelques représentants du secteur privé, jusqu'alors peu présents dans des lieux d'exposition de l'architecture. Ce sont ces derniers qui permettent d'équilibrer le budget du salon. Un comité de sélection, composé d'acteurs institutionnels et d'architectes de différentes générations — Florence Contenay, Joseph Belmont, François Chaslin, Franck Hammoutène, Jean Perrottet — et présidé par Paul Delouvrier, retenait les projets. Les associés démarchaient les maîtres d'ouvrage dont les réalisations les intéressaient — « au premier salon, on s'est battu aussi pour avoir des projets tendance de l'époque comme Perrault, l'Esiee⁷, son premier chantier » —, mais aussi les maires « constructeurs ». Les architectes français étaient représentés par leurs réalisations : « Les premiers salons, il n'y avait pas d'archi. Il n'y avait pas d'archi directement parce qu'on ne voulait pas qu'ils payent. Donc quand les archis étaient intéressés, on leur demandait de se faire financer par leur maître d'ouvrage, c'était ça l'idée. » De même, six écoles parisiennes d'architecture participèrent gratuitement au premier salon : « J'étais enseignant⁸ et, pour moi, c'était important d'attirer le monde des écoles. Et donc, quand Berger⁹ nous a proposé de faire un séminaire aussi, on l'a pas fait payer. On considérait effectivement que les maîtres d'ouvrage avaient suffisamment de sous pour arriver à financer l'ensemble. »

Ils s'impliquèrent effectivement : « Les exposants faisaient de gros efforts de qualité de présentation, on avait des maquettes absolument exceptionnelles. » Aux côtés des éditions, revues et journaux connus, figuraient lors des deux premières sessions les récentes structures de médiation : la première année, l'Ifa et Arc en rêve¹⁰, qui seule est encore là en 1989, et la Ville de Paris avec Ann-José Arlot « qui était déjà en train de préparer le pavillon de l'Arsenal, ce n'était pas ouvert encore, ça devait être en chantier à ce moment-là ». Alors président de la Grande Halle de la Villette, François Barré, qui introduit le catalogue du premier Salon, souligne qu'y ont été réunis « tous ceux qui, depuis vingt ans, ont donné naissance au renouveau de l'architecture française : Paul Delouvrier, Robert Lion, Jean Millier, Yves Dauge, Jean Bousquet, Georges Frêche, Jacques Floch, François Geindre, Gilbert Trigano, Marc-Noël Vigier... pour n'en citer que quelques-uns¹¹. » De grands commis de l'État aux

7 École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique, construite à Marne-la-Vallée entre 1984 et 1987 par Dominique Perrault. La forme du bâtiment évoque un clavier d'ordinateur.
 8 À l'école d'architecture Paris-Villemin.
 9 Patrick Berger, architecte, alors enseignant à l'école d'architecture Paris-Belleville.
 10 Centre d'architecture bordelais créé en 1981 par une association soutenue par la Mairie.
 11 F. Barré, « Avant-propos », *Le Paysage de l'architecture contemporaine en France*, BL associés SA, Paris, Éditions du Centre Georges Pompidou-CCI/Techniques & Architecture, 1988, p. 4.



Ville de Lyon, participant au Sia (*L'architecture demain...*, 1989).

Commune de l'Île-d'Aix, participant au Sia (*L'architecture demain...*, 1989).

maires, en passant par le fondateur du Club Méditerranée et le président du Groupe Moniteur. *Le Monde* en soulignera le mérite: « avoir révélé le rôle capital que jouent ces intervenants¹², surtout depuis la décentralisation¹³. »

De fait, la sélection de participants aussi différents se traduit dans une grande variété architecturale exposée, tant dans les sensibilités que dans les échelles. Au salon de 1989, de grands projets mitterrandiens — la Bibliothèque nationale de France, la Cité de la musique, la Grande Arche — côtoient des réalisations des ministères — hôpitaux, établissements pénitentiaires, logements sociaux... —, des bâtiments d'industriels et des projets urbains et architecturaux de villes à la recherche d'une identité d'entreprise ou locale. Les réalisations témoignant seulement du « jaillissement architectural de la région lyonnaise Urbi et Orbi » jouxtent ainsi le fort de la rade de l'île d'Aix, reconverti en centre de vacances, « un tout petit projet du maire¹⁴ » → fig. p.123. Les associés assurent cependant être « garants de la qualité architecturale. On a refusé des projets, des projets 100% commerciaux ». Cogedim présente son « prix de la première œuvre », décerné à un jeune architecte français tandis que trois expositions sont consacrées à des architectes internationalement reconnus.

Zaha Hadid, invitée à la demande de François Chaslin¹⁵, est introduite par les architectes viennois Coop Himmelb(l)au; Toyo Ito et Shin Takamatsu sont présentés « aux antipodes l'un de l'autre » par le responsable des expositions à l'Ifa, Patrice Goulet: ces deux Japonais sont « devenus aujourd'hui des <stars>, le premier, à Tokyo, grâce à une architecture de plus en plus légère, souple et aérienne, le second, à Kyoto, par la force d'œuvres de plus en plus denses, excessives et resplendissantes¹⁶ ». Pour le critique du *Monde* Frédéric Edelmann, ce salon qui doit tabler « sur la réalité d'un marché, mais aussi sur les vanités, les pulsions, les intérêts, les conflits » permet aux professionnels de resituer leur métier: la dimension internationale et des réalisations françaises de tout premier ordre côtoient, sur les stands de villes ou de promoteurs, « de tragiques projets de sous-émules de Bofill », « un nombre égal d'émules de Nouvel ou d'Architecture Studio [...], tout aussi caricatural que le post-Bofill¹⁷ ».

Le Salon propose, en outre, cette année-là des débats sur le Grand Paris avec des intervenants de différents milieux, des films sur la ville, des conférences, et accueille le colloque « Apprendre l'architecture, 20 ans d'enseignement », organisé par le ministère de l'Équipement et l'Ordre des architectes¹⁸. « L'auditorium en sous-sol était tout le temps plein. Soit c'était les exposants qui demandaient à le réserver pour avoir leurs propres invités, soit [...] Richard Rogers est venu gracieusement faire une conférence. » Lichnerowicz rappelle également: « Que ce soit des conférences ou des expos, c'était aussi du rayonnement. »

12 « Maîtres d'ouvrage: maires ou promoteurs, responsables de sociétés d'économie mixte ou directeurs d'entreprises, ministères ou banques ». Voir, dans le présent ouvrage, l'article de Jean-Louis Violeau, p. 103-108.
 13 « Quatrième semaine de l'architecture. Le blues des bâtisseurs », *Le Monde*, 22 octobre 1992.
 14 Entretien avec J. Lichnerowicz, *op. cit.* note 6, *idem* pour les citations suivantes.
 15 Alors rédacteur en chef de *L'Architecture d'aujourd'hui*.
 16 P. Goulet, « Deux héros venus du pays du soleil levant », in *Le Guide « Archi Créé »*, Paris, SIA, 1989.
 17 F. Edelmann, « Les Français découvrent l'architecture », *Le Monde*, 1^{er} novembre 1989.
 18 Voir, dans le présent ouvrage, l'article d'Anne Debarre, p. 51-62.

DEUX HEROS VENUS DU PAYS DU SOLEIL LEVANT
 PAR PATRICE GOULET



ZAHA HADID

1950 - Bagdad, Iraq
 1971 - Diplôme d'Architecture, Université de Bagdad
 1972 - Arrivée en France, installation à Paris
 1973 - Fondation de l'agence Zaha Hadid Architects
 1974 - Premier projet architectural en France: la Grande Arche de la Défense
 1975 - Participation à l'exposition "L'Architecture de demain" au Grand Palais
 1976 - Réalisation de la Grande Arche de la Défense
 1977 - Participation à l'exposition "L'Architecture de demain" au Grand Palais
 1978 - Réalisation de la Grande Arche de la Défense
 1979 - Participation à l'exposition "L'Architecture de demain" au Grand Palais
 1980 - Réalisation de la Grande Arche de la Défense

FAIR COOP HIMMELBLAU

1968 - Fondation de l'agence Coop Himmelb(l)au
 1969 - Réalisation de la Grande Arche de la Défense
 1970 - Participation à l'exposition "L'Architecture de demain" au Grand Palais
 1971 - Réalisation de la Grande Arche de la Défense
 1972 - Participation à l'exposition "L'Architecture de demain" au Grand Palais
 1973 - Réalisation de la Grande Arche de la Défense
 1974 - Participation à l'exposition "L'Architecture de demain" au Grand Palais
 1975 - Réalisation de la Grande Arche de la Défense
 1976 - Participation à l'exposition "L'Architecture de demain" au Grand Palais
 1977 - Réalisation de la Grande Arche de la Défense
 1978 - Participation à l'exposition "L'Architecture de demain" au Grand Palais
 1979 - Réalisation de la Grande Arche de la Défense
 1980 - Participation à l'exposition "L'Architecture de demain" au Grand Palais

TROIS EXPOSITIONS

1989 - Exposition "Zaha Hadid Architects" au Grand Palais
 1989 - Exposition "Coop Himmelb(l)au" au Grand Palais
 1989 - Exposition "Toyo Ito et Shin Takamatsu" au Grand Palais

LES DÉBATS DU SIA

1989 - Débat "L'Architecture de demain" au Grand Palais
 1989 - Débat "L'Architecture de demain" au Grand Palais
 1989 - Débat "L'Architecture de demain" au Grand Palais

COLOQUE

1989 - Colloque "Apprendre l'architecture, 20 ans d'enseignement" au Grand Palais

UNE VILLE, UN FILM

1989 - Film "Une ville, un film" au Grand Palais

CONFÉRENCES

1989 - Conférence "L'Architecture de demain" au Grand Palais

CONFÉRENCES

1989 - Conférence "L'Architecture de demain" au Grand Palais

Paris, le 2 Octobre 1989

Chaque année, un catalogue accompagne le Salon qui, comme lui, réunit les « logiques différentes » du paysage de l'architecture. Des articles de journalistes et de critiques abordent de nombreux sujets : différents types de bâtiments, stratégies des acteurs, évolution des modes de vie, prospective urbaine, nouvelles technologies, information architecturale, les jeunes et la commande... Avec des contenus conséquents, les deux premiers sont des livres intitulés ainsi : *Le Paysage de l'architecture contemporaine* et *L'Architecture demain*¹⁹. Enfin, les dessins de l'affichiste Michel Quarez donnent au Sia une identité à travers ses diverses publications jusqu'aux pin's → fig. p.128, et participent d'une « communication multiforme efficace²⁰ ».

Annoncée dans la dénomination du Salon, la dimension internationale est appuyée dans l'avant-propos du directeur de l'Architecture François Barré : le Sia « ouvre la France à l'heure de l'Europe urbaine et de son développement²¹ ». Pourtant, en cette année de la première édition, elle n'est présente que dans deux expositions, sur Shinohara, et sur les constructivistes russes, et dans un petit stand sur Barcelone. Les Italiens — villes, institutions, architectes, revues — se font plus nombreux à partir de 1989, jusqu'en 1991 où ils deviennent majoritaires, alors que la quatrième édition du Salon se tient dans le bâtiment de la Triennale de Milan. Quelques participants venus de Londres, de Los Angeles, d'Allemagne, de Serbie et d'Estonie après la chute du rideau de fer, confirment cette ouverture. « On avait un associé italien, Cesare Maria Casati, qui était le patron d'une revue italienne qui s'appelait *L'ARCA*. L'année où on a été le plus international, c'est l'année où on est allé à Milan, on a eu Berlin qui est venu avec un morceau du mur.²² » Mais les participants français des premiers salons l'ont alors déserté, malgré les quelques architectes qui ont financé « modestement » leur stand (Paul Andreu avec ADP, Arte Jean-Marie Charpentier, Rémy Butler, Catani-Fabre-Perrottet, Adrien Fainsilber, Pierre Riboulet, Gérard Thurnauer). Le retour à la Grande Halle parisienne en 1992 voit une ouverture à l'international élargie avec deux expositions sur l'Espagne et le Mexique, « 1492 oblige²³ », mais aussi une désaffection des participants, les architectes italiens restant majoritaires. La crise est décrétée coupable, avec « la quasi-absence des maîtres d'ouvrage privés, la timidité des ministères, les difficultés économiques de l'Italie et de l'Allemagne ». Le Salon qui devait suivre à Anvers, capitale culturelle de l'Europe en 1993, n'aura pas lieu : « On avait eu un cadeau de la ville d'Anvers qui nous avait proposé d'amener le Salon, on a commencé à essayer, mais quand on a vu en février-mars que l'on n'avait pas de clients, ça s'est arrêté à ce moment-là. »

Les difficultés financières ont eu raison du Sia. Autofinancement et montage réinventé chaque année n'ont pas permis de lui assurer une pérennité : « Un des problèmes, c'est que l'on ne voulait pas sentir trop le soufre,

19 Le premier publié par les Éditions du Centre Georges-Pompidou-CCI/Techniques & Architecture, le second par BL associés SA et Techniques & Architecture, Paris, 1989.

20 M. Treutenaere, *op. cit.* note 4, p. 6.

21 François Barré, *op. cit.* note 11.

22 Entretien cité note 6 avec Lichnerowicz; *idem* pour les citations suivantes.

23 Avec l'exposition consacrée à Barragan, réalisée par Marc Vaye; voir, dans le présent ouvrage, l'article de Julie André-Garguilo, p. 109-117. Présentation, rabat de couverture, 5^e Salon international de l'architecture, Sia, Techniques & Architecture, 1992. *Idem* pour la citation suivante.



Couvertures des deux premiers ouvrages publiés à l'occasion des Sia de 1988 et 1989; Michel Quarez, graphiste pour les Sia.



Affiche et pin's; Michel Quarez, graphiste pour les Sia.

le pognon, on n'a jamais gagné beaucoup d'argent avec ça; la première année, même, on a fait un trou²⁴.» Si la formule «salon» avait été critiquée par des architectes, trop commerciale et sans beaucoup d'architecture²⁵, *Le Monde* lui avait reconnu la qualité de donner «la mesure de ce qui s'améliore pour de bon dans le no man's land de l'architecture²⁶». Pourtant, en 1992, le quotidien note le changement de ton du Sia: «Malgré une sélection aussi vigilante que l'autorisent les exigences financières du Salon, la médiocrité pourchassée rentre aussitôt par les fenêtres [...] il n'y avait ni la foule ni véritablement l'ambiance attendue de cet événement, qui prend le relais de la Semaine de l'architecture.²⁷» Les bons contacts entretenus au début par les associés avec l'Ordre des architectes ont cessé dès lors qu'ils sont devenus concurrentiels sur des manifestations telles que la Semaine de l'architecture organisée aux mêmes moments. Le Sia a pu exister durant quelques années avant que ne s'institutionnalisent ou ne se stabilisent d'autres structures de médiatisation de l'architecture. Claudine Colin assurait la communication du Sia avant de monter, en 1990, sa propre agence qui travaillera, entre autres, directement pour les architectes.

Après avoir abrité en 1985 la Biennale d'architecture de Paris, de 1988 à 1992 le Sia, la Grande Halle de la Villette est choisie par la direction de l'Architecture et du Patrimoine du ministère de la Culture pour les Rendez-vous de l'architecture en 1997 et 2000. Ceux-ci se veulent «un espace de rencontres et d'échanges entre tous ceux qui décident, font ou vivent l'architecture [et s'adressent] aux architectes et urbanistes, aux acteurs de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage, aux élus, aux étudiants, aux médias ainsi qu'à tout un chacun²⁸». Mais contrairement à ceux du Sia, ces échanges en amphithéâtre n'ont pas suscité l'intérêt d'un large public.

La réconciliation de tous les publics et des acteurs de l'architecture à son entour n'a été qu'esquissée les premières années du Sia. En 1999, c'est France Conventions, «organisateur de salons en tout genre²⁹», qui a repris le titre «Sia» et monté la manifestation dans le foyer de la Grande Arche de La Défense, centrée sur les questions urbaines, avec l'appui d'entreprises comme Usinor, mais aussi celui de la chaîne de télévision Arte, du *Monde* et de la Mission 2000 en France³⁰. Les écoles n'y seront plus présentes: cet essai «trop commercial» sera un échec qui enterra définitivement le concept³¹. Les expositions à caractère culturel trouveront place dans des lieux institutionnels; en revanche, les salons des professionnels leur seront réservés, avec des tarifs en conséquence.

«Un événement qui permet un grand brassage culturel entre nationalités, évidemment, mais surtout entre les grands acteurs du public et du privé», le Mipim (Marché international des professionnels de l'immobilier) est

24 Le maintien de leur salaire pendant un an après leur départ de la Villette en 1987 a aidé au montage du premier Sia.
 25 Voir «Après le Sia, bilans et perspectives...», *op. cit.* note 3.
 26 F. Edelmann, «Les Français découvrent l'architecture», *op. cit.* note 17.
 27 «Urbanisme. L'architecture en projet. Le Salon international de Paris reflète les incertitudes et les espoirs de la construction», *Le Monde*, 27 octobre 1992.
 28 <https://www.afacettes.fr/les-rendez-vous-de-larchitecture>
 29 F. Edelmann, «Un panorama des multiples facettes de la ville», *Le Monde*, 2 octobre 1999.
 30 Créée par décret en 1996, placée auprès du Premier ministre et mise à la disposition du ministre chargé de la Culture, cette mission avait pour vocation de proposer un programme national de manifestations de célébration de l'an 2000.
 31 Entretien avec Jean-Jacques Bravo, 29 septembre 2020.



Vue sur le Sia dans la Grande Halle de la Villette, 1988, *Architectes* n° 195.

lancé à Cannes par Reed Midem, un des leaders mondiaux de l'organisation de salons professionnels à l'international, en 1990, après la chute du mur de Berlin : « C'est à ce moment que le marché de l'immobilier, qui était alors très local, a commencé à s'internationaliser.³² » L'Europe ne semble alors plus être une échelle pertinente à l'aube des mondialisations. Le pourfendeur des architectes, Philippe Trétiack, ne manquera pas de dénoncer l'essai décalé du Sia en 1999 : « Le caractère tout à fait pitoyable et anti-sexy du dernier Salon international de l'architecture (octobre 1999), installé dans une partie sinistre et à demi enterrée de l'Arche de La Défense, en dit long sur l'incapacité d'un milieu professionnel à communiquer sur lui-même. Il est vrai que, coincées entre des mastodontes comme Batimat et le Mipim qui, chaque année, regroupe à Cannes le fleuron de la promotion immobilière privée et publique, ces actions d'autopromotion sont disqualifiées d'avance par une mollesse atterrante.³³ » L'aspect « kermesse³⁴ » initial que voulaient maintenir les fondateurs du Sia, la recherche de thèmes qui puissent être débattus par les maîtres d'ouvrage, les élus et le public, appartiennent à des années révolues, autour de 1989.

32 Filippo Rean, directeur général du Mipim, propos rapportés par Quentin Périnel, « Il existe un autre festival de Cannes depuis 1990 : celui de l'immobilier », *Le Figaro*, 14 mars 2019.

33 Philippe Trétiack, *Faut-il pendre des architectes ?* Seuil, 2001, p. 52.

34 « Après le Sia... », *op. cit.* note 3.

*Naissance
d'une presse d'information
professionnelle*

D'Architectures, n° 1, décembre 1989

« On ne voulait pas faire une revue de plus, avec du papier glacé et des beaux projets. On voulait faire un magazine, c'est-à-dire une publication qui accompagne l'architecte sur un rythme mensuel, dans sa vie professionnelle quotidienne. Avec des infos pratiques. L'actualité tout simplement, la chronique des projets. Tout ça, évidemment, sans débat de tendance architecturale, dans un souci d'éclectisme. [...] C'était un produit utile. C'était ça la définition de *D'A*, un magazine « d'architectures », avec un « s » pour bien dire que les architectures étaient plurielles. »

François Lamarre, 14 décembre 2016

Le Moniteur Architecture — AMC, n° 1, mai 1989

« On a tout changé dans *AMC*. On a changé le format, repris celui de la revue anglaise *Blueprint*. On voulait quelque chose de très magazine. On mettait la publicité au milieu des articles. On a changé la périodicité pour devenir quasi-mensuel. Il faut savoir qu'au groupe Moniteur, nous avons une philosophie très arrêtée, on faisait une information utile. »

Dominique Boudet, 20 mars 2018

Le lancement en mai 1989 d'une nouvelle formule du périodique *AMC — Architecture Mouvement Continuité*, sous le titre *Le Moniteur Architecture — AMC* par le groupe de presse Moniteur et celui, en décembre de la même année, du tout nouveau *D'Architectures (D'A)* par le Conseil national de l'Ordre des architectes (désormais, Cnoa), témoignent des changements structurels et culturels advenus dans les années 1980 dans l'univers de la médiatisation architecturale, au sein d'un champ de l'architecture français, lui-même en recomposition. La concomitance des dates de parution des deux titres, sûrement fortuite, peut être perçue comme une des expressions de la stabilisation, en 1989, d'une nouvelle configuration de ce champ. Les deux projets éditoriaux cristallisent une forme de tournant utilitariste pour les périodiques d'architecture, dédiés désormais à des architectes engagés dans la démonstration de leur professionnalisme en tant que maîtres d'œuvre. Ils sont conçus dans la foulée de changements fondateurs d'un marché de l'architecture plus grand et plus concurrentiel, avec l'adoption des lois de décentralisation en 1983¹ et de la loi Mop en 1985², à l'heure de la médiatisation des grands projets du président Mitterrand³. Ils ne sont pas pensés pour défendre des idées; leurs rédacteurs n'apparaissent pas comme engagés dans des débats de fond à l'intérieur desquels ils seraient les bâtisseurs du discours légitime, à la manière de ce

1 Les lois du 7 janvier 1983 et du 22 juillet 1983 instituent le transfert de compétences de l'État vers les collectivités territoriales dans les domaines de l'aménagement du territoire.

2 La loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée, dite loi Mop, acte une forme de libéralisation de l'accès à la commande pour les architectes par la clarification et la généralisation du concours d'architecture en marché public. Pour comprendre les débats qui ont agité son élaboration, voir notamment J.-L. Violeau, « 1985, La loi Mop: votée, contestée, couturée mais vivante », *AMC Le Moniteur Architecture*, n° 275, février 2019, p. 18.

3 Valérie Devillard, *Architecture et communication: les médiations architecturales dans les années 80*, coll. « Information et communication », Éditions Panthéon-Assas, 2000.



D'Architectures, n° 1, décembre 1989, couverture.

Le Moniteur architecture — AMC, n° 1, mai 1989, couverture.

que put être Bernard Huet à la tête de *L'Architecture d'aujourd'hui*⁴ de 1974 à 1977, ou de ce que furent les membres de la rédaction d'*AMC* dans les années 1970⁵.

Nés à la fin des années 1980, *D'A* et la nouvelle formule d'*AMC* sont imaginés par des professionnels de la presse et de la communication (et non par des architectes, comme ce fut le cas avant cela pour *AMC*), comme des outils de travail censés rassembler leurs lecteurs et les épauler, en les tenant informés de l'actualité de leur univers professionnel. Comme si ce n'était plus aux architectes « intellectuels » qu'il fallait s'adresser désormais, mais aux maîtres d'œuvre, moins engagés dans la construction théorique de leur pratique que dans celle, physique, du cadre de vie. Comme s'il fallait, du point de vue de l'organisation professionnelle que constitue l'Ordre, souder un corps en manque de cohésion, à un moment où de grandes signatures font la une des journaux et où le marché s'élargit pour tous les praticiens⁶, où la concurrence augmente et où les frontières économiques de l'Europe s'apprêtent à s'ouvrir, bref au moment où l'architecture renouvelle son image, son attractivité ainsi que ses exécutants. Comme s'il fallait, du point de vue d'éditeurs privés comme le Groupe Moniteur, rassembler le maximum de lecteurs autour d'une nouvelle « presse magazine » dédiée à l'information professionnelle, tout en valorisant le sérieux de la production des architectes quelle qu'elle soit en reconnaissant la multitude des approches formelles possibles.

La presse spécialisée qui est née à la fin des années 1980 ne semble donc pas au service de la construction de la discipline architecturale au sens où l'entendait Vittorio Gregotti dans *Le Territoire de l'architecture* — traduit en français en 1982 —, c'est-à-dire un univers fait de théorie et de métier⁷. Elle est focalisée sur un seul de ces deux pôles, le métier. C'est aussi l'émergence d'une nouvelle forme de « journalisme architectural » animé par des journalistes d'architecture, tout comme dans la presse généraliste française⁸, moins versée dans l'évaluation de la production et la construction de ses filiations historiques et intellectuelles que dans sa transmission et dans une forme de pédagogie. La nouvelle presse spécialisée vise à donner aux architectes les outils pour comprendre l'architecture de leur temps, voire pour s'en inspirer, à la manière d'une formation continue. Et elle s'accompagne d'une valorisation particulière : celle de l'architecture comme pratique professionnelle.

Cette contribution prend la concomitance des publications de *D'A* et du nouvel *AMC* comme prétexte pour confronter leur projet éditorial aux trajectoires de ceux qui les ont imaginées, ainsi que leurs traductions matérielles et textuelles dans leur contexte politique, économique et culturel. Mon hypothèse est que de ces regards croisés peut naître une compréhension des paradigmes renouvelés qui structurent le champ de l'architecture à l'orée des années 1990.

4 Juliette Pommier, « Vers une architecture urbaine. La trajectoire de Bernard Huet », thèse de doctorat en architecture, université Paris 8, 2010.

5 Lee Jong-Wee, « Un territoire de l'architecture : AMC et le renouveau de la culture architecturale (1967-1980) », thèse de doctorat en architecture, université Paris-Est, 2010.

6 Véronique Biau, *L'Architecture comme emblème municipal : les grands projets des maires*, Paris-La Défense, Plan Urbanisme Construction Architecture, 1992.

7 V. Gregotti, *Le Territoire de l'architecture*, Paris, Éditions de l'Équerre, 1982 [1960].

8 Hélène Jannièrre, *Critique et Architecture. Un état des lieux contemporain*, Paris, Éditions de la Villette, 2019.

D'A, un projet éditorial pour souder la profession

Dans la décennie 1980, les enjeux de visibilité sont forts pour les architectes. Ils doivent faire entendre leur voix dans le débat public s'ils veulent que la structuration du marché leur soit favorable. La création de *D'A*, via celle de la Société d'éditions architecturales, dont le Cnoa est actionnaire majoritaire et donc principal financier, s'inscrit en ce sens dans une politique de relations publiques et de communication interne de longue haleine, menée par l'Ordre dès 1986 et l'arrivée de Rémi Lopez à sa présidence. Ce dernier est épaulé dans ses démarches par l'attachée de presse Dominique du Jonchay et l'architecte Jean-Claude Ribaut, déjà à ses côtés alors qu'il présidait la section Île-de-France de l'organisation professionnelle. Si l'inauguration d'une Maison de l'architecture en 1987 à Paris et l'animation des « semaines de l'architecture » entre 1989 et 1992⁹ s'apparentent à une forme de lobbying menée par une profession qui doit convaincre le grand public de l'intérêt de ses savoir-faire, la création de *D'A* témoigne plutôt du désir de rassembler une communauté peu connue pour sa confraternité.

Initialement recruté pour animer la Maison de l'architecture, le journaliste autodidacte François Lamarre participe à la création de *D'A*. Architecte de formation, il collabore alors depuis une dizaine d'années avec Urbapresse, une agence d'information spécialisée dans l'actualité immobilière. Il fut le « rédacteur en chef enquête » de *D'A* jusqu'en 1998, aux côtés du rédacteur en chef Francis Rambert, fils de l'architecte Charles Rambert, professeur à l'École des beaux-arts, et débauché de l'Ordre régional d'Île-de-France où il pilotait la publication *Architecture*. Interrogé sur les ambitions éditoriales du périodique à naître¹⁰, Lamarre explique le souhait de créer une publication pour tous les architectes, reconnus et inconnus, sans parti pris intellectuel ou esthétique — impartialité de rigueur pour un Ordre national face à ses membres, mais aussi désir d'ouverture à tous les concepteurs, à l'heure où la décentralisation fait un potentiel maître d'ouvrage de chaque maire : « Quand c'est l'Ordre national qui pilote l'action, il est impossible de se lancer dans un combat de tendances. Donc, nous avons fait le choix d'être éclectique, d'être très provincial et très ouvert. » On pourrait aussi y lire une tentative depuis Paris, de rassembler toutes les régions et leurs instances professionnelles déconcentrées, régulièrement aux prises avec le Conseil national pour exprimer leurs spécificités.

C'est Rémi Lopez, directeur de la publication, qui signe l'éditorial du premier numéro du « magazine professionnel de la création architecturale », tiré à 10 000 exemplaires et autofinancé par l'Ordre. Il s'y engage : « Ici pas d'exclusive. Les stars et tous les autres y seront chez eux. Ils trouveront dans ces colonnes des informations professionnelles, des dossiers, une synthèse de l'actualité juridique et des informations techniques, un écho de la vie culturelle, et une couverture nationale de la vie < architecturale >.¹¹ » Le numéro 1 de *D'A* est principalement composé d'enquêtes (sur la réception

9 Ces manifestations de promotion de l'architecture à destination du grand public sont organisées en partenariat entre le ministère de l'Équipement, l'Institut français d'architecture et l'Ordre des architectes.

10 Entretien avec F. Lamarre, 14 décembre 2016.

11 R. Lopez, « D'architectures, première ! », *D'Architectures*, n° 1, décembre 1989, p. 4.

de l'architecture auprès du grand public, sur la préparation de la directive Services européenne, sur la controverse de la rénovation du théâtre des Champs-Élysées, etc.), de dossiers technico-pratiques («VEC: le nec plus ultra?»), de résultats de concours d'idées et d'un sujet sur les projets de Frank Gehry pour les usines Vitra. Bâti autour d'articles qu'on pourrait aisément classer dans des rubriques «Société», «Politique» ou «Culture» — qui structurent les hebdomadaires généralistes — plutôt que dans la présentation de réalisations, le sommaire de *D'A* positionne le périodique comme un outil de travail à destination de professionnels qui doivent se tenir au fait de la situation de leur marché. Le magazine est moins conçu comme un outil de diffusion idéologique de ce que devrait être l'architecture légitime que comme un miroir de l'actualité de l'architecture en tant que pratique professionnelle, contrainte par des réglementations, des budgets et des techniques. Ce projet éditorial revendiquant une utilité informationnelle construisait, en miroir, l'utilité de l'Ordre.

En choisissant ce créneau journalistique — alors qu'aucun des rédacteurs impliqués dans le projet n'a été formé au métier —, *D'A* se veut un outil de rassemblement pour tous les architectes. Le magazine est volontairement acritique, pour ne fâcher aucun de ses lecteurs, les architectes inscrits aux tableaux régionaux de l'Ordre — qui recevaient le bulletin d'abonnement en même temps que l'appel de cotisation. Dans *D'A* n° 1, l'offre est à 150 francs pour 10 numéros. Plus tard, quelques francs à ajouter à la cotisation annuelle à l'Ordre suffiront à s'abonner.

S'il n'y a aucun bâtiment français présenté en grand format dans le premier numéro, deux pages sont réservées à une rubrique «Repérages», où cinq réalisations livrées à Nantes, Cergy-Pontoise ou encore Montataire (Oise) ont droit à une photo et un court texte chacune. C'est peu, mais satisfaire les ambitions de diversité de la rédaction en trouvant des sujets régionaux à traiter n'est pas une mince affaire. De même que Lamarre raconte comment, Denis Valode et Jean Pistre lui ayant refusé un entretien pour un périodique qui n'avait pas fait ses preuves, il a finalement consacré un portrait à l'architecte franco-américain Rémy Butler, «le seul qui m'a bien accueilli, parce que c'est le plus malin et le plus politique de tous». Au fil des numéros, les sommaires comportent des réalisations plus ambitieuses — et on comprend que les portes des agences s'ouvrent aux rédacteurs: un lycée de Costantini-Regimbal, un portrait de l'agence Arcatur à la Rochelle, l'hôtel industriel de Chemetov et Huidobro à Pantin, l'usine L'Oréal de Valode et Pistre finalement, etc.

Avec le projet éditorial de *D'A*, c'est un rapport particulier à l'architecture qui semble émerger; elle est moins perçue comme une production culturelle que comme une pratique professionnelle dont l'actualité serait à traiter en tant que telle, en mobilisant les formats de la presse généraliste. «C'est parce que nous voulions <faire magazine> que nous n'avons pas choisi un dos carré pour l'imprimé, raconte Lamarre. Ce format aspirait à être roulé dans la poche, lu dans le métro et puis éventuellement jeté à la corbeille après consommation. On voulait désacraliser la revue d'architecture en papier glacé ne montrant que les beaux projets.» La maquette est au diapason, avec une impression en noir et blanc, seulement rythmée de quelques images en quadrichromie. Les manchettes

très marquées et le rouge lourdement encré évoquent la presse populaire. La volonté de ne pas créer un objet précieux — sous-entendu, élitiste — est manifeste.

AMC, un outil de travail pour architecte-maître d'œuvre

Cette façon d'envisager les périodiques d'architecture comme des magazines d'actualité pour professionnels de la maîtrise d'œuvre est déjà retenue en mai 1989 dans le secteur privé, lorsque le bimestriel *AMC* change de formule. En cette fin de décennie 1980, il y a donc bien un marché de lecteurs pour la presse d'information professionnelle. Mais de la même manière que l'Ordre a déployé un ensemble de stratégies de communication dont *D'A* est une pièce majeure, la construction éditoriale du *Moniteur architecture* — *AMC*, un «magazine» — par opposition à une «revue» — désormais animé par des journalistes, est un projet au long cours. Vendue en 1982 par la Société française des architectes pour un franc symbolique aux Publications du Moniteur — qui diffusent les annonces légales dans l'hebdomadaire *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment* et en tirent un grand succès économique — alors dirigées par l'homme de presse Marc Noël Vigier, *AMC* pénètre de plein fouet dans l'univers de la communication professionnelle, alors que le champ de l'architecture se recompose à la faveur des lois qui mettent son autonomie en jeu. Le périodique s'installe dans un univers de l'économie privée, dont les exigences de rentabilité tranchent avec la vocation quasi philanthropique de l'institution qui l'avait créé en 1967¹². Les modèles productifs et économiques qui structurent la presse s'appliqueront désormais à la fabrication d'*AMC*, où la publicité fait son apparition discrète mais significative en 1983.

Avec son rachat par les Publications du Moniteur — qui appartiennent elles-mêmes depuis 1970, au géant de l'édition CEP Communication, éditeur de *L'Usine Nouvelle* et du *Nouvel Économiste* notamment —, *AMC* devient un produit: il faut le calibrer pour le vendre. Entre en scène un personnage venu du monde du commerce, incontournable dans l'histoire du périodique où il occupa diverses positions pendant deux décennies, s'imposant comme l'un des acteurs à la plus grande longévité chez *AMC* et pourtant peu connu en dehors du milieu: Dominique Boudet. Il n'est pas architecte mais c'est un amateur éclairé qui, en 1983, alors qu'il est directeur général adjoint du Groupe Moniteur, commande à Rem Koolhaas la fameuse — et très publiée — Villa dall'Ava à Saint-Cloud.

Une première nouvelle série d'*AMC* est lancée en mai 1983, sous l'égide d'un comité de rédaction composé des intellectuels et chercheurs Jacques Lucan — déjà en place —, Jean-Louis Cohen et Bruno Fortier, accompagnés des praticiens Laurent Beaudouin, Yves Lion et Christian de Portzamparc, et de Dominique Boudet. Lorsqu'on l'interroge¹³, ce dernier ne s'étale pas sur la ligne éditoriale de la revue en train de naître, projet auquel il est pourtant associé, au moins sur le papier. Les membres du comité de rédaction non plus ne semblent pas très présents, c'est

12 Voir Simon Texier, «AMC 1967-1969. Premières années d'une revue», *AMC Le Moniteur Architecture*, n° 212, février 2012, p. 71-79.

13 Entretien avec D. Boudet, 20 mars 2018.

surtout la légitimité attachée à leurs noms qu'on souhaite convoquer. Boudet est alors peu — pas ? — impliqué à la rédaction d'AMC. C'est Lucan le rédacteur en chef de cette formule, dont la maquette est conçue par le graphiste et artiste polonais Roman Cieslewicz. Boudet est alors, à l'en croire, attelé à d'autres chantiers : la nouvelle formule du *Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, qui s'ouvre à l'architecture avec une rubrique pilotée par la journaliste autodidacte Élisabeth Allain-Dupré. Le rachat d'AMC par Vigier — très proche de Jean-Michel Wilmotte — fait, en réalité, partie d'une stratégie globale pour le groupe : gagner le marché des lecteurs architectes. La réflexion éditoriale menée autour du *Moniteur* servira certainement, dans l'esprit de Boudet, de laboratoire à la véritable refonte d'AMC en 1989.

L'éditorial du numéro 1 d'AMC publié par le Groupe Moniteur en mai 1983 fait déjà la promotion d'une vision pluraliste de l'architecture : « Nous savons que la ville est faite d'architectures différentes, qui se regardent, s'entrechoquent parfois, mais doivent travailler ensemble. [...] Il n'y a pas une conception qui puisse se vouloir hégémonique en architecture. [...] Éclectisme ? Non, conscience de ce que plusieurs vérités coexistent, contradictoires parfois, au sein même des projets qui comptent.¹⁴ » Pas question pour le « comité de rédaction » qui signe le texte — sans doute rédigé par Lucan — de verser dans le trop pointu et le trop confidentiel : « Nous voulons prendre garde à ne pas réduire l'architecture à une catégorie raffinée de la culture, à ne pas faire de cette revue la gestionnaire de cette culture du reste, l'exutoire graphique de l'inconstruit. » Place donc à l'architecte qui maîtrise le « métier de bâtir », nous dit-on. On comprend que, puisque la sélection des réalisations à publier dans AMC ne se fera pas sur des prérequis esthétiques, elle se fera sur les qualités physiques, spatiales des réalisations. Mais lesquelles ? Libre au lecteur de comprendre ce qu'il voudra et surtout, libre aux rédacteurs d'interpréter ce cahier des charges qu'on se garde bien de préciser. En tout cas, c'est l'architecture comme pratique inscrite dans le réel — et sûrement comme « discipline autonome » — que semblent promouvoir les acteurs d'AMC. On verra plus loin qu'ils se réservent le versant théorique du sujet et que la ligne éditoriale de cet AMC est plus ambiguë qu'il n'y paraît.

On pourrait penser que ce positionnement sur la question du « métier » est légitime dans une revue qui est désormais éditée par une entreprise de presse s'intéressant à tous les corps de la construction (entrepreneurs et artisans, ingénieurs, fabricants de matériaux, etc.) via des titres qui leur sont dédiés comme *Le Moniteur* ou *Les Cahiers techniques du bâtiment*. Pourtant, malgré la proximité physique des rédactions du Groupe Moniteur, rassemblées rue d'Uzès à Paris, les échanges ne sont pas la règle. Et l'équipe d'AMC — alors réduite à Lucan, et trois jeunes architectes en contrats précaires, Reynald Eugène à la rédaction, Jean-François Drevon à la maquette et, à partir de 1987, Guillemette Morel Journal, secrétaire de rédaction — s'isole dans la fabrication quasi artisanale de sa revue, autant qu'elle est isolée par les dirigeants du groupe de presse.

14 Laurent Beaudouin, Dominique Boudet, Jean-Louis Cohen, Bruno Fortier, Yves Lion, Jacques Lucan, Christian de Portzamparc, « Un nouvel AMC », *AMC Architecture Mouvement Continuité*, n° 1, mai 1983, p. 3.

Si ces derniers ne veulent pas perdre d'argent avec AMC, ils n'investissent rien pour qu'elle en gagne. La rédaction peut bâtir ses sommaires à l'abri des regards, en puisant dans la production de ses réseaux personnels.

En 1989, quand Boudet installe Allain-Dupré à la tête du nouveau AMC, l'objectif est clair : il faut faire un produit « pour aller dans les kiosques », qui s'impose dans le marché des publications spécialisées, qui récolte de la publicité et des abonnés. Dès lors, la ligne éditoriale du « journal » doit fondamentalement changer d'après Boudet, et sa fabrication, se professionnaliser. Cette position tranchée s'oppose à une revue aux ambitions intellectuelles qu'entretenaient en quelque sorte les membres de la rédaction jusque-là. Elle se traduira dans le choix de débiter une nouvelle numérotation et de changer d'équipe éditoriale. Dans l'AMC né en 1989, il ne s'agit plus seulement de reconnaître la qualité d'une réalisation, mais il faut la décrypter pour fournir aux architectes les moyens de la comprendre, voire de s'en inspirer. Trente ans plus tard, Boudet s'explique : « Nous souhaitions faire de l'information utile. Nous avons notamment mis en valeur la rubrique « Détails », qui indiquait comment on fabriquait un détail, par thème. Pourquoi ? Quand je suis arrivé au Groupe Moniteur, je n'y connaissais pas grand-chose. Alors, avec Élisabeth, nous sommes allés écouter les jeunes architectes qui revenaient des États-Unis, ceux qui étaient allés travailler chez Meier, chez Botta, etc. La vraie question qu'ils se posaient, ce n'était pas : « Est-ce beau ou pas ? » C'était : « Comment c'est fait ? C'est quoi ? Du bois ? Oui, mais comment est-il ajusté ? » Nous avons le souci, avec AMC, de répondre à la question : « Comment on fabrique l'architecture ? »

Un dialogue virtuel s'était établi en 1988, par articles interposés, entre un Lucan sur le départ et une Allain-Dupré rédactrice en chef en devenir. Dans son dernier édito publié dans le numéro 19 de février 1988, le premier, qui est désormais un critique reconnu¹⁵, place haut les ambitions intellectuelles de la rédaction d'AMC, ambitions qui peuvent rappeler celles de la critique d'art : « Offrir des éclaircissements sur la genèse et la formation d'un projet est une entreprise difficile et passionnante, mais toujours incertaine dans la mesure où elle ne cherche pas à fixer irrévocablement une interprétation de l'œuvre, écrit Lucan. Chaque éclairage est un enrichissement ; chaque éclairage permet d'interroger un cheminement, de retrouver les conditions et les raisons d'une création. De ce point de vue, il n'est pas étonnant que des domaines différents de la connaissance nous offrent aujourd'hui l'exemple d'interrogations semblables : ainsi, les Carnets du Voyage d'Orient de Le Corbusier retrouvés sont maintenant publiés, comme viennent de l'être les Carnets de Gustave Flaubert, ou comme viennent d'être exposés les Carnets de Picasso qui ont accompagné l'élaboration des *Demoiselles d'Avignon*... Retracer l'histoire de la formation d'un projet n'amoudrit pas l'intérêt ou le mystère d'une œuvre achevée. Loin s'en faut. La critique architecturale ne doit pas être simplement « impressionniste » ; elle doit répondre à l'exigence d'un regard qui cherche la compréhension d'une œuvre, au-delà d'une émotion passagère.¹⁶ » Ici, Lucan évoque la manière dont les rédacteurs d'AMC

15 Enseignant à l'école d'architecture Paris-Belleville depuis 1979, il a dirigé en 1987 l'ouvrage *Le Corbusier, une encyclopédie* (Paris, Éditions du Centre Georges-Pompidou).

16 J. Lucan, « Histoires de projet », *AMC Architecture Mouvement Continuité*, n° 19, février 1988, p. 1.

— qui, à son image, sont aussi des architectes et des chercheurs — doivent étudier et restituer les réalisations publiées, en dépassant la description de l'œuvre pour les replacer dans leurs filiations intellectuelles. Il insiste : « Il faut chercher à percer les secrets [d'une écriture singulière] pour ne pas rester seulement naïvement admiratifs d'un résultat : chaque architecte a une façon propre d'appréhender les problèmes de la forme ; cette façon peut exploiter et poursuivre des procédés ou des principes que d'autres ont déjà énoncés et concrétisés : c'est ce qui fait du travail architectural un domaine où des expériences peuvent être partagées. » En 1988, on sent donc poindre une forme d'inquiétude dans l'exercice d'autoanalyse auquel se prête Lucan, au moment où la direction du Groupe Moniteur s'apprête à lui faire quitter AMC mais, consciente de sa notoriété, lui propose de devenir conseiller dans son département d'édition de livres. Comme s'il pressentait une page prête à se tourner et voulait, avant cela, inscrire dans le marbre le rôle, atemporel selon lui, d'interprète savant, de pédagogue éclairé du « critique d'architecture ». Il n'avait pas tort, tant la vocation culturelle des publications qu'il a défendue n'est pas centrale dans le premier éditorial d'Allain-Dupré.

Entrée au Groupe Moniteur en 1982 après une dizaine d'années passées chez *Techniques & Architecture* en tant que secrétaire de rédaction, Élisabeth Allain-Dupré crée la rubrique « Architecture » au sein du *Moniteur*, avant de prendre la tête d'AMC avec la mission d'en renouveler l'image et d'en augmenter l'audience. Formée à Sciences Po Paris et en histoire de l'art, très proche de Paul Chemetov, elle sera la première rédactrice en chef de l'histoire du titre à ne pas être passée par une école d'architecture. Publié dans le numéro 20 d'avril 1988 d'AMC, qui paraît sous la forme graphique de l'ancienne formule, son premier éditorial privilégie une approche pratico-pratique du rôle du périodique : moins ouvrage réflexif permettant de se bâtir une posture intellectuelle, comme semblait le décrire Lucan, qu'outil d'information pour architectes, manuel ancré dans le concret de leurs conditions d'exercice. Désormais, à AMC, l'architecture est moins considérée comme un objet intellectuel complexe que comme un objet technique et pragmatique à déchiffrer. « AMC bouge, écrit Allain-Dupré, pour devenir — aussi — la revue d'architecture du *Moniteur*. Quelle signification donner à ce mouvement ? Certainement pas celle d'une remise en question de ce qui fait la valeur de la revue. [...] Plutôt la prise en compte de certains faits. Premier fait : la situation de l'architecture a changé, en France, au cours des années 1980. Elle acquiert lentement certes, mais de façon inéluctable, droit de cité dans la société française. Le *Moniteur* a contribué, pour sa part, à une évolution qui touche tous les secteurs, des plus publics — la commande d'État, des grandes entreprises, des villes — aux plus privés : l'habitat et son aménagement. [...] Deuxième fait : l'Europe. [...] La grande confrontation de 1992 est pour demain. Une confrontation qui sera et qui est déjà celle des cultures, mais qui sera tout autant celle des professionnalismes. Du « métier » [encore ce mot], en somme, avec tout ce que le terme implique de maîtrise des composantes techniques et économiques de l'œuvre architecturale. C'est à cette maîtrise qu'AMC voudrait s'ouvrir plus largement, en approfondissant — toujours à l'échelle européenne — le détail de mises en œuvre lorsqu'elles le méritent, et en informant davantage sur les conditions économiques de la réalisation. Cette note de pragmatisme apportée à la lecture de l'art

architectural a un but avoué : conforter les architectes français dans leur pratique face à des confrères européens moins réservés sur une culture technique que la France n'en finit pas d'ignorer... »

Preuve que les temps ont changé, les comités de rédaction et d'orientation d'AMC et leurs universitaires et praticiens qui assistent la rédaction depuis 1983 ont disparu de la nouvelle formule. L'équipe des rédacteurs construit ainsi son indépendance face à ses lecteurs. Ce ne sont pas les rédactrices en chef Élisabeth Allain-Dupré et Odile Fillion — journaliste de formation et, à la ville, femme de Jean Nouvel — qui signent l'éditorial du nouveau numéro 1 publié en mai 1989, même si on peut légitimement penser qu'elles en sont, avec Boudet, à l'origine, mais le « directeur général des publications du Moniteur », Vigier : « Comme toute institution, les grandes revues ne durent que si elles savent évoluer, épouser leur temps, répondre aux attentes de ceux qu'elles sont censées servir.¹⁷ » En couverture et sur une dizaine de pages, le Grand Louvre et les espaces d'accueil conçus par I. M. Pei, un projet loin d'être confidentiel. L'article est précédé de la présentation d'une sélection de réalisations en région. On découvre aussi une rubrique « Profession » et une autre consacrée à la maîtrise d'ouvrage, ici l'entreprise Creeks qui « investit dans l'architecture pour mieux vendre » ; ainsi qu'une dizaine de pages pour un dossier « Détails » compilant quatre projets. Les dimensions de l'imprimé, 28 × 38 cm, favorisent les grandes photographies et la lisibilité des documents techniques, plans, coupes et détails de construction. En tout, 70 pages se déploient en noir et blanc, parfois rehaussées comme chez D'A, de beaux visuels en couleur. Choisir la quadrichromie partout aurait été un investissement trop important.

La conception d'AMC est désormais basée sur trois services, comme dans toute la presse imprimée ; la *rédaction* et ses journalistes, la *réalisation* et ses relecteurs et maquettistes, la *publicité* et ses commerciaux. Une structuration qui nourrit, de fait, des croyances particulières chez les rédacteurs quant à leur fonction ; qui influe sur la vision qu'ils se font de l'architecture et des architectes, perçus comme des informations. Un effet de champ en somme, qui conduit les rédacteurs à se repositionner à l'intérieur de celui-ci, moins comme des critiques d'art que comme des journalistes. À l'architecte maître d'œuvre répond donc le professionnel de l'information, désormais salarié d'un vrai groupe de presse.

L'architecture est un métier, l'architecte, un professionnel

En 1989, l'architecture est sortie du petit cercle des initiés par la médiatisation des grands travaux du président Mitterrand. Son marché est recomposé, plus grand et plus concurrentiel pour les praticiens. Ces deux tendances obligent les architectes à apporter la preuve de leurs compétences. Ils ont alors autant besoin de confraternité — pour défendre leurs intérêts auprès des politiques qui négocient, à l'échelle de l'Europe, les lois encadrant leurs activités —, que d'affirmation de leurs savoir-faire professionnels. C'est la double mission à laquelle semblent se prêter les publications qui leur sont dédiées, imaginées par des journalistes professionnels ou

17 M.-N. Vigier, « Mouvements... », *Le Moniteur Architecture — AMC*, n°1, mai 1989, p. 3.

autodidactes, des communicants et des hommes d'affaires qui connaissent bien le marché de leurs lecteurs. Les périodiques d'architecture n'ont sans doute pas profité de l'élan médiatique des grands travaux pour élargir leurs audiences — leur contenu basé sur les documents et les références internes aux pratiques professionnelles des architectes les rendent inaccessibles aux profanes et ils ne manifestent pas de volonté de vulgarisation. En revanche, ils ont su accompagner et nourrir la construction d'un paradigme particulier: celui de l'architecte comme professionnel de la maîtrise d'œuvre, précis dans la concrétisation bâtie de ses idées et de ses dessins. Les éditeurs de presse se lancent dans les années 1990 avec des médias calibrés pour participer à la diffusion de cette vision de l'architecture, moins comme une discipline que comme un métier.

Il n'est pas étonnant que cette considération figure au même moment dans la revue « historique » *L'Architecture d'aujourd'hui*. S'apprêtant en 1986 à quitter la tête de sa rédaction, l'architecte Marc Emery signe un dernier éditorial, intitulé « L'Architecture est un métier », qui confirme le paradigme qui semble alors émerger. Il y trouve une explication, un lien de causalité entre pratique professionnelle et diversité des approches formelles et justifie, en creux, le choix des périodiques d'accepter telle quelle cette multitude des doctrines esthétiques sans chercher à la structurer: « Annoncer que l'Architecture est un métier c'est énoncer un lieu commun mais ce lieu commun est ici provocant: le temps n'est plus en effet où l'architecte reformulait, à chacune de ses interventions, un discours sur l'architecture. Il doit aujourd'hui choisir autant que créer, le choix étant peut-être dans une époque de pluralismes esthétique, formel ou technique, l'essentiel du métier.¹⁸ »

18 M. Emery, « L'Architecture est un métier », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 244, avril 1986, p. 5.

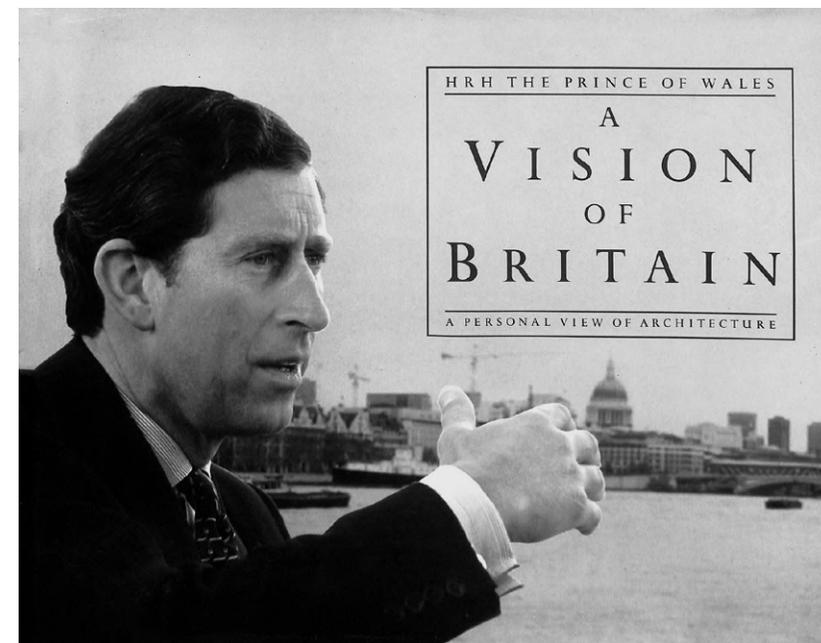
Un prince au secours de l'enseignement de la bonne architecture

Peu d'épisodes de l'histoire récente voient l'irruption de la sphère du grand public dans les affaires d'architecture. C'est pourtant ce qui s'est passé durant les années 1980 en Grande-Bretagne. Une personnalité à la fois connue de tous et dénuée de toute autorité en la matière a pris la parole, et elle ne l'a pas fait à moitié. Lors de la cérémonie de célébration du cent cinquantième anniversaire de la très respectable institution du RIBA (Royal Institute of British Architects), le prince héritier du trône de Grande-Bretagne, son Altesse royale le prince de Galles, Charles pour les intimes, a brisé les règles du schéma bien rodé d'un discours à la fois ennuyeux, neutre et convenu pour jeter un pavé dans la mare: le projet lauréat du récent concours pour l'extension de la National Gallery sur Trafalgar Square, dû à l'architecte Peter Ahrends de l'agence ABK, fut qualifié par lui de «furoncle monstrueux sur le visage d'un ami très cher et d'une grande distinction», ce qui signa son arrêt de mort; c'est finalement Robert Venturi qui livrera un édifice d'accompagnement bien moins scrofuleux en 1991. S'ensuivirent de multiples débats dans la presse nationale et internationale, mais aussi, bien sûr, dans les périodiques professionnels: ainsi *The Architectural Review* ouvrit-elle largement ses colonnes aux positions des concepteurs dits «modernes» et, plus généralement, à tous ceux qui pensaient que le prince ferait mieux de se consacrer à ses aquarelles.

L'histoire en décida autrement. Le prince, qui n'avait pas encore divorcé de sa célébrisissime épouse lady Di, avait les caméras du monde entier braquées sur lui. Lorsqu'il n'était pas accaparé par ses déboires conjugaux, il se jeta à corps perdu dans ce qui deviendrait le combat de sa vie: la défense des traditions architecturales, d'un urbanisme modéré et, plus généralement, du respect d'un environnement menacé par l'*hybris* humaine, le tout dans une acception humaniste de l'écologie au sens large, teintée de spiritualité. La fortune royale lui permit d'investir sans compter dans cet apostolat, et de nombreuses entreprises furent lancées. Des conférences, des œuvres de charité destinées à soutenir diverses initiatives, notamment celles d'habitants refusant un modèle *top-down* d'aménagement, Charles allant même jusqu'à investir dans de nouveaux quartiers urbains, comme à Poundbury¹.

Parmi les actions où le prince joue le premier rôle, le reportage *Regard sur la Grande-Bretagne*, diffusé le 28 octobre 1988 sur la BBC, marque une étape importante. Elle donnera naissance à un livre publié l'année suivante sous le titre *A Vision of Britain. A Personal View of Architecture* chez la vénérable institution qu'est alors la grande maison d'édition généraliste Doubleday. La traduction française de ce best-seller — un beau-livre très illustré (notamment par les aquarelles paysagères de son royal auteur) au format à l'italienne — paraît l'année suivante, chez un petit éditeur spécialisé dans le domaine de «l'art de vivre». Sous la même forme, et rebaptisé *Le Prince et la Cité. Un regard personnel sur l'architecture d'aujourd'hui*,

¹ Cette petite ville nouvelle du Dorset conçue par Léon Krier et construite à partir de 1993, sera suivie de plusieurs autres opérations, telles celles menées à Highbury Gardens ou à Nansledan, où des programmes mixtes, en partie sociaux, sont établis selon les principes du *New Urbanism*. Voir l'ouvrage de Federico Ferrari, *Le Populisme esthétique. L'Architecture comme outil identitaire*, Gollion (CH), Infolio, 2015. Voir aussi l'enquête d'Amie Tsang, «When the Prince of Wales is Your Landlord», *The New York Times*, 24 janvier 2020. Pour un point de vue sur la réussite immobilière de ces opérations, voir Griselda Murray Brown, «The Prince of Wales's views on architecture over three decades. Thirty years of — often controversial — pronouncements and interventions», *Financial Times*, 28 juin 2014.



Couverture de *A Vision of Britain. A Personal View of Architecture*, Londres, Doubleday, 1989.

Couverture de *Le Prince et la Cité. Un regard personnel sur l'architecture d'aujourd'hui*, Paris, Du May, 1990.

Son Altesse royale le prince Charles

J'aimerais que les étudiants comprennent qu'il existe des valeurs intemporelles à apprendre du passé et à appliquer pour l'avenir. [...] Mon Institut ouvrira ici à Londres en octobre 1992⁵. Ce sera un lieu d'enseignement, de recherche et d'échange d'idées. Je vais essayer d'expliquer pourquoi j'ai pensé que c'était la bonne chose à faire.

Bien que cela puisse sembler prétentieux, je me souviens que lorsque j'étais beaucoup plus jeune, j'étais gêné par les tendances de l'époque qui semblaient destinées, comme un tir d'artillerie bien orchestré, à détruire les bases traditionnelles sur lesquelles tant de nos valeurs humaines avaient été fondées depuis des milliers d'années. Je me souviens d'avoir lu que Dieu était mort. Je me souviens de la disparition d'immeubles familiaux, de bombardements à Londres, d'une rénovation urbaine totalement étrangère au tissu de la ville, dont la brutalité me déprime toujours. Je me souviens que les centres de nos villes ont été déchirés au nom de ce que l'on appelait le « progrès » et remplacés par la froideur impitoyable de bâtiments purement fonctionnels. Je me souviens de vastes lotissements qui poussaient comme des champignons autour de nos villes sans aucune sensibilité au paysage. Je me souviens de kilomètres de haies arrachées, de zones humides et sauvages drainées et « améliorées » (même si l'on savait que nous en avons besoin pour assurer notre autonomie alimentaire); et partout, ce zèle urgent, presque missionnaire, de balayer toutes les vieilles choses qui avaient survécu à leur utilité.

Toutes les professions semblaient approuver cela. Les « experts » et les scientifiques l'approuvaient. Il arriva ce qui devait arriver: le bébé a été jeté avec l'eau du bain. Il s'agit maintenant de trouver un moyen pour réanimer le bébé — mais sans remplir le bain avec de l'eau sale!

Avec l'âge, je me suis demandé pourquoi, au fond, j'étais tant préoccupé par ce qui change (comme beaucoup, je suppose, je n'osais pas exprimer mes véritables sentiments, de peur d'être pris pour un ignorant). Puis j'ai découvert Descartes et le rationalisme scientifique. J'ai découvert que cela conduisait à une vision mécaniste de l'Univers et de la place de l'homme dans celui-ci, et j'ai compris ce qui était à la base de cette révolution fiévreuse. Pour faire simple: on nous fait voir le cosmos comme une machine gigantesque qui peut être appréhendée, expérimentée et manipulée par l'homme pour son usage exclusif. Tout est explicable par la science et tout ce qui ne peut pas l'être n'existe pas. Dans ce scénario, l'homme lui-même devient un simple objet mécanique et toute notion de réalité métaphysique disparaît. Le sens de l'unicité de l'humanité en tant que microcosme de l'Univers tout entier est oublié, remplacé par une vision du monde ethnocentrée qui nie ce sens global du sacré et insiste sur ce qui est purement rationnel.

⁵ Ce discours a été prononcé le 30 janvier 1992 au Saint James's Palace de Londres, qui abritait alors l'Institut. Il est disponible en anglais sur le site personnel du prince: <https://www.princeofwales.gov.uk/speech/speech-hrh-prince-wales-inauguration-prince-wales-institute-architecture-st-jamess-palace>

Je me suis souvent demandé pourquoi je n'étais pas séduit par cette philosophie, logique mais sans âme. [...] J'avoue que je ne sais pas ce que c'est, sauf que cela vient de mon cœur et enveloppe tout mon être. C'est une prise de conscience de quelque chose qui dépasse les limites du Soi et qui devient plus évidente en présence du Beau. Beaucoup reconnaîtront ici les sentiments inexplicables induits par les proportions d'un bâtiment, cet extraordinaire sentiment d'harmonie que de telles proportions peuvent engendrer. Beaucoup ressentiront la même chose lorsqu'ils verront un paysage sculpté durant des milliers d'années par les mains d'hommes dont les coutumes, transmises oralement d'une génération à l'autre, et le respect de la nature, de la place de Dieu en son sein, les ont amenés à créer une synergie harmonieuse avec leur environnement plutôt que de s'y imposer. [...]

On nous dit que notre environnement bâti contemporain doit refléter « l'esprit de l'époque ». Mais ce qui me préoccupe surtout, c'est que nous parvenions à créer une « époque sans esprit ». [...]

Les Anciens avaient compris le subtil mélange de la matière et de l'esprit dans l'Univers. Aussi les Égyptiens ont-ils formulé les principes mathématiques et géométriques dont héritèrent à leur tour les Grecs. Toute la culture européenne repose sur notre héritage gréco-romain, à la base de ce que beaucoup considèrent comme des principes profonds et même « sacrés ». Replacer l'élément « esprit » contenu dans ces principes intemporels à sa juste place dans l'équilibre global: voilà, selon moi, ce que doit accomplir la formation d'un architecte, et cela est difficile. Mais je crois qu'un nombre croissant de personnes désirent rechercher cette partie manquante de leur expérience, qui a été tellement tournée en dérision et abandonnée dans la formation des architectes. À bien des égards, l'architecture est le moyen le plus efficace de traduire à la fois l'expérience inconsciente du cœur et les principes conscients de l'esprit en une manière « concrète » de clore l'espace.

Armé de cette conviction, et prenant mon courage à deux mains, j'ai travaillé ces trois ou quatre dernières années avec une équipe remarquable pour lancer ce nouvel Institut d'architecture. Ce que j'aimerais qu'on enseigne, qu'on explore et qu'on étudie dans mon Institut, c'est que l'architecture qui nourrit l'esprit n'est pas tant une architecture traditionnelle qui singe le passé qu'un type d'architecture dont les formes, les plans, les matériaux, sont basés sur le sentiment humain.

Les recherches récentes dans le domaine de l'architecture commencent à identifier les formes ou les organisations capables de créer cette « architecture du cœur ». Cela a quelque chose de surprenant, à notre époque de pluralisme où chacun croit avoir le droit d'avoir n'importe quel avis sur n'importe quoi, mais les types de bâtiment qui cherchent à toucher le cœur de l'homme, qui nous font nous sentir « chez nous », appartiennent à un genre bien particulier de bâtiments; des bâtiments particuliers dans leur style, dans leur organisation et dans leur matérialité. Ce sont en fait les bâtiments que nous avons toujours aimés.

Ils comprennent, bien sûr, toutes les grandes architectures traditionnelles du passé — aussi variées soient-elles. Mais ils comprennent également de nouvelles formes d'architecture, basées sur de nouveaux matériaux,

de nouvelles façons de construire, de nouvelles technologies. C'est là, je l'espère, que mon Institut pourra devenir une sorte de creuset où l'architecture du ^{xxi}^e siècle pourra se forger.

Mon espoir, mon but, est donc que les étudiants qui viennent dans ce nouvel Institut d'architecture apprennent les faits sous-jacents à toute architecture humaine — et qu'ils soient en mesure de jouer un rôle créatif dans la société ; qu'ils soient capables de mettre en branle de nouveaux processus de construction, de nouvelles formes de gestion et de nouvelles façons de construire nos villes, qui donneront au ^{xxi}^e siècle ce que tous les grands architectes du passé ont donné à leurs propres époques.

J'espère aussi de tout cœur que les étudiants pourront apprendre des choses précises — aujourd'hui largement oubliées — qui placeront l'architecture du futur sur une base plus réaliste, moins contrôlée par les images et les fantasmes que ne l'a trop souvent été l'architecture des cinquante dernières années. J'espère plutôt qu'elle pourra se fonder sur des principes réels et sur une connaissance factuelle de la nature de l'espace, qui allie la connaissance objective à un profond sentiment humain.

En créant un institut d'architecture, mon objectif est avant tout de répondre à ce que je crois être un désir largement partagé par certains étudiants en architecture : bénéficier d'un programme d'études qui reflète les aspects les plus sérieux et indicibles de la vie et qui, par conséquent, retrouve le délicat fil de la sagesse qui nous relie à la grande tapisserie tissée par nos ancêtres.

Je voudrais que les étudiants comprennent qu'il existe des valeurs intemporelles que nous pouvons apprendre du passé et appliquer à l'avenir. Je voudrais que les étudiants apprennent que pour être en mesure de concevoir avec sensibilité et dans un juste respect de notre environnement naturel, ils doivent d'abord apprendre l'humilité et à contenir les inévitables tendances égocentriques que nous connaissons tous. Ils doivent également apprendre à observer la nature qui, en fin de compte, est l'étoile qui doit nous guider. Encore une fois, cela ne veut pas dire qu'il faut condamner la technologie, mais plutôt que l'Institut doit encourager l'expérimentation afin de trouver des moyens meilleurs, plus sensibles et plus imaginatifs d'utiliser des matériaux modernes et de créer des bâtiments attentifs aux hiérarchies d'échelle.

Je tiens à souligner que notre objectif est de produire des praticiens et pas seulement des théoriciens. Les programmes de l'Institut auront toute la rigueur compatible avec les exigences techniques et économiques d'une profession si complexe. Mais ils seront placés dans le contexte plus large de notre histoire et de notre culture, et dans celui de cultures d'autres peuples et d'autres lieux. J'ai donc demandé à Brian Hanson⁶ et Keith Critchlow⁷, respectivement directeur des études et directeur de la recherche, de préfigurer des activités de l'Institut dans divers domaines — en Grande-Bretagne, en Europe et au-delà.

6 Historien de l'architecture, Brian Hanson était alors conseiller pour l'architecture du prince Charles. Il publiera par la suite *Architects and the « Building World » from Chambers to Ruskin: Constructing Authority*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

7 Keith Critchlow, peintre de formation, était spécialisé en histoire de l'art islamique. Au cours de sa longue carrière d'enseignant, il a enseigné à l'Architectural Association de Londres, au Ghana avec Richard Buckminster Fuller et dans divers instituts soutenus par le prince Charles. En tant qu'architecte, en 1989, il venait de livrer dans le Hampshire le centre d'études que lui avait commandé Jiddu Krishnamurti.

Le but premier de mon Institut est de rassembler les gens, à la fois pour aider à guérir les blessures dues à l'éclatement des disciplines de construction, caractéristiques de notre époque, et pour briser la triste barrière qui sépare les valeurs des experts professionnels de celles du grand public touché par toutes sortes d'opérations d'aménagement. Ainsi, je voudrais que les étudiants quittent mon Institut à la fin de leur cursus avec le sentiment d'avoir vécu quelque chose de spécial, qu'une nouvelle dimension de la vie leur aura été révélée, qu'elle aura touché une corde sensible dans leur cœur qui ne cessera de résonner. J'espère que cela leur permettra de comprendre que, par-delà la diversité des styles, la proportion reflète en elle-même l'ordre inhérent à l'Univers. Ils découvriront ces grandes vérités, je crois, et bâtiront eux-mêmes les phares des valeurs civilisées, dans un monde qui a de plus en plus besoin de sens et du bien le plus précieux qui soit — l'espoir⁸.

8 Traduit de l'anglais par Guillemette Morel Journal.

Biographies des auteurs

Julie André-Garguilo

Julie André-Garguilo est architecte DE-HMNOP et maître de conférences associée à l'Ensa Paris-Est. Elle termine une thèse de doctorat au sein du laboratoire ACS (Architecture, Culture et Société, XIX^e-XXI^e siècles), AUSser UMR CNRS 3329, autour de la structuration du *star-system*. Elle a notamment publié « L'enseignement de l'architecture mis en concurrence », *MEI (Médiation et Information*, n° 46, *Architecture & Communication*, janvier 2019, p. 205-216). En parallèle à ses recherches, elle cofonde en 2019 l'Atelier arpent et développe une pratique architecturale qui questionne le rôle de chacun dans le projet architectural et urbain.

Margaux Darrieus

Margaux Darrieus est architecte DE, docteure en architecture, membre du laboratoire ACS et maître de conférences associée à l'Ensa Paris-Malaquais. Ses recherches interrogent les manières d'être et de faire des architectes contemporains, en considérant la production de l'espace comme une pratique collective. Le décryptage des espaces à l'aune des discours qui les légitiment guide également son travail de journaliste au sein de la rédaction de la revue *AMC* depuis 2011.

Anne Debarre

Anne Debarre, architecte DPLG, est maître de conférences en Histoire et Culture architecturales à l'Ensa Paris-Malaquais et chercheuse au laboratoire ACS. Ses travaux portent sur différents terrains : l'architecture domestique, passée et contemporaine, pour comprendre les évolutions des habitations dans leur contexte social ; les pratiques professionnelles des architectes en relation avec leur production ; l'histoire de l'enseignement de l'architecture au XX^e siècle en France.

Maxime Decommer

Maxime Decommer, architecte DE et docteur en architecture, est maître de conférences en Sciences humaines et sociales à l'Ensa de Bretagne et chercheur à ACS. Ses recherches portent sur les mondes de la formation à l'architecture et le groupe professionnel des architectes, son histoire et les enjeux actuels des renouvellements de ses pratiques.

Leda Dimitriadi

Leda Dimitriadi est architecte diplômée de l'École polytechnique d'Athènes et docteure en esthétique et sciences de l'art. Elle est maître de conférences à l'Ensa Paris-Malaquais. Membre du laboratoire ACS, elle poursuit des recherches sur la conception architecturale, la philosophie des sciences et des techniques, l'histoire de la construction. Elle a publié récemment « La place de l'automatisation et de l'informatique dans les discours sur l'industrialisation du bâtiment en France entre 1960 et 1980 », dans Gilles Bienvenu *et al.* (dir.), *Construire! Entre Antiquité et époque moderne*, Paris, Picard, 2019.

Guillemette Morel Journal

Guillemette Morel Journal, architecte DPLG, docteure en histoire de l'art, est chercheuse au laboratoire ACS. Ses travaux portent sur l'histoire du Mouvement moderne en général et de Le Corbusier en particulier, avec une attention particulière aux écrits des architectes des XX^e et XXI^e siècles.

Léa Mosconi

Léa Mosconi est architecte DE-HMNOP, docteure en architecture et maître de conférences à l'Ensa de Nantes. Depuis 2015, au sein de l'Atelier Bony-Mosconi, elle mène un travail de commissariat d'expositions. Membre de l'équipe Crenau (Centre de recherche nantais Architectures Urbanités) UMR AAU (Ambiances, Architectures, Urbanités) et associée au laboratoire ACS, elle travaille sur les discours écologiques dans le milieu français de l'architecture. Elle est vice-présidente de la Maison de l'architecture Île-de-France depuis 2017, chargée des relations avec les écoles, les étudiants et la recherche.

Juliette Pommier

Juliette Pommier est architecte DPLG, docteure en architecture, maître de conférences à l'Ensa Paris-La Villette et chercheuse au laboratoire Ahttep (Architecture, Histoire, Technique, Territoire, Patrimoine) AUSser. Ses recherches se développent selon deux axes : la pensée architecturale, urbaine et paysagère, entre théorie et pratique ; l'enseignement de l'architecture et de la ville. Elle a publié de nombreux articles sur l'histoire de l'enseignement et, récemment, *De l'architecture à la ville, une anthologie des écrits de Bernard Huet*, Paris, éditions Zeug/Ensa Paris-Belleville, 2020.

Jean-Louis Violeau

Jean-Louis Violeau est sociologue, professeur en Sciences humaines et sociales à l'Ensa de Nantes, chercheur au Crenau et associé à ACS. Ses thèmes de recherche sont la question du logement et ses usages, ainsi que l'histoire récente du champ architectural et de l'univers des architectes.

Laboratoire ACS

Le laboratoire ACS (Architecture, Culture, Société, XIX^e-XXI^e siècles) est intégré à l'école nationale supérieure Paris-Malaquais (EnsaPM), fondée en 2001. Il a cependant été créé en 1990, et associé au CNRS depuis 1997, par l'intermédiaire de l'unité mixte de recherche (UMR) 7543 AUST, devenue, depuis 2010, UMR 3329 AUSser. L'unité réunit trois autres équipes, issues des Ensa Paris-Belleville, Paris-La Villette et Paris-Est. Elle vient d'être réhabilitée par le HCERES jusqu'en 2024.

Considéré dans son ensemble, le travail de l'équipe vise à l'analyse et à la compréhension de la culture architecturale et de ses métamorphoses en articulant histoire des idées et des formes, épistémologie, théorie, et analyse des productions matérielles. Loin d'une simple juxtaposition de compétences, le laboratoire revendique et alimente un savoir collectif du champ architectural, de ses conditions et de ses conséquences.

À travers l'analyse de l'interface entre art, technique, culture et société, telle que le champ de l'architecture permet de l'appréhender, nous nous intéressons à certains objets privilégiés tels que les déterminations intellectuelles et artistiques des pratiques architecturales, les rapports entre théories et doctrines, les iconographies, ou encore les « dispositifs », entendus comme l'organisation d'éléments produisant un effet sur les conduites et les pratiques. Le travail architectural est considéré comme un travail intellectuel particulier.

Collection 1989, hors-champ de l'architecture officielle : des petits mondes au Grand

Ce qui était passé presque inaperçu sur le moment s'avère parfois fondateur. Interroger les relations contemporaines entre Architecture, Culture et Société, c'est questionner les conditions dans lesquelles s'exerce aujourd'hui l'architecture et en comprendre les fondements, les évolutions et les mutations. Notre laboratoire ACS a décidé d'avoir un programme de recherche collectif et pluriannuel (2017-2021), pour fédérer nos regards : une date clé (1989), assortie d'une thématique (les oubliés ou trop peu explorés de notre histoire). Cette date et cette thématique fonctionnent à la fois comme repère et prétexte, espace de cristallisation de l'histoire, sorte de point focal utile à notre archéologie du présent.

Notre investigation est partie de la France pour s'ouvrir peu à peu à des rétroperspectives internationales. Si l'histoire de l'architecture officielle tend à ne regarder que ses « grands événements » de premier plan, nous avons souhaité *aller voir ailleurs*, nous approcher de faits jugés trop vite « secondaires » ou « extérieurs » aux questions architecturales et urbaines. La collection « 1989 » recueille les ouvrages issus des différents espaces de cette recherche collective.

Paru

- *Liban*
dirigé par Stéphanie Dadour

À paraître

- *Habitat*
dirigé par Sabri Bendimerad
- *Bucarest*
dirigé par Marie Menant et Philippe Simon
- *Rome – Las Vegas*
dirigé par Federico Ferrari et Benjamin Chavardès
- *Achèvements et inachèvements territoriaux*
dirigé par Jac Fol

Crédits photographiques

- Famille Huet: p.27, 30, 32
- *L'Homme et l'Architecture*, n° 1, février 1990: p.41
- Archives Anne Debarre: p. 57, 60, 127, 128
- Doc. Léa Mosconi: p.68
- Jean-Philippe Manacorda, Ensa de Marseille: p.71
- Raphaël Salzedo, Archives ACS, Ensa Paris-Malaquais: p.77
- *Architecture et Industrie*, Éditions du Centre Georges-Pompidou, 1983: p.79
- Claude Vié et Henri Ciriani, « L'espace de l'architecture moderne », Paris, BRA, 1989: p.89-92, 94
- Philippe Boudon *et al.*, *Enseigner la conception architecturale*, Paris, Éditions de la Villette, 1994: p.97, 99
- Éric Cesbron et Benoît Maîtreheu, Ensa de Nantes: p.105
- Jean-Louis Violeau: p.107
- Esa productions: p. 111, 112, 115
- *Luis Barragan, Architecte du silence*, catalogue d'exposition au Salon international de l'architecture Paris, Esa Productions, 1992: p.116
- Archives nationales AN/20120195/68: p.121
- *L'Architecture demain*, Salon international de l'architecture/ Techniques & Architecture, 1989: p.123
- Salon international de l'architecture, *Le Guide*, Architecture intérieure-Créé, 1989: p.125
- *Architectes*, n° 195, 1988: p.130
- <https://princes-foundation.org>: p.148

Direction de la publication
· Luc Liogier

Direction de la collection
· Jac Fol

Direction d'ouvrage
· Anne Debarre
· Guillemette Morel Journal

Comité scientifique
du programme 1989

· George Arbid
· Sabri Bendimerad
· Mihaela Criticos
· Anne Debarre
· Jac Fol
· Ana Tostões

Chargée du suivi
du programme 1989
· Emma Filipponi

Conception graphique
· E+K — Élise Gay & Kévin Donnot

Relecture
· Yohann Thibaudault

Caractère typographique
· A Gothic (Radim Peško, 2019)

Impression
· Lulu (Raleigh, NC, États-Unis)

ACS
Architecture Culture Société

Laboratoire ACS
Ensa Paris-Malaquais
14, rue Bonaparte
75006 Paris, France

Dépôt légal: novembre 2020
ISBN 978-2-9549961-5-8
© Les auteurs, Laboratoire ACS



Les mondes de l'architecture englobent sa transmission par l'enseignement et diverses médiations, en pleine mutation autour de 1989. Vingt ans après l'éclatement des Beaux-arts, les écoles s'adaptent au cadre de l'enseignement supérieur et aux réalités professionnelles à l'heure de l'ouverture sur l'Europe. Parallèlement, les acteurs de l'architecture déploient des stratégies de communication, désormais indispensables dans un monde libéral concurrentiel.

Julie André-Garguilo
Margaux Darrieus
Anne Debarre
Maxime Decommer
Leda Dimitriadi
Guillemette Morel Journal
Léa Mosconi
Juliette Pommier
Jean-Louis Violeau



978-2-9549961-5-8